

GAVROCHE

En pages centrales l'index des 100 numéros

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Le numéro : 50 F - Numéro double

Bimestriel n° 99-100 - 17e année – mai-août 1998



GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 99-100
mai-août 1998

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
39-41, rue de la Harpe
Tél. : 02.32.33.22.33

Directeur de la publication :
Georges PELLETIER
Secrétaire de rédaction :
Claude VIRLOUVET
Avec la collaboration
pour ce numéro de

J. BERNIER
S. BOULOUQUE
E. COMMUN
C. DEMEULENAERE-DOUYERE
C. JACQUIER
J.J. LEDOS
D. LEFEBVRE
A. LORRY
J.L. PANNÉ
G. PELLETIER
C. SHOPP
B. TILLIER
J. TREMINTIN

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris - Tél. 01.40.24.21.31

Imprimé en France

Secrétariat de rédaction
et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny



100 et après...

M. Meurisse, un abonné toulousain de vieille date à Gavroche, nous a envoyé un article du Monde du 20 février dernier. On y apprend qu'existe à Londres un restaurant "Le Gavroche", ça c'est plutôt sympathique, mais il est préférable de s'y faire inviter pour ne pas avoir à régler ni même à partager l'addition. Qu'on en juge... La presse britannique a révélé qu'un financier tchèque, qui fait les beaux jours de la City après avoir escroqué les petits épargnants de son pays, a réglé dans ce restaurant un repas d'affaires pour trois personnes d'un montant de 130 000 francs. Pour montrer sa satisfaction, il a offert au personnel une bouteille de Romanée-Conti à 50 000 francs !

Rassurez-vous amis lecteurs, même pour fêter la sortie de ce numéro 100, il ne nous est pas venu à l'idée de faire un tour à Londres. Le Gavroche londonien n'est pas dans nos moyens, aussi la fête sera-telle limitée à vous écrire la satisfaction que nous éprouvons à avoir atteint ce centième numéro et à continuer, si vous le voulez bien, à faire encore un bout de chemin ensemble.

C'est vrai que nous sommes contents d'avoir atteint ce chiffre et de constater que bon nombre des premiers abonnés nous sont encore fidèles. Constat encourageant également : nous recevons de plus en plus de propositions d'articles. Ces auteurs sont les bienvenus et nous espérons les voir intégrer l'équipe de copains dont vous retrouvez régulièrement la signature.

Dans ce numéro 100 vous verrez en pages centrales un cahier rassemblant les titres de plus de 400 articles parus depuis l'origine. C'est la meilleure manière de montrer concrètement le travail réalisé. Présentée et distribuée sur notre stand au Salon du Livre cette liste d'articles a intéressé un grand nombre de visiteurs surpris par la variété et l'étendue des sujets abordés. Cette expérience est une réussite : nous tenterons de la renouveler.

Mais, avec ce numéro 100 nous ne souhaitons pas nous décerner un satisfecit. Il reste tant à faire, tant à dire pour faire partager cette histoire populaire qui constitue notre raison d'exister ! Une histoire populaire c'est-à-dire proche du quotidien. Une histoire modeste, simple. Trop modeste sans doute pour les "grands" historiens et autres intellectuels mais nous savons rester à notre place et ne rêvons pas d'être autre chose qu'un maillon d'une chaîne, on dirait aujourd'hui en langage informatique, une interface, entre des auteurs qui ont fait ce choix de l'histoire proche du peuple et des lecteurs qui aiment partager cette histoire-là.

C'est ce seul partage de la connaissance historique qui reste notre raison d'être. La raison économique voudrait que cette démarche s'interrompe au plus vite pour laisser place à des activités plus lucratives. Mais où serait le plaisir de vivre ? Sans ce plaisir de rencontrer des gens aimant l'histoire que serions-nous allés faire au salon du livre ? Mais heureusement il y a d'autres ressorts que l'argent qui font que des "Gavroche" continuent de paraître et qu'il en sera ainsi, comme on disait chez moi : "tant que le monde durera"...

Grâce à votre soutien, amis lecteurs et la leçon d'optimisme qui s'en dégage, nous pouvons espérer franchir allègrement l'an 2000 et pourquoi pas fêter un jour notre 200e numéro ?



Le stand Gavroche au Salon du Livre.



Julien Maffre, Pierre Goutas, Claude Dauphin, Simone Signoret dans Casque d'Or. Extrait de Histoire du Cinéma Français - Encyclopédie des films 1951-1955.

Quand le Petit Parisien inventait "les apaches"...

«Dans le Paris moderne rôde un individu qu'Eugène Sue et Balzac n'ont pas connu, mais qu'ils auraient décrit avec minutie, un coquin que Vidocq a ignoré mais contre lequel il eût aimé déployer sa force et sa ruse : l'Apache. On ne sait plus aujourd'hui si l'Apache, de création récente, a produit une certaine littérature, ou si une certaine littérature a produit l'Apache... Sous ce vocable dont on l'a affublé, on a réuni l'escroc, l'escarpe, le rôdeur de barrière, le cambrioleur, le faquin à poignard clandestin, l'homme qui vit en marge de la société, prêt à toutes les sales besognes pour ne pas accomplir un labeur régulier, le misérable qui crochète une porte ou éventre un passant, parfois pour rien, pour le plaisir...». **Le Matin,** ***dans son numéro du 13 décembre 1907, dépeint en ces termes une nouvelle figure parisienne, née dans les premières années de la Belle Epoque, et qui connaît un énorme succès médiatique : l'apache.***

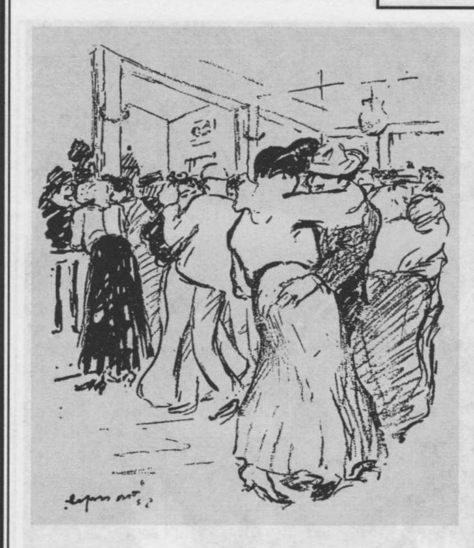
Chéri de la presse à sensations, l'apache est projeté, en 1902, au premier plan de l'actualité par l'affaire Casque d'Or, dont Jacques Becker fera, un demi-siècle plus tard, un film mythique (1), présent à toutes les mémoires.

Trouvaille journalistique qui se révélera un filon inépuisable, l'affaire Casque d'Or et la figure de l'apache bellevillois qui se développe autour d'elle, sont une occasion de mettre en lumière des tensions sociales et politiques très fortes, qui dépassent largement le problème de la violence des quartiers de l'Est parisien.

La véritable histoire de Casque d'Or...

Si le scénario du film *Casque d'Or* s'inspire effectivement d'un fait divers bien réel auquel Belleville a servi de décor, il prend beaucoup de libertés avec l'histoire. Il fait accéder à la dimension de héros de légende des personnages de chair et de sang, Casque d'Or, Manda et Leca, qui avaient, dans la vie, peu à voir avec le romantisme des faubourgs que Jacques Becker propose à l'imagination des spectateurs.

La véritable histoire de Casque d'Or pourrait se résumer à une anecdote fort



prosaïque de voyous, de « vénus de barrières » et de guinguettes.

Présentons d'abord Casque d'Or. Elle a laissé d'elle-même ce portrait assez flatteur (2) : « Mes yeux ont des miroitements. Mieux qu'une pancarte vivante, ils disent où je vais et ce que je veux. Le tout est de savoir y lire. Chacun peut essayer, je ne réponds à personne de réussir. Mon nez est légèrement épaté. Quelqu'un qui n'a pas dit son nom a appuyé son pouce sur ma figure au moment de ma naissance... Ma bouche sensuelle est, c'est bien évident, fort sensuelle. Elle connaît, la gourmande, les fortes épices, la rémoulade et les chatteries savantes... Je n'ai pas les bras longs ; pourtant ils peuvent, sur un geste, faire marcher les équipes de Charonne jointes à celles de La Courtille... Ils savent aussi retenir et presser sur mes lèvres la tête d'un amant chéri ». Son surnom, elle le doit à son opulente chevelure d'un roux flamboyant, fort appréciée du côté des barrières de Paris.

Casque d'Or, Amélie Hélie pour l'état civil, naît le 17 juin 1879, à Orléans. En 1881, ses parents montent chercher fortune à Paris et s'installent dans une chambre misérable, du côté de la rue Popincourt. La jeune Amélie grandit à l'école de la rue. Dans un bal, elle rencontre un jeune ouvrier serrurier de 15 ans, surnommé Le Matelot, avec lequel elle se met en ménage - elle a alors 13 ans et 2 mois. Amélie mène une vie simple et plutôt rangée, à l'hôtel des Trois Empereurs, au fond d'une cour sombre et malodorante. Le Matelot rapporte régulièrement sa paie et elle s'occupe de son ménage... jusqu'au jour où tout ce petit bonheur tranquille - on serait presque tenté de dire bourgeois -, est bousculé par la police qui recherche l'adolescente fugueuse. Amélie est enfermée dans une maison de correction pendant deux mois.

A sa sortie, elle rencontre Hélène, une fille de La Courtille qui l'héberge chez elle, rue Desnoyers. Celle-ci l'initie, dit Amélie, au « noir empire des démons cornus ». Il faut croire qu'Amélie fait montre de toutes les aptitudes requises car on ne tarde pas à la retrouver sur le trottoir.

Elle fréquente assidûment bals et fêtes, et passe bientôt sous la protection d'un certain Bouchon, alors considéré « comme la plus grande canaille que le quartier de Charonne ait jamais donné à la pègre ». Elle s'installe avec lui, rue du Volga, et l'entretient en se prostituant ; elle est fichée à Saint-Lazare. Le soir, elle lui apporte sa recette du jour dans des cafés où il passe ses journées à boire, à jouer à la manille ou à la passe-anglaise : *La Pomme au lard*, rue de la Roquette, ou *L'Espérance*, ou aux Halles, aux *Innocents* ou à *L'Ange*. Mais Bouchon la bat et bientôt Amélie le quitte.

C'est alors qu'elle rencontre Manda de la Courtille : « La réputation de Manda n'était plus à faire et tous et toutes à la Courtille ou ailleurs chantaient ses exploits et sa légendaire débrouillardise ». Manda, de son vrai nom Joseph Pleigneur, est né en 1876 ; apprenti polisseur pour la forme, il préfère flâner dans les rues ou passer ses journées à jouer à la passe ou à la manille dans les bistrots.





Bientôt, Manda s'élève dans la hiérarchie de la voyoucratie bellevilloise. Il s'attaque à Paulo l'Arrangeur, la terreur de la Courtille, et lui plante son couteau entre les deux épaules dans un combat à la loyale, sur les fortifications. Il prend la tête de la « bande des Orteaux », composée de personnages aux noms pittoresques comme Paulo dit Cou tordu, Julot Ménétrier, Heill dit le Boulanger, Polly dit le Dénicheur, Echapies dit Son-Pied. La bande vit de fric-fracs, d'attaques nocturnes, du racket des commerçants et, bien sûr, de proxénétisme.

Amélie mène auprès de Manda une vie qu'elle dit heureuse. La semaine, elle se prostitue boulevard de Belleville ou boulevard de Charonne. Le dimanche, elle fréquente les guinguettes du bord de l'eau, le Bal des Vaches, le Point du Jour, Saint-Mandé. Manda est jaloux ; Amélie le trompe, il la trompe, il y a des bagarres, elle fait des fugues. Mais elle ne peut résister à son charme d'ancien des « Bat d'Af ».

A ses heures perdues, Manda écrit des poèmes réalistes, comme « Sur le ruban » (le trottoir), dont voici un extrait :

« Enveloppée de sa mantille
Auprès du bec de gaz qui brille,
La fille d'amour bat son quart.
De temps à autre elle regarde
Son amant qui monte la garde
Sous un arbre du boulevard. »

Bien sûr, c'est une histoire tragique, qui se termine mal puisque l'amant de la fille finit par tuer son client :

« L'amant debout reste à l'écart...
Il regarde... plus rien ne bouge !
Le ruban se teinte de rouge :
Le ruban, c'est le boulevard !...»

Tout va ainsi jusqu'au 20 décembre 1901, quand la belle Amélie rencontre,



dans un petit café du boulevard Voltaire, François Dominique Leca, chef de la bande de « Popinc ». Il a 27 ans et une réputation solidement établie ; lui aussi, il a été apprenti découpeur sur métaux, mais il a aussi changé assez vite de voie. Amélie, séduite, s'installe avec lui, dès le 27 décembre, dans un hôtel de la rue Godefroy-Cavaignac.

Manda l'apprend. Et, le 28 décembre, en fin d'après-midi, alors que Leca et Amélie remontent tranquillement la rue Popincourt vers le boulevard Voltaire, ils sont attaqués par deux hommes. Leca est légèrement blessé. Amélie ameute de ses cris la foule et les agresseurs (qui sont Manda et Heill) sont arrêtés ; ils sont bientôt libérés sur déclaration de Leca. Quelques jours plus tard, à l'aube du 2 janvier 1902, Manda et Polly tirent au revolver contre l'hôtel d'Amélie et de son amant.

... «Reine des apaches de Belleville »

La querelle d'amoureux dégénère en guerre des gangs et les hostilités entre la bande des Orteaux et celle de Popincourt s'ouvrent le 5 janvier 1902. Une première bagarre, sur les fortifications, oppose les voyous des deux bandes, armés de haches, de poignards, de lames et de pistolets.

Leca, assez grièvement blessé au bras et à la cuisse, est hospitalisé à l'hôpital Tenon le 8 janvier ; il en sort dès le lendemain. Mais le fiacre qui l'emmène avec Amélie et Erbs sous bonne garde, est intercepté au carrefour de la rue de Bagnolet et de la rue des Pyrénées par la bande de Manda. Nouvelle bataille ; il y a plusieurs blessés, dont, à nouveau, Leca qui perd son sang en abondance et qui retourne à l'hôpital Tenon.

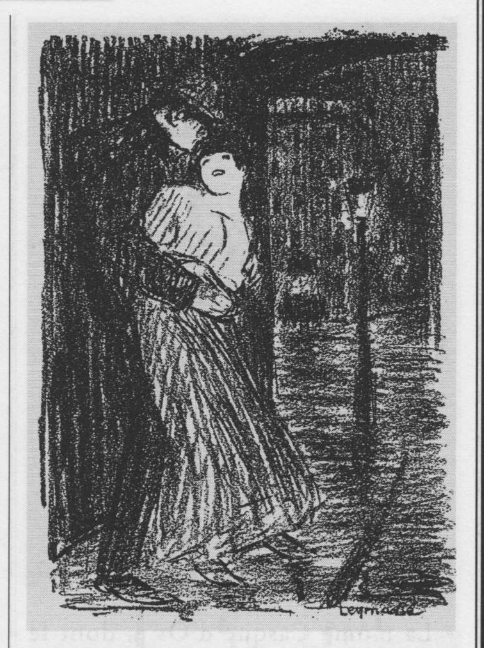
Les journaux parisiens s'emparent de ce fait divers sensationnel avec délectation. Dans son édition du 11 janvier 1902, *Le Matin* titre « Une Vendetta ». *Le Petit journal* lance le terme d'« apaches » qui connaîtra l'immense succès que l'on sait : « Ce sont là des mœurs d'apaches, du Far-West, indignes de notre civilisation. Pendant une demi-heure, en plein Paris, deux bandes rivales se sont battues pour une fille des fortifs, une blonde au haut chignon, coiffée à la chien ! »

Manda, qui s'est réfugié à Londres après l'attaque, est arrêté, le 2 février, à son retour en France. Ses complices, Polly, Heill et le Rouquin, avaient été arrêtés en flagrant délit. Amélie elle-même est inculpée de complicité de meurtre et arrêtée le 9 février, mais rapidement remise en liberté.

Amélie comprend vite que l'intérêt que la presse porte à son histoire, peut lui rapporter gros, infiniment plus gros que ses galanteries. Toutes les occasions lui sont bonnes quand il s'agit de faire parler d'elle et, si aucun événement ne la met en lumière, elle en crée un. Ainsi, sortant d'un interrogatoire de routine sans importance à la Préfecture de Police, elle annonce aux journalistes que le peintre Albert Dupré termine son portrait et que l'œuvre sera exposée au Salon des artistes français. Aussitôt, les journaux titrent : « Casque d'Or au Salon » !

En mars, la presse annonce qu'Amélie Hélie va se produire en exclusivité aux Bouffes du Nord, dans une pièce inédite dont elle sera à la fois l'héroïne et la principale interprète : « Casque d'Or et les Apaches ». *Le Matin* écrit : « Nul doute



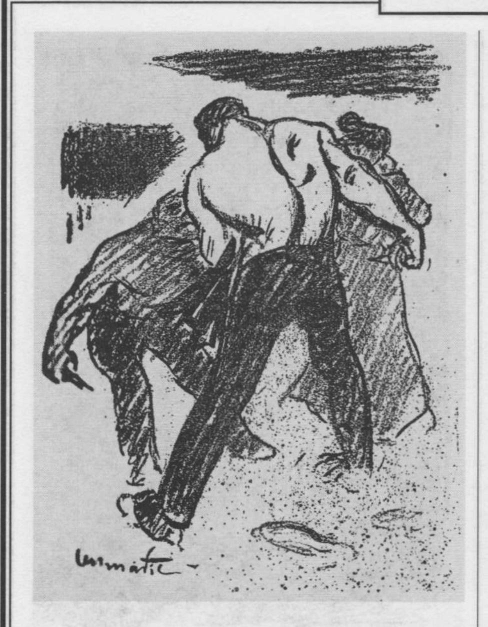


que les débuts de la nouvelle étoile n'obtiennent le succès que commandent les circonstances. Casque d'Or est en train de connaître toutes les gloires. Mais que va penser le pauvre Leca qui a versé son sang pour conquérir l'insaisissable chimère et qui va se retrouver seul, meurtri et déçu dans son rêve ». Le spectacle, interdit par le préfet de Police Lépine, ne sera jamais donné et Paris murmure : « On empêche une courtisane pauvre de risquer sa chance sur les planches pour la renvoyer à son trottoir ».

Leca, bientôt sorti de l'hôpital, retrouve Amélie et réalise vite, lui aussi, qu'elle lui rapporte ainsi plus d'argent que sur le « ruban ». Ce qui l'incline à fermer les yeux sur les nombreux admirateurs qui, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, sollicitent un rendez-vous avec la belle.

Cependant, le différend entre les deux bandes demeure. Rue Desnoyers, le 7 mars, à 6 heures du matin, une soixantaine d'apaches s'affrontent dans une mêlée indescriptible. Comme de juste, l'irruption de la police réconcilie les protagonistes. La bataille de la rue Desnoyers fait la « une » des journaux, volant pour un jour au moins la vedette à Casque d'Or.

Amélie Hélie connaît pendant quelques mois un énorme succès de curiosité. Elle pose pour une photographie fameuse qui fera le tour du monde. Elle accepte aussi, moyennant un pourcentage, d'être l'attraction du cabaret *Le Bruyant*, où elle chante - assez mal d'ailleurs - deux chansons, « L'amour boiteux » et « Chanson d'amant ». Dans un autre cabaret, triomphe la chanson de



« La môme Casque d'Or », dont le refrain dit :

« Je suis la gigolette,
La marchande d'amour.
Pour gagner de la galette,
J'aime la nuit et le jour.
Tout le monde me connaît à Belleville.
Mon homme est l' plus bath et l' plus fort.
C'est la terreur des sergents de ville.
J'suis la môm' Casque d'Or. »

Le procès de Manda et de ses acolytes a lieu les 30 et 31 mai 1902. C'est un véritable événement parisien ; le public de la salle d'audience ressemble à celui d'une première théâtrale. Casque d'Or, qui a été arrêtée et enfermée à Saint-Lazare quelques jours avant l'ouverture du procès, fait une entrée triomphale en panier à salade. Vêtue d'une robe de serge de couleur gris-vert et coiffée d'un chapeau de paille noire, elle comparaît à la barre comme témoin. Finalement, Manda est reconnu coupable de tentative d'homicide avec préméditation et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Quelques mois plus tard, le 20 octobre 1902, Leca, qui a été arrêté en Belgique pour une affaire de cambriolage et extradé, est à son tour jugé par les Assises de la Seine. Il est condamné à huit ans de travaux forcés et à la relégation, vu son casier judiciaire chargé.

Ironie de l'histoire ! C'est le même bateau, *La Loire*, qui conduit au bagne, en Guyane, les deux hommes que l'amour de Casque d'Or avait opposés : l'un sur l'île Royale, l'autre sur l'île Saint-Joseph. Par la suite, ils se retrouveront. Au bout de quinze ans, devenu infirmier, Manda bénéficiera d'une remise de peine pour bonne conduite et se retirera à Saint-Laurent du Maroni. Quant à Leca, après avoir purgé ses huit années de travaux forcés, il rejoint, aussi à Saint-Laurent du Maroni, le pénitencier réservé aux relégués. Gracié en 1922, il traînera une vie de misère en Guyane et mourra aveugle, en 1935.

Quant à la principale héroïne de cette histoire, son heure de gloire passe très vite. En octobre 1902, lors du procès de Leca où elle ne comparaît même pas, *Le Matin* écrit : « Qu'est-ce, du reste, que les Apaches sans Casque d'Or et sans Manda ? Elle est découronnée la bande, sans roi ni reine ».

Elle essaie de monter un numéro de dompteuse pour le cirque « La ménagerie mondaine », numéro intitulé « Le dompteur Mark et la dompteuse masquée ». Puis, elle vend ses mémoires au journal *Fin de Siècle*, qui les publie à partir du mois de juin 1902. L'histoire de « Casque d'Or racontée par elle-même » est dédiée à ses amours, à ses amants, à tous ceux qu'elle nomme « les chers petits voyous de mon cœur ».

Ensuite, Amélie semble se désintéresser complètement du sort de ses amants ; on perd même sa trace pendant plusieurs années. Elle réapparaît quinze ans plus





tard pour faire une fin honorable : le 27 janvier 1917, elle épouse à la mairie du XI[e] arrondissement un marchand bonnetier qu'elle aidera dans son commerce et avec qui elle élèvera quatre enfants. Elle meurt le 16 avril 1933.

La violence à Belleville vers 1900

A l'examen de l'affaire Casque d'Or, on est frappé par le décalage entre l'importance réelle qu'eut cette histoire, au demeurant fort banale (*La Gazette des tribunaux* ne consacre au procès que quelques lignes), et celle que lui accordèrent les journaux spécialisés dans les faits divers, comme *Le Petit Parisien*.

Déjà le 31 août 1900, *le Petit Parisien* signalait la recrudescence des méfaits des apaches de Belleville et de Ménilmontant. C'était pour lui l'occasion d'opposer au calme des arrondissements du centre et de l'Ouest la turbulence et l'agressivité des quartiers de l'Est populaire.

Les agressions, complaisamment étalées à la « une » des journaux, sont le plus souvent le fait de bandes de jeunes de 15 à 20 ans qui, selon *Le Petit Parisien*, « font le mal sans raison ». Un exemple pris parmi d'autres : le 29 avril 1900, vers 20 h, trois braves citoyens discutent tranquillement devant la boutique d'un marchand de vin, rue du Surmelin ; sans aucun motif, ils sont agressés par une bande de six individus qui les blessent à coups de couteau ; un des agresseurs est arrêté : c'est un jeune ouvrier de 17 ans, né dans le 20[e] arrondissement. Autre exemple : le 14 juillet 1900, vers 4 h 30 du matin, une dizaine d'individus, passablement éméchés, s'en prennent à un homme qui goûte la fraîcheur de la nuit à sa fenêtre ; ils lui crient : « On va te crever la peau », en tirant contre lui plusieurs coups de feu.

Ces bandes ne s'en prennent pas seulement à des passants isolés. Elles se livrent souvent entre elles une guerre acharnée. L'enjeu peut en être une femme comme Casque d'Or ou comme cette Maria Cos-

son, dite la « Reine des Amandiers », pour qui une dizaine d'apaches se battent dans un bar de la rue d'Avron.

Quand les forces de l'ordre surviennent, les apaches font taire leurs querelles pour se retrouver tous unis contre la maréchaussée. Tel est le cas en juin 1902 : il est 22 h 30 quand les époux H., qui débarquent du train de petite ceinture, sont agressés à la sortie de la gare de Ménilmontant par une dizaine d'individus qui les rouent de coups, s'en prennent aux passants, aux habitants des maisons voisines et aux becs de gaz. A l'arrivée de la police, ils se rangent en ordre de bataille, revolver au poing, et accueillent les sergents de ville par un tir nourri. Il s'ensuit une battue générale dans le quartier ; boulevard de Belleville, la police est à nouveau opposée à une bande de rôdeurs forte d'une trentaine d'individus qui se mettent aussitôt à tirer ; six personnes âgées de 17 à 20 ans sont immédiatement arrêtées, vingt-sept autres dans la nuit et quatre-vingt-six les jours suivants. Plus généralement, il ne manque pas de jeunes gens désireux d'en découdre : en août 1906, quinze jeunes de 20 à 25 ans sortent d'un bar pour mettre en fuite, à coups de revolver, deux malheureux agents de police (3).

Ces événements alimentent dans la presse le thème récurrent de l'inaction de la police et de la trop grande mansuétude des tribunaux « qui, depuis près d'un an, laisse[nt] les rôdeurs des quartiers excentriques et même les malandrins qui descendent des hauteurs de Belleville et de Charonne pour opérer au cœur même de la capitale, tenir le haut du pavé, régner en maîtres sur les trottoirs et terroriser toute une population avide de paix et de repos » (4).

L'impression d'insécurité est à son comble. Pourtant, les faits démentent catégoriquement cette impression, si on les examine soigneusement comme l'a fait Gérard Jacquemet (5).

Si l'on compare la moyenne mensuelle des arrêts du tribunal correctionnel de la Seine de septembre à décembre 1870 à celle du mois de janvier 1899, on constate que les condamnations augmentent de 162 % pour Belleville et de 173 % pour l'ensemble du département de la Seine. Pendant le même temps, la population de Belleville s'accroît de 169 % et celle du département de la Seine de 165 %. La criminalité a donc davantage augmenté dans l'ensemble de la Seine que dans le seul territoire bellevillois. Et, en cette fin de XIX[e] siècle, la criminalité bellevilloise est loin d'atteindre le niveau élevé de celle de certains quartiers du centre de Paris ou encore de celle de Montmartre.

En faisant une analyse plus fine de la délinquance à partir des registres des commissariats de police, il apparaît qu'à Belleville, les contraventions et délits contre la chose publique (outrages et rebellions à agents de la force publique, mendicité, vagabondage, par exemple) arrivent en tête avec 31 % du total des délits, devant les attentats à la propriété (vols) 28 %, les fait contre les personnes (meurtres, coups et blessures) 7,5 %, les attentats aux mœurs 6,8 %, les actes contre mineurs 1 %.

On relève aussi des différences entre les quartiers : ainsi, les rebellions à agents, souvent consécutives à l'état d'ivresse, et la prostitution sont dominantes boulevard et rue de Belleville, où se concentrent débits de vin et établissements de spectacle, tandis que la mendicité et le vagabondage sont plus fréquents du côté du cimetière du Père-Lachaise, où les petits mendiants viennent ouvrir les portières des voitures, ou à proximité de l'hôpital Tenon et de l'asile George Sand, qui servent en hiver des soupes aux malheureux.

En revanche, ce qui est certain, c'est que la nature même de la criminalité a changé. Elle est moins le fait d'individus isolés qui, comme Troppmann, quelques décennies plus tôt, étaient capables d'actes d'une sauvagerie extrême, que de groupes armés qui s'en prennent à n'importe qui, au couteau ou au revolver. La violence semble plus diffuse et présente dans les moindres gestes de la vie quotidienne. Mêmes les scènes de ménage ou de jalousie, les discussions qui tournent mal, les querelles de voisinage ont souvent recours aux armes, comme l'attestent les archives des justices de paix.



L'opinion publique face aux apaches

La presse à sensations joue un rôle tout à fait déterminant dans la construction du fantasme de l'apache bellevillois. Ce faisant, elle n'est pas sans arrière-pensées politiques.

Le Journal et *Le Matin* entretiennent une rubrique régulière intitulée « Paris-Apache ». Ils décrivent longuement les bandes, leur organisation sous la férule de chefs implacables qui imposent leur loi par la force ou la violence. Ils insistent sur leurs noms pittoresques (les « Costauds de Belleville », la bande des Trois Points, la bande des Orteaux ou celle des

Amandiers), sur leurs tatouages présentés, à tort, comme un signe de reconnaissance secret entre malfrats.

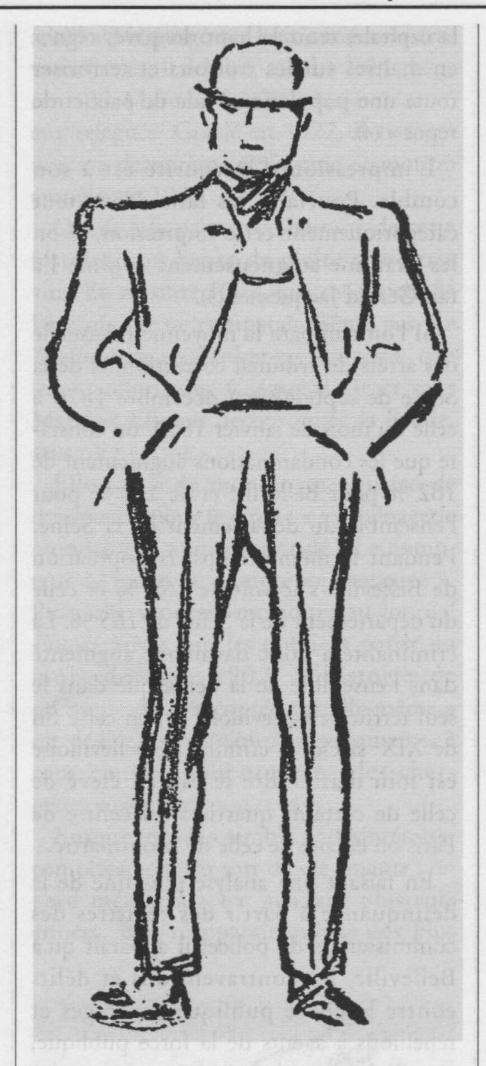
Certains faits divers sont exploités à outrance, comme la bataille rangée qui oppose apaches et policiers dans le bas Ménilmontant, le 6 juin 1902. Elle tient la « une » du *Petit Parisien*, avec un grand luxe de détails, pendant plusieurs jours, alors qu'elle ne figure même pas dans les registres de main-courante des commissariats de Belleville et de Ménilmontant.

Passe encore tant que les apaches se contentent d'exercer leurs méfaits dans leurs quartiers périphériques ! Mais, quand ils descendent accomplir leurs mauvais coups au cœur même de la capitale, on voit ressurgir d'autres peurs, celles que Louis Chevalier a symbolisées par l'équation désormais classique de « classes laborieuses, classes dangereuses » (6). On se croirait revenu plusieurs décennies en arrière... En 1869, quand on faisait rimer « Bellevillois » avec « barbare », parce qu'au moment même où les électeurs bellevillois envoyaient siéger le républicain Gambetta à la Chambre, les bandes de « blouses blanches » étaient descendues plusieurs soirs de suite mettre Paris à feu et à sang... Ou en 1871, quand Francisque Sarcey ne désignait les Bellevillois que comme les « émeutiers », à cause de la part active prise par les bataillons de Belleville dans la Commune de Paris.

Ces apaches, dont parle si abondamment, et finalement avec beaucoup de complaisance, une presse désireuse de vendre du papier, sont désignés comme des bandes organisées qui font trembler la société. Ils évoquent un autre danger, dénoncé dix ans plus tôt par la même presse, les anarchistes qui, eux aussi étaient désignés comme une menace pour la société. L'amalgame politique n'est pas loin : ces hordes d'apaches ne seraient-elles pas l'avant-garde des masses ouvrières retranchées dans leur bastion de Belleville, prêtes à déferler sur Paris dès que le « grand soir » serait venu ?

On voit se dessiner une confusion entre l'armée du crime et la foule des travailleurs, dont ne se cache d'ailleurs pas *Le Matin* quand il souligne la complicité objective existant entre les apaches et la population ouvrière. Une confusion tout à fait volontaire entre la canaille et « la gueuse », cette République encore honnie de certains.

L'affaire des apaches bellevillois s'inscrit aussi dans un autre contexte dont il faut dire quelques mots.



Depuis 1880, s'instaure en France un vaste débat sur la peine de mort. De nombreux pays européens (Italie, Pays-bas, Grèce, Portugal, etc.) votent l'abolition. En France, on assiste à un double mouvement depuis les années 1873-1880 : d'une part, les jurys de cours d'assises accordent de plus en plus souvent le bénéfice des circonstances atténuantes aux accusés, et, d'autre part, le chiffre des exécutions capitales diminue par suite de l'application plus fréquente de la grâce présidentielle ; la peine de mort devient donc obsolète.

En 1906, deux propositions d'abolition de la peine capitale sont déposées par Joseph Reinach et Paul Meunier, et, le 3 juillet 1908, le gouvernement doit mettre en discussion, sous la pression, un projet sur ce thème à la Chambre des députés.

Il est certain qu'en plaçant systématiquement à la « une » des journaux les crimes les plus horribles et en publiant les feuilletons les plus dramatiques et les plus sanguinaires, la grande presse populaire participe à une campagne sécuritaire plus large qui vise à mobiliser l'opinion publique contre l'abolition de la peine de mort.

Tel est le but de la campagne que lance *Le Matin* en 1907, sous le titre de « La guerre aux Apaches ». Il donne la parole à ses lecteurs sur les mesures à prendre pour épurer Paris : « Quels sont donc les moyens pratiques propres à enrayer définitivement le banditisme parisien ? Dans la multitude de lettres qui nous sont parvenues depuis le commencement de cette série d'articles sur les exploits de nos malfaiteurs, des milliers de lecteurs nous ont exposé leurs idées à ce sujet. Or, ces idées, toutes, concordent. Ce sont celles du simple bon sens ». Elles peuvent se résumer facilement : « De la répression, encore de la répression, toujours de la répression ! »... et suit un éventail de propositions qui vont de la réforme de la loi de 1880 sur les débits de boissons à l'application rigoureuse de la peine de mort, en passant par l'instauration de châtiments corporels « préventifs ».

L'apache bellevillois est une figure pittoresque du Paris de la Belle Epoque, participant au charme « canaille » d'une capitale qui, en 1900, entend exposer à l'univers la prospérité française. Mais elle apparaît, en grande partie, si l'on s'en réfère aux archives judiciaires notamment, comme une construction de la grande presse populaire. S'il est concevable qu'un afflux important de chalands et de richesses dans une grande ville où les tensions sociales étaient loin d'être réglées, pouvait provoquer un accroissement de la délinquance, il est difficile de ne pas s'interroger sur les arrières-pensées politiques de ceux qui se livrèrent à une telle exploitation médiatique.

Christiane Demeulenaere-Douyère

(1) *Casque d'Or*, réalisé par Jacques Becker (1952), avec, notamment, Simone Signoret, Serge Reggiani et Claude Dauphin dans les principaux rôles.

(2) On connaît assez bien l'affaire de Casque d'Or qui fit les choux gras de la presse parisienne et dont nous disposons du récit qu'en laissa l'héroïne, récit bien sûr plus ou moins digne de foi.

(3) *Le Moniteur du XX*e, 19 août 1906.

(4) *Le Petit Parisien*, « Les rois du pavé », avril 1900.

(5) Voir « Pour en savoir plus ».

(6) Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX*e *siècle*, Paris, Plon, 1958.

Pour en savoir plus :

Pierre Drachline et Claude Petit-Castelli, *Casque d'Or et les apaches*, Paris, Renaudot, 1990, 213 p.

Gérard Jacquemet, « La violence à Belleville au début du XXe siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, Paris, 1978, pp. 141-167.

Gérard Jacquemet, *Belleville au XIX*e *siècle, du faubourg à la ville*, Paris, EHESS-Touzot, 1984, 452 p.

Décembre 1947 : Le procès de Xavier Vallat



Le 2 décembre 1947, Xavier Vallat, membre du gouvernement de Vichy est jugé en Haute Cour de Justice. Il fut successivement Secrétaire général aux Anciens Combattants, Commissaire général aux Questions Juives, détaché auprès du Chef du Gouvernement pour les questions relatives à la production agricole et au ravitaillement avant de remplacer Philippe Henriot comme éditorialiste au Radio-journal de France. Arrêté par les Résistants, le 27 août 1944, il est interné et maintenu en détention jusqu'à la date de son procès, selon l'ordonnance du 4 octobre 1944 (1).

L'acte d'accusation reproche à Xavier Vallat, outre les mesures édictées contre les Juifs, son initiative de créer l'U.G.I.F., et le fait d'avoir volontairement succédé à Philippe Henriot - qui venait d'être assassiné - comme éditorialiste à la Radio.

La Haute Cour de Justice est une juridiction d'exception. Elle est chargée, par l'ordonnance du 18 novembre 1944 complétée par celle du 18 janvier 1945, de juger les ministres et les hauts fonctionnaires du gouvernement de Vichy. Depuis la loi du 27 décembre 1945, elle se compose d'un président, deux vice-présidents, membres de l'Assemblée et de 24 jurés tirés au sort sur une liste de 96 membres établie par l'Assemblée proportionnellement au nombre de députés de chaque parti.



Xavier Vallat, est né le 23 décembre 1891 à Villedieu (Vaucluse). Fils d'un instituteur public, il est le dixième d'une famille de onze enfants.

Il fait ses études à Toulouse puis à Aix-en-Provence. Licencié ès-lettres il professe dans un collège catholique.

Il a une brillante conduite durant la guerre de 1914 : trois blessures qui entraînent l'amputation d'une jambe et la perte d'un œil ; trois citations, la croix de guerre et la Légion d'honneur à titre militaire.

Il se marie le 6 avril 1919 et se fixe à Paris. Elu député en novembre 1919 sur une liste d'Union Républicaine nationale, il est battu aux élections de 1924. Licencié en droit, il se consacre alors au Barreau. Il s'engage à la *Fédération nationale catholique* et participe à la revue littéraire *Les Lettres.* Il est élu sans étiquette à Tournon aux élections du 22 avril 1928 et réélu le 1er mai 1932.

Catholique social, il adhère aux *Croix de Feu* mais s'en retire quand de la Rocque fonde le *Parti Social Français.*

Il participe aux travaux de la *Revue internationale des Sociétés secrètes* et des *Cahiers de l'Ordre.* A la Chambre des députés il se consacre successivement aux travaux de la Commission de l'Armée, de la Commission d'Alsace-Lorraine, de la Commission de l'Education nationale, de la Commission des Affaires étrangères. Il est président du groupe des Anciens combattants et enfin vice-président de la Chambre des députés. En 1936, Xavier Vallat critique ouvertement Blum "premier président israélite du Conseil des ministres".

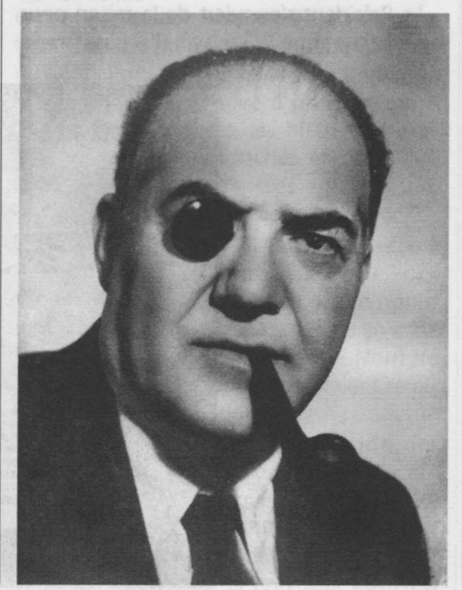
Il est membre, depuis 1936 du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris. En 1938, il vote l'accord de Munich et en novembre 1939, accepte de remplir une mission de propagande française à Madrid, à la demande de Champetier de Ribes. A la fin du mois de mai 1940, il est consulté par Paul Reynaud sur le remaniement ministériel.

Le 8 juillet 1940, il se rend à Vichy...

Au Gouvernement de Vichy

Au début du procès, le Président Noguères attaque le chapitre des activités de Xavier Vallat à partir du 10 juillet 1940. Celui-ci confirme qu'il est nommé Secrétaire général aux Anciens Combattants sur proposition de Weygand. D'emblée il propose au Maréchal Pétain la création d'une association unique d'Anciens Combattants qui aura pour but de se substituer aux multiples organisations existantes. Cette association dite *apolitique et aconfessionnelle*, est en réalité destinée à "faire le ménage" chez les Anciens Combattants en éliminant tous les responsables ayant soutenu le Front Populaire et d'une manière générale tous les opposants à Vichy. Ne seront retenus que ceux (de droite ou de gauche) qui montreront leur fidélité au Maréchal en lui prêtant serment.

Xavier Vallat.



La Légion française des Combattants (2) est donc créée le 29 août 1940. Il faut rappeler que la Légion donnera naissance au S.O.L (Service d'Ordre Légionnaire) qui sera lui-même à l'origine de la Milice. La Légion devient, dès sa création, une vaste entreprise de délation et ses adhérents se comportent comme de véritables policiers. C'est la raison qui amène quelques présidents de Légions à donner rapidement leur démission (3).

Après l'ordonnance allemande du 22 septembre 1940 interdisant la Légion en zone occupée, Xavier Vallat, qui n'est pas d'accord, demande audience à M. Abetz. Il est reçu par le Consul général Schleier qui confirme la décision allemande sous prétexte que la Légion, dont ils n'avaient pas le contrôle, était trop dangereuse pour eux.

"J'ai essayé d'installer la Légion Française en zone Nord malgré la défense allemande souligne l'accusé. *Pierre Héricourt, qui était directeur général, et Heurteaux, l'as de la Grande Guerre, qui était vice-président au titre de l'Air manifestèrent le désir de rentrer à Paris... (cela) allait nous permettre, par un travail de contact personnel, de mettre en place l'armature de la Légion en zone Nord..."*



Le maréchal au milieu des légionnaires (Aix-en-Provence le 23 juillet 1941).

Pour justifier aux Allemands leurs présences à Paris, Pierre Héricourt est nommé Directeur de Cabinet, et le colonel Heurtaux, Chargé de mission. Tous deux sont installés rue de Bellechasse. Héricourt a pour fonction essentielle de fournir de faux papiers - parfaitement réguliers - à tous les évadés qui se présentaient et Heurteaux de s'occuper des Centres d'accueil pour les démobilisés notamment en Bretagne et en Normandie. Heurteaux, déjà entré en Résistance (Réseau Hector), fut arrêté et déporté.

Au lendemain du renvoi de Laval par le Maréchal Pétain, le 13 décembre 1940, Abetz se rend à Vichy. Il exige la démission des ministres accusés d'avoir conspiré contre Laval ainsi que celle de Xavier Vallat suspect aux Allemands pour son activité au sein de la Légion. Le 20 décembre 1940, les Allemands lui interdisent le séjour en zone occupée. Dès lors, sur la demande de M. Peyrouton, Xavier Vallat porte, le 9 janvier 1941, sa démission au Maréchal qui la refuse. Trois mois plus tard, c'est l'amiral Darlan qui lui demande de partir pour *éviter des difficultés avec les Allemands.*

La question juive

Dès que l'amiral Darlan obtient le départ de Xavier Vallat, il est dans l'obligation de lui offrir un nouveau poste, s'il ne veut pas semer le trouble chez les membres de la Légion. Parmi les fonctions qui lui sont offertes, Xavier Vallat opte pour le poste de *Commissaire aux questions juives* : *"J'estime que j'ai plus de compétence pour m'occuper de ce problème, sur lequel je me suis penché depuis longtemps que pour d'autres problèmes d'ordre purement administratif que je connais moins bien."*

Il s'agit, à ce poste, de réactualiser et de mettre en application la loi du 30 octobre 1940 - appelée loi Alibert du nom de son auteur - selon les vœux de Darlan. Une première loi est promulguée le 2 juin 1941, puis modifiée le 22 juillet 1941.

Ces lois ont pour but de recenser les Juifs selon des critères raciaux, de les exclure de toute fonction administrative ainsi que des circuits économiques par mise sous tutelle et vente de leurs propriétés commerciales.

Pour justifier son action, l'accusé développe longuement sa position antisémite. Il expose que dans l'histoire les juifs se sont toujours heurtés à l'hostilité des peuples dans lesquels ils s'étaient disséminés, parce que le Juif est *insociable* ; que la loi mosaïque interdit à un Juif d'épouser une fille d'une autre nation ; que le Juif est appelé à dominer ; qu'il se croit d'une essence supérieure et par conséquent être à l'origine d'un super-Etat dans les Etats.

L'accusé confirme avoir dit à l'amiral Darlan en présence du Maréchal : *"Dans ces conditions il faut prendre des mesures de protection contre une influence juive prépondérante dans un certain nombre de secteurs où ils peuvent, du fait de cet exclusivisme ethnique indélébile, arriver à prendre les leviers de commande les plus importants et diriger (...) un peuple qui leur donne simplement asile."*

Certains Juifs bénéficient toutefois de sa mansuétude : ce sont ceux qui ont reçu le baptême du sang sur le champ de bataille ainsi que leur famille.

A la question : *est-ce que le problème juif existait en France ?* l'accusé répond : *"Je le pense (...) car il y a chez nous ce que j'appellerai une tradition nationale anti-juive."*. Suit une longue explication selon laquelle les plus grands de nos hommes politiques sont finalement tous antisémites. Il ajoute, bien sûr, la tradition de l'Eglise, la doctrine de l'Eglise en matière d'antijudaïsme d'Etat, précisant que de 1221 à 1755, vingt-neuf papes ont promulgué cinquante-sept bulles ayant trait aux questions juives...

Le Président s'enquiert de la raison pour laquelle, nommé le 1er avril, l'accusé prend contact deux jours plus tard avec les autorités allemandes à Paris. Xavier Vallat y rencontre Abetz et le général Stülpnagel auxquels il explique la conception du problème juif proposé par le Gouvernement français, insistant pour que les anciens combattants bénéficient d'une situation privilégiée, en échange de quoi il les assure de son esprit de *collaboration le plus loyal.*

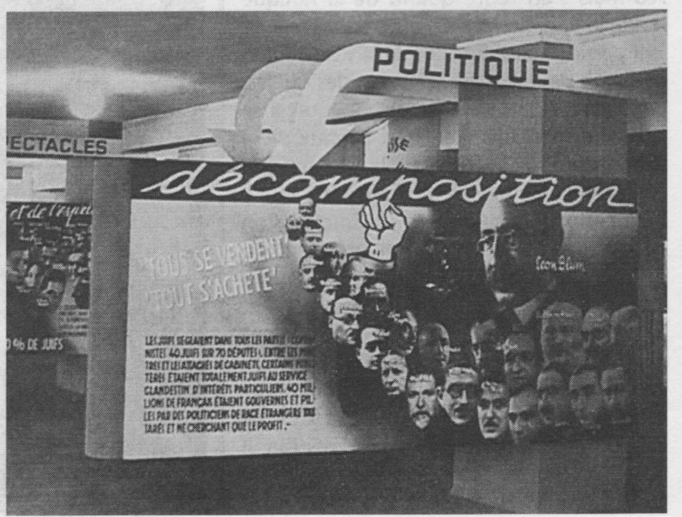
Le Président s'indigne qu'il ait pu prononcer ces mots. Ce à quoi l'accusé répond : *"... (Les Allemands) ne m'ont pas fait d'objections. J'ai dit à ce moment là : "Dans ces conditions, nous travaillerons d'accord sur le plan administratif et législatif." Un point c'est tout."*

La loi du 2 juin 1941

Le statut des Juifs est finalement promulgué le 2 juin 1941. Le Maréchal l'avait soumis au Saint-Siège par l'intermédiaire de Léon Bérard, ambassadeur au Vatican. La conclusion des rapports établis par l'ambassadeur est claire : *"En principe, il n'y a rien dans les mesures prévues qui puisse donner prise à la critique, du point de vue du Saint-Siège..."*. En gros, le Vatican donne son accord.

L'accusé tente de justifier que cette loi est une mise au point de celle du 3 octobre 1940, mais dans un sens favorable pour les Juifs : dans l'article 1er il a substitué le critère religieux au critère de la race *qui ne pouvait être juridiquement établi* ; à l'article 3 il étend à leur famille les avantages consentis aux anciens combattants ; à l'article 7 il suspend l'application de la loi aux prisonniers de guerre et à leur famille.

L'acte d'accusation reproche à Vallat d'avoir pratiquement écarté les Juifs de toutes les activités de la nation. Certes, rétorque l'accusé, la loi interdit aux Juifs toutes les professions de spéculation ainsi que les professions se référant à la presse, à la radio et au cinéma, mais il leur laisse le droit d'exercer toutes les professions créatrices, tous les métiers producteurs. Il omet de préciser que les fonctions de directions leur sont interdites (article 2) d'une maniè-



Panneau de l'exposition antijuive à Paris en septembre 1941.

re absolue, même aux Anciens combattants qu'il prétend protéger.

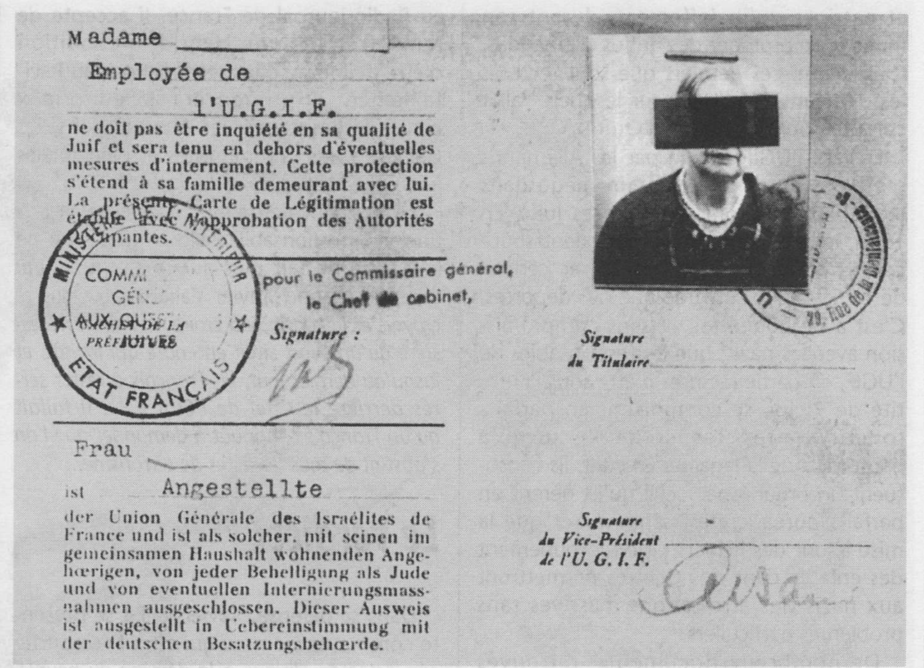
Il explique ensuite qu'il a fixé le *numerus clausus* des professions libérales à 2 % de la population française. Et le Président de s'étonner que Vallat, dans une conférence à l'Ecole nationale des Cadres civiques, s'était félicité de l'exclusion de plusieurs centaines d'avocats juifs du Barreau de Paris et d'environ 2 000 médecins du corps médical de la Seine. Cette loi fixe également la proportion d'étudiants juifs à admettre dans les Universités.

"Tous ceux qui tombent sous le coup de l'article premier de la loi du 2 juin doivent se faire recenser". Cette obligation sera respectée à la lettre selon les ordres du Commissaire. Le célèbre chroniqueur judiciaire, Geo London, tombant sous le coup de cette loi, Léon Daudet son ami ainsi que Mgr Gerlier interviennent auprès de Xavier Vallat pour lui accorder une dérogation : celui-ci refuse. Bien plus, il s'indigne qu'en mai 1941, un millier de Juifs se trouvent encore à Vichy dans l'entourage du Maréchal et insiste sur la nécessité de *tenir la bride serrée aux Juifs de la zone libre*. Puisque 150 000 Juifs au bas mot se sont réfugiés en zone non occupée, et que d'autres arrivent chaque jour, Vallat réclame des mesures strictes : internement de certains ; assignation de résidence forcée à d'autres ; mise sous administrateur provisoire des fortunes importantes ; création de chantiers spéciaux de travail pour ceux qui n'ont pas de ressources connues.

La réalisation de ces projets suppose la création d'un fichier nominal soigneusement tenu à jour de tous les Juifs, leur surveillance grâce à une carte d'identité spéciale, la création de grands chantiers pour absorber cette main d'œuvre obligatoire, toutes choses qui ne sont pas du ressort du Commissariat aux questions juives, et que Vallat réclame avec instance au Gouvernement de Vichy.

"*Valait-il mieux*, interroge Vallat, *que le Gouvernement français s'occupât du problème juif ou en laissât la responsabilité entière, morale et matérielle, aux autorités d'occupation ?*". Il cite alors une série de statistiques desquelles il ressort que 92 % des Juifs ont disparu en Europe sous l'autorité allemande, alors que 95 % des Juifs de nationalité française ont survécu. Il reconnaît que les Juifs étrangers domiciliés en France n'ont pas été épargnés.

Comme il s'agit d'une loi d'exception concernant une certaine catégorie de personne, encore faut-il les connaître. En zone Nord le recensement avait été fait en 1940 par ordre des autorités d'occupation. En zone Sud, le recensement est fait par les soins des préfets, et le résultat centralisé à Vichy. Les intéressés doivent remettre, de leur plein gré, une déclaration au préfet. Les contrevenants subissent une sanction pénale pouvant, pour les récidivistes aller jusqu'à l'internement dans un camp spécial.


Madame
Employée de
l'U.G.I.F.
ne doit pas être inquiété en sa qualité de Juif et sera tenu en dehors d'éventuelles mesures d'internement. Cette protection s'étend à sa famille demeurant avec lui. La présente Carte de Légitimation est établie avec l'approbation des Autorités occupantes.

pour le Commissaire général,
le Chef de cabinet,
Signature :

Frau
ist Angestellte
der Union Générale des Israélites de France und ist als solcher, mit seinen im gemeinsamen Haushalt wohnenden Angehœrigen, von jeder Behelligung als Jude und von eventuellen Internierungsmassnahmen ausgeschlossen. Dieser Ausweis ist ausgestellt in Uebereinstimmung mit der deutschen Besatzungsbehœrde.

Signature du Titulaire

Signature du Vice-Président de l'U. G. I. F.

Photo extraite du livre de Maurice Rajsfus : Des Juifs dans la Collaboration. E.D.I. 1980.

Pour sa défense, l'accusé répond qu'il s'est toujours opposé aux mesures vexatoires imposées aux Juifs par les Allemands : il s'est toujours opposé au port de l'étoile jaune, à l'interdiction des lieux publics ainsi qu'au couvre-feu spécial.

La loi du 22 juillet 1941

Le Président veut savoir la portée de la loi du 22 juillet 1941 qui fixe le statut des biens juifs. Xavier Vallat explique que cette loi n'eut sa pleine application qu'en zone sud, puisqu'en zone occupée ce sont les ordonnances allemandes qui priment le texte français. L'ordonnance allemande du 18 octobre 1940 avait nommé un commissaire-gérant à toutes les entreprises juives, celle d'avril 1941 avait bloqué tous les capitaux et tous les biens juifs, sans exception. L'accusé précise que la loi du 22 juillet ne donnait que la *possibilité* de nommer un administrateur-provisoire à un bien juif. A deux exceptions près, les biens mobiliers juifs ne furent pas touchés et sur 3 000 entreprises juives recensées en zone sud, un tiers se vit doter d'un administrateur.

Le Président Noguères donne acte à l'accusé d'avoir empêché que des "coquins" comme Louis Thomas, ne puissent administrer des biens israélites en zone Sud, alors qu'ils pillaient en zone Nord les biens dont les Allemands leur avaient remis l'administration.

En ce qui concerne la spoliation des biens juifs (fait reproché dans l'acte d'accusation), Vallat répond que le produit de la vente était versé à la *Caisse des Dépôts et Consignations* au nom du juif propriétaire et portait intérêt. La loi prévoyait toutefois un prélèvement de 10 % qui alimentait à la même Caisse un fonds spécial le *fonds de solidarité juive*, destiné à secourir les familles juives nécessiteuses. Ces sommes étaient distribuées par les personnalités qui étaient à la tête d'œuvres d'assistance juives, et plus tard par le Conseil d'administration de l'*Union Générale des Israélites de France (U.G.I.F.)*.

L'U.G.I.F.

Au mois d'Août 1941, plusieurs milliers de Juifs étrangers sont arrêtés, en zone occupée par les Allemands (saufs les juifs roumains, turcs, bulgare et hongrois). Ils sont conduits à Drancy, puis faute de place, à Beaune-la-Rolande et dans le camp de Pithiviers. Ces rafles furent faites sur ordre direct de Danneker (directeur du service anti-juifs de la Gestapo) à la Préfecture de Police. Le 29 août, Vallat reçoit une lettre des Allemands lui demandant de créer une Union fédérale de tous les Juifs de France. Cette Union, qui aurait à prendre en charge les familles nécessiteuses juives. Si le 25 septembre cette Union n'était pas créée, les Allemands s'en chargeraient. Or, si une association était créée par ordonnance allemande on risquait de retrouver à sa tête deux complices juifs de Danneker : l'autrichien Israëlovitch et le hongrois Biberstein. Ceux-ci publiaient déjà un *Bulletin officiel* juif, où l'on essayait de faire passer pour des desiderata des Juifs, ce qui convenait à Danneker.

Xavier Vallat se charge de la création de l'UGIF, décidée par la loi du 29 novembre 1941.

L'accusé a, dans son esprit, scindé les Juifs en deux catégories : d'une part les "étrangers" qu'il abandonne à leur sort et d'autre part, les Juifs français, intégrés de longue date dans la bourgeoisie française

et patriote qu'il s'efforcera, durant son mandat de protéger des griffes allemandes. C'est parmi ces derniers que sont recrutés les dirigeants de l'UGIF sur lesquels Vallat compte pour faire régner l'Ordre.

En fait, l'UGIF exigée par les Allemands n'est pas autre chose qu'un piège dans lequel les nazis ont enfermé les Juifs. En 1941, les Juifs français ne pouvaient soupçonner ce qu'ils découvriront avec certitude en 1943 : le sort tragique des déportés. C'est avec bonne foi, et sans compromission avec les nazis, que les responsables de l'UGIF, en partie rassurés d'être sous l'autorité de Vichy, se comportent en parfaits fonctionnaires, respectueux - jusqu'à l'absurde - de la légalité. En effet, ils constituent un organisme social qu'ils gèrent en parfaits bureaucrates, sans penser que la mise à jour des fichiers et le regroupement des enfants dans des Centres permettront aux nazis des arrestations massives sans problèmes particuliers.

De nombreux documents, retrouvés après la guerre dans les archives allemandes, datés de décembre 1941, montrent le profond désaccord entre Xavier Vallat et les Allemands ou les Français qui faisaient leur jeu.

C'est le 20 février 1942, après une vive altercation avec le capitaine Dannecker, que la décision est prise par les autorités allemandes (Militärbefhelshaber) d'interdire à nouveau la zone Nord à Xavier Vallat. Cette décision lui est confirmée dès le lendemain par de Brinon lui-même.

Le 19 mars, Darlan l'informe par écrit que le chef de l'Etat a pris la décision de le remplacer à la tête du Commissariat général. Le 31 mars son chef de cabinet à Paris, Lionel Cabany, est arrêté dans le bureau de Dannecker. A cette date, Xavier Vallat est informé qu'il va être remplacé par Darquier de Pellepoix. Il supplie Darlan de ne pas faire ce choix qu'il juge néfaste, supplique réitérée auprès de Laval qui vient de reprendre la tête du Gouvernement sur ordre des Allemands. Laval lui répond que les Allemands tiennent à cette nomination et qu'il ne peut engager une bataille sur ce sujet.

Obligé de quitter ses fonctions, Laval lui propose d'entrer dans les rangs du personnel diplomatique à Sofia. Mais le poste ne peut lui être attribué, puisqu'il lui faut nécessairement un visa allemand que l'occupant lui refuse. Peu après, Laval le nomme auprès de lui, en tant que Chargé de mission concernant le ravitaillement et la collecte agricole. C'est ce poste qu'il conservera jusqu'à son arrestation, le 27 août 1944.

Editorialiste à la Radio

Le 28 juin 1944, Philippe Henriot, Secrétaire d'Etat à l'information et éditorialiste à la Radio est assassiné. Le jour même, Laval demande à Xavier Vallat de le remplacer en alternance avec le fasciste Paul Marion (4) au Radio-journal de France. Il accepte de remplacer son ami Henriot à condition d'être maintenu dans ses fonctions au Ravitaillement. Il prononcera 25 éditoriaux contre la Résistance, les Anglo-Saxons, les Gaullistes, les Communistes et bien sûr les Juifs.

Le Président s'étonne que l'accusé ait pris une telle responsabilité alors que l'issue de la guerre ne fait plus aucun doute : *"J'ai accepté,* répond Xavier Vallat, *parce que je croyais et je continue à croire qu'il était nécessaire qu'une voix se fit entendre qui invitât, et jusqu'au dernier jour, les Français à rester serrés derrière le Chef de l'Etat (...). Il fallait qu'un Français continuât à demander que l'on s'abstint de tous les actes de terrorisme... "*

Le verdict

Dans sa défense, Xavier Vallat se présente comme un homme *qui a voulu consacrer son activité politique à la défense du peuple.* Il en veut pour preuve ses trois demandes, en tant que député, de suppression des sociétés anonymes. Légitimiste, il se défend d'être républicain, mais reconnaît avoir, par trois fois, mis "vive la République" au bas d'une affiche : *"Je vous promets de ne pas recommencer !"* répond-il au juge qui s'en étonne. En ce qui concerne les Juifs, il ne renie en rien ses convictions antisémites. Il répète sa fidélité envers Pétain et son régime qu'il considère comme le seul capable de faire face aux Allemands.

La sincérité avec laquelle l'accusé tente de se justifier est incontestable. Mais elle montre à l'évidence le plaisir avec lequel il a profité de son pouvoir pour réaliser ses vieux fantasmes de politicien de droite. Il est le promoteur de la Légion des combattants qui aboutira à la formation de la Milice ; le promoteur d'un antisémitisme d'Etat et de l'U.G.I.F. qui le rendront à terme complice des nazis dans la déportation des Juifs ; le continuateur naïf d'une politique vichyssoise, parce qu'il croit - jusqu'au dernier jour - à une possible victoire de l'Allemagne à cause des armes secrètes. C'est cet homme-là dont on attend la condamnation.

Après trois heures de suspension d'audience, la Haute-Cour vient rendre son arrêt.

Considérant :

- que Xavier Vallat, *en qualité de Secrétaire général aux Anciens Combattants a donné à la Légion, créée par lui des consignes tendant à faire des légionnaires des agents "d'observation et de contrôle" au service de la politique du pseudo-gouvernement présidé par Pétain ;*

- qu'il a sollicité le poste de Commissaire général aux Questions juives, qu'il a présenté aux Allemands le programme qu'il entendait réaliser et qu'il les a assurés *de son esprit de collaboration le plus loyal ;*

- qu'il a mis en exécution ledit programme *qui tendait à rejeter les Israélites français hors de la communauté française et ce, en présence de l'ennemi occupant une grande partie du territoire national ;*

- qu'il a donné au "Radio-Journal de France" *où il s'est efforcé de diminuer dans l'esprit des Français qui l'écoutaient la volonté de lutter contre l'ennemi... ;*

- que ces faits dans leur ensemble, *constituent l'entreprise de démoralisation de l'Armée ou de la nation prévue et réprimée par l'article 76, paragraphe 4 du Code pénal.*

Mais considérant que Xavier Vallat, *notamment en raison des blessures reçues au service de la Patrie doit bénéficier de larges circonstances atténuantes ;*

Par ces motifs,

Condamne Xavier Vallat à la peine de dix années d'emprisonnement, le condamne à l'indignité nationale à vie, le condamne à tous les dépends...

Nous ne ferons aucun commentaire au sujet de ce verdict.

Nous pensons simplement que le procès de ce parfait politicien au service d'un Etat fort est intéressant dans le sens où il peut servir d'exemple aux démocrates qui luttent sans cesse contre les dangers d'un Etat autoritaire.

Et c'est notre cas.

Pour la petite histoire, Xavier Vallat, jusqu'au bout fidèle à ses convictions, deviendra, à sa libération, directeur de l'hebdomadaire monarchiste *Aspect de la France.* Il meurt en 1972.

G. Pelletier

(1) L'ordonnance du 4 octobre 1944 prévoyait l'internement administratif jusqu'à la fin des hostilités, soit le 8 mai 1945. Pour des raisons politiques on maintint les accusés en prison jusqu'à la date de leur jugement.

(2) A ne pas confondre avec la Légion des Volontaires Français.

(3) Dès 1943, des responsables de Légions seront abattus par les Résistants.

(4) Marion sera condamné aux travaux forcés à perpétuité le 14 décembre 1948 et gracié pour raison de santé en 1953.

Une nouvelle Constitution ... en 1944 !

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale avait donné mandat à Pétain de rédiger un projet de Constitution.

Une commission devait mettre au point une nouvelle constitution afin de la soumettre au Maréchal. Fin 1943, un projet est confié à la garde de l'Amiral Fernet, Secrétaire général du Conseil national. Pétain en confie la lecture à Vallat pour avis. Celui-ci ne le trouvant pas à son goût, rédige, le 28 juin 1944, une nouvelle proposition qui est revue avec Dommange en date du 12 juillet 1944. Ce texte estime qu'il y a lieu d'avoir à la tête de la Nation un chef d'Etat qui désigne lui-même ses ministres. Ceux-ci sont responsables vis-à-vis de lui seul. C'est un projet basé sur le principe d'autorité.

L'article 1er était ainsi rédigé :

"L'Etat français est un Etat communautaire, hiérarchisé, régionaliste et social. Il doit assurer le respect des droits et veiller à l'accomplissement des devoirs de chacun en vue du bien commun de la France et de son Empire."



A. Gill, in *La Lune*, 15 septembre 1867.

Le portrait-charge à la lettre : détournements verbaux

A partir des années 1860 se répand, dans la presse satirique illustrée, une pratique qui a jusqu'alors peu attiré l'attention des historiens de la caricature. Des mentions autographes plus ou moins courtes sont en effet reproduites en complément des portraits-charges publiés, auxquels elles servent de légendes. Selon un biographe du caricaturiste André Gill, cette pratique aurait été initiée en 1866 par l'équipe du périodique satirique *La Lune*, alors dirigé par François Polo (1). Ce qui est certain, en revanche, c'est que la chose fut possible grâce aux progrès de reproduction sérielle de l'image réalisés dans les décennies 1840 à 1860, notamment par Charles Gillot. Initialement mis au point en 1850, le « gillotage » – également appelé procédé « paniconographique » (2) – per-



André Gill, "Me Lachaud", in L'Eclipse, 23 décembre 1866.

mettait de reproduire indifféremment et conjointement le trait de l'image et la lettre des légendes. Dans ce contexte inédit, les mentions manuscrites reproduites au bas des charges étaient évidemment d'autant plus facilement reproductibles.

Ces formules autographes ont connu un grand succès dans la presse satirique illustrée jusqu'à la fin du Second Empire. Nous en avons collecté, ça et là, une bonne centaine au hasard de recherches. D'après les indications de Charles Fontane, nous avons en outre dépouillé systématiquement les collections complètes de *La Lune* et de *L'Éclipse*, pour les années 1866 à 1874, en nous concentrant ainsi sur les portraits-charges produits par André Gill. Quoique dérisoire, la quantité d'images retenues – avouons-le – sur un mode aléatoire, permet de dégager quelques caractères qui sortent de l'exploitation souvent anecdotique ou comique de ces formules par la majorité des auteurs.

Le régime juridique de la caricature

N'ayant pas été autorisé par l'Assemblée à renouveler son mandat présidentiel, Louis-Napoléon Bonaparte prend le pouvoir d'autorité avec le Coup d'État du 2 décembre 1851. Dans le même temps, il entreprend un ensemble de réformes visant à asservir la presse, pour verrouiller le système. Il rappelle donc, dans un décret organique du 17 février 1852, sous l'article 22, une loi du 31 mars 1820, touchant plus particulièrement la caricature : « Aucuns dessins, aucunes gravures, lithographies, médailles, estampes ou emblèmes de quelque nature ou espèce qu'ils soient, ne pourront être publiés, exposés ou mis en vente sans l'autorisation préalable du Ministère de la Police à Paris, ou des Préfets dans les départements. En cas de contravention, l'œuvre sera confisquée, son auteur condamné à une peine d'emprisonnement [...] et à une amende... » Napoléon III rétablit ainsi une censure, draconienne et sévère, qui avait été abolie par la IIe République dès 1848, et l'impose pendant toute la période de son règne, empêchant du coup toute pratique de la caricature politique. Cet ensemble de mesures aura, entre autres, pour incidence de modifier l'expression des caricaturistes qui se rabattront désormais sur la caricature de mœurs, de types et de personnalités (apolitiques). A ce titre, le parcours d'un dessinateur d'obédience républicaine comme Nadar est significatif (3). Dans ce cadre coercitif, le portrait-charge connaîtra rapidement un regain d'intérêt massif, dont André Gill est incontestablement l'un des meilleurs représentants pour cette période (4). Mais, sous l'article 22, le décret du 17 février 1852 précise aussi qu'aucun portrait-charge ne pourra être publié sans l'autorisation préalable du « caricaturé ». De cette manière, Napoléon III gelait durablement toute entreprise de dérision de ses propres traits ou de ceux de son entourage familial et politique, en imposant un véritable interdit de représentation (5). Ainsi, en septembre 1870, après la défaite et la déchéance de l'empereur, le dessinateur Faustin fera le portrait-charge de Napoléon III juché sur un clystère, en *Robert Macaire* dont la nudité est cachée par une pancarte qu'il porte accrochée autour du cou, sur laquelle on lit cette mention manuscrite apocryphe : « J'autorise le caricaturiste Faustin à publier ma trompette, [signé] Napoléon III » (6)

Notons cependant que ces mesures ont perduré aux débuts de la IIIe République – sous l'égide du Bureau de la presse du ministère de l'Intérieur – pendant l'Ordre moral, jusqu'à ce que soit promulguée la loi sur la liberté de la presse en 1881. Une demande d'autorisation adressée par Gill à Victor Hugo en 1874 (7), ainsi qu'une lettre d'Émile Zola à Alfred Le Petit (8), l'attestent.

Dans ce contexte juridique, les caricaturistes et les journaux satiriques sont obligés de tenir une importante correspondance avec leurs « modèles ». L'entreprise épistolaire prend ainsi des proportions phénoménales avec Nadar, au moment où il se lance dans l'aventure de son *Panthéon-Nadar* (1854-1858) regroupant les personnalités parisiennes des Arts et des Lettres – peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens, écrivains, dramaturges, acteurs et journalistes – (9).

Les collections de la Maison de Victor Hugo (Paris) (10) conservent également plusieurs demandes d'autorisations adressées à l'écrivain par des caricaturistes, de 1867 à 1874. Certaines de ces missives adressées à un poète républicain et antibonapartiste reconnu – et dont le combat politique s'est exprimé dans l'exil – sont riches de renseignements. Le ton de ces demandes officielles est très variable, mais cristallise d'emblée un enjeu politique, à travers lequel les dessinateurs cherchent une connivence avec leur illustre modèle.

« Cher Maître,

Je travaille de temps en temps à un nouveau journal de théâtre intitulé *Le Masque*. Le R[édact]eur en chef qui est un de mes amis m'a prié de faire votre charge pour paraître le lendemain d'*Hernani*, au Français, ou de *Ruys-Blas* à l'Odéon.

J'ai accepté de grand cœur la proposition, mais vous n'ignorez pas qu'il nous faut quelques mots d'autorisation. Sans qui, Dame Censure empêcherait l'apparition du n°, ce dont cette fois, j'en suis sûr, elle serait bien aise.

C'est cette autorisation que je sollicite de votre bienveillance amicale. Vous me connaissez assez pour être certain que je n'abuserai pas de la permission pour faire une charge désobligeante. Au contraire, j'ai à cœur de vous prouver que si j'exagère un peu les traits de l'homme, je sais respecter le caractère du poète et du grand citoyen. » (11)

Le même jour, Étienne Carjat qui prépare simultanément deux portraits-charges d'Hugo, pour le compte de journaux différents, adresse séparément cette autre lettre :

« Cher Monsieur,

Au cas où la *Censure* m'empêcherait de publier dans *Le Boulevard* un portrait de vous, je crois qu'elle ne m'interdirait pas votre *portrait-charge.*

Veuillez donc m'envoyer sous enveloppe à mon adresse 56, rue Laffitte votre signature au bas de cette phrase que le ministère réclame pour laisser paraître mon journal.

"J'autorise M. Carjat à publier mon portrait-charge dans *Le Boulevard.*"

Vous savez que je suis un homme à interpréter votre grande figure d'une façon respectueuse et – passez-moi le mot – intelligente.

Mille remerciements d'avance pour ce dernier service

Votre dévoué *quand-même*

Et. Carjat » (12)

Dans une veine plus convenue, Alfred Le Petit adresse la demande suivante, qu'Hugo a annotée d'un « accord » :

« Monsieur

Ayant l'intention de faire imprimer à part et sur papier libre tout [*sic*] les portraits qui auront paru dans le *Tam-tam* et d'en former une galerie des hommes célèbres de notre époque,

Je viens vous prier Monsieur de bien vouloir me donner votre autorisation à ce sujet.

Je suis avec respect votre humble et dévoué partisan.

A. Le Petit

dessinateur au *Tam-tam* » (13)

Plus concise et banale, en dépit d'une pique dirigée contre l'autorité impériale, Pilotell établit cette demande qu'Hugo annote d'un « oui » laconique :

« Cher Maître,

Le Ministre de l'Intérieur ne veut pas me laisser publier votre caricature sans votre autorisation.

Je viens vous la demander.

Salut cordial

G. Pilotell

43 rue de Madame » (14)

Enfin, André Gill communique cette requête, où transparaît encore la figure de la Censure à laquelle il vient de donner les célèbres traits de *Madame Anastasie* en vieille mégère armée d'une gigantesque paire de ciseaux et servant de perchoir à un hibou (15).

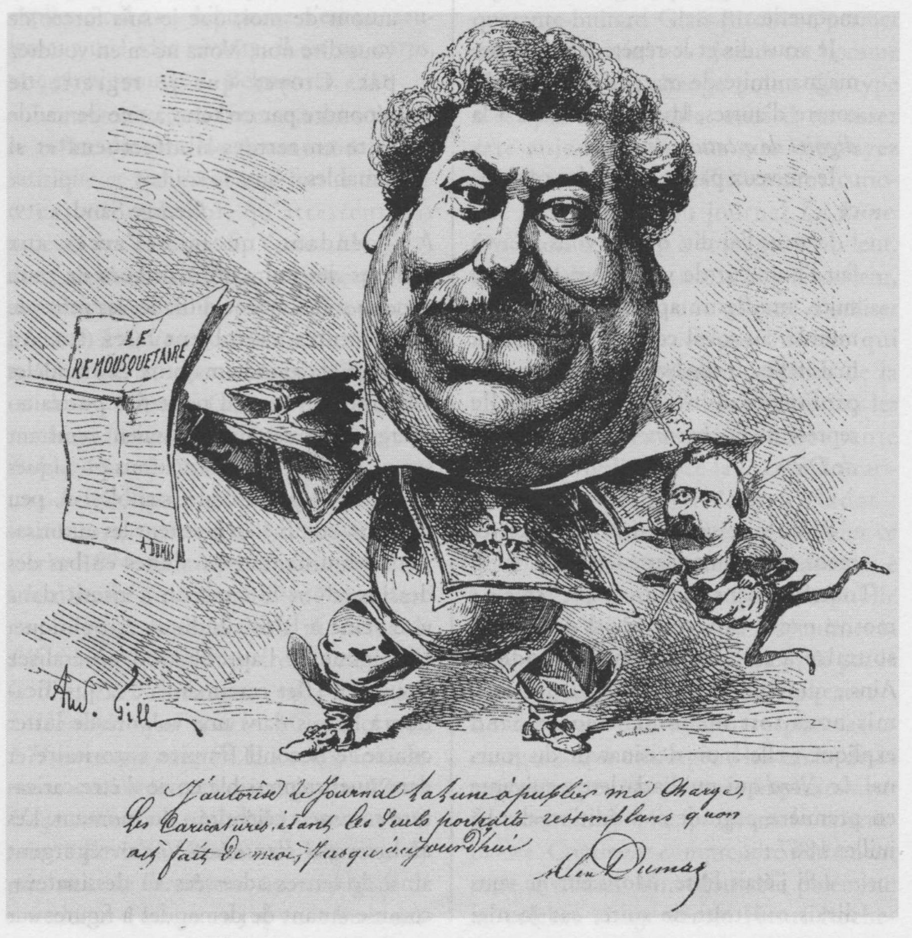
« And. Gill prie Mr Victor Hugo d'agréer ses respectueux hommages et de vouloir bien accorder au dessin ci-joint (*L'Homme qui pense* (16)) l'autorisation réclamée par la Censure.

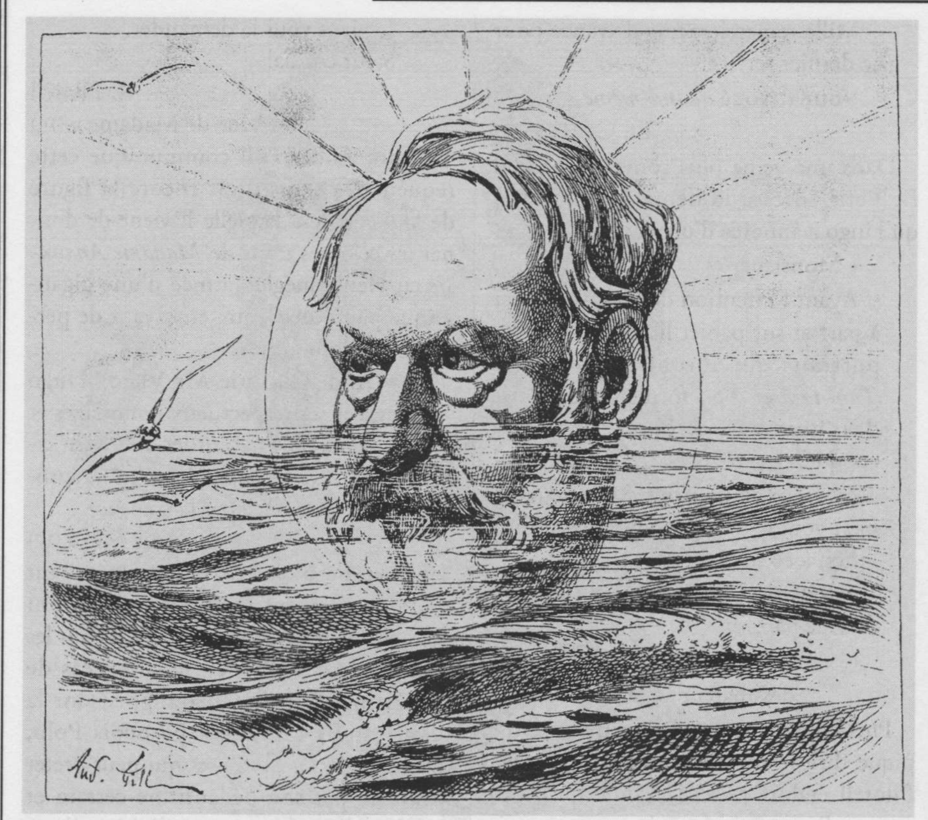
And. Gill » (17)

L'attitude de Victor Hugo autorisant systématiquement la publication de son portrait-charge ne fut pas celle de tous les « modèles ». Loin s'en faut. Le cas de Lamartine vaut d'être souligné, tant la justification adressée à François Polo, directeur de *La Lune* – et qui peut prêter à sourire par son pédantisme certain et son humilité feinte – est l'objet d'une réflexion plus large sur la caricature comme genre :

« Monsieur. Quelle que soit ma reconnaissance pour l'article biogra-

André Gill, "Alexandre Dumas", in La Lune, 2 décembre 1866.





André Gill, "Victor Hugo", in La Lune, 18 mai 1867

phique dont vous me parlez, je ne puis autoriser sur *ma personne une dérision de ma figure humaine* qui, si elle n'offense pas l'homme, offense la nature et prend l'humanité en moquerie.

Je vous dis et le répète, cette fausse magnanimité de ma part autoriserait, contre d'autres, la même offense à la *dignité de créature de Dieu*.

Je ne veux pas m'en rendre complice.

Je vous l'ai dit, quand vous m'avez fait l'honneur de venir chez moi à ce sujet, ma figure appartient à tout le monde, au soleil comme au ruisseau, mais telle qu'elle est. Je ne veux pas la profaner volontairement, car elle représente un *homme* et est un *présent de Dieu*.

Lamartine.

P.-S. – Je vous autorise parfaitement à imprimer cette lettre. » (18)

Toutefois, dans certains cas, le refus est motivé par le caractère trivial de l'image soumise à l'approbation du modèle. Ainsi, quoique le dessin qui lui fut soumis nous soit inconnu, George Sand explique-t-elle à un dessinateur du journal *Le Nord* qui publia la lettre suivante en première page de son édition du 13 juillet 1867 :

« Si j'étais libre, Monsieur, je vous dirais oui tout de suite, car je n'ai jamais été coquette et à 63 ans j'aurais mauvaise grâce à l'être ; mais tous mes amis *s'opposent*, et mes enfants seraient blessés et affligés. Cela vient d'être dit si sérieusement autour de moi, que je suis forcée de vous dire non. Vous ne m'en voudrez pas. Croyez que je regrette de répondre par un refus à une demande faite en termes si affectueux et si aimables.

George Sand. » (19)

Cependant, quoique l'accès aux archives des journaux satiriques de cette époque soit souvent difficile, les refus de « caricaturés » semblent rares (20). Au contraire, la grande majorité des modèles a donné son accord pour des portraits-charges dont certains reposaient pourtant sur un arsenal de déformations physiques violentes. Il y eut donc, semble-t-il, peu de refus, comme en attestent les autorisations manuscrites reproduites en bas des dessins, dont le contenu s'inscrit dans une veine à la fois ludique et politique. Ce régime de l'approbation généralisée trouve en effet certainement sa justification à la fois dans une volonté de lutter contre le Second Empire autoritaire et dans une irrépressible envie d'être caricaturé comme « célébrité » du moment. Les archives du *Panthéon-Nadar* regorgent ainsi de lettres adressées au dessinateur, comme autant de demandes à figurer sur la célèbre feuille collective. Citons à titre d'exemple le courrier de ce plumitif nommé René Lordereau s'invitant spontanément : « J'apprends, mon cher camarade, que tu vas faire paraître une sorte de revue comique des littérateurs. Si les infiniment petits sont admis, je te prie de penser à moi. Mon bagage littéraire n'est pas gros, mais il va le devenir, crois-le bien. » (21) Le portrait-charge apparaît donc comme une marque d'intérêt et un marqueur de célébrité, dont il convient de jouer habilement pour être investi d'une notoriété.

Le régime ludique

Une lecture rapide de ce *corpus* permet de saisir la diversité de fonds et de forme de ces autorisations. Certaines sont très convenues et d'un ton administratif neutre. Les modèles y délivrent l'accord officiel demandé. La formule est alors la suivante : « J'autorise le journal *La Lune* à publier ma charge ». Si, au début, cette manière sèche a été reproduite sporadiquement dans les journaux, elle a été rapidement abandonnée au profit de mentions plus spirituelles et polémiques, dans l'écrasante majorité des charges. C'est pourquoi, François Polo et André Gill – bientôt suivi par de nombreux dessinateurs et directeurs de feuilles satiriques – s'ingénièrent à les reproduire comme des légendes supplémentaires, redoublant les titres et les sous-titres imprimés.

En l'occurrence, le contenu de ces autorisations répond à plusieurs préoccupations dont on peut tenter une typologie. On peut en effet distinguer deux principaux ensembles numériquement équivalents. L'un concerne les questions de liberté et de censure. L'autre est plutôt consacré à la spécificité de la caricature, du portrait-charge et au rapport ressemblance-déformation qui prévaut dans ces images.

Nombreuses sont en effet les mentions qui font référence à la réalité d'une liberté d'expression brimée par un régime de censure politique. L'homme de presse Émile de Girardin, dont les journaux furent si souvent poursuivis et condamnés, semble inaugurer la veine politique et contestataire : « Si je refusais à *La Lune* l'autorisation que la loi l'oblige de demander, je contredirais tout mon passé, car ce serait admettre la censure et reconnaître ce que je ne reconnais pas : l'inégalité entre la plume et le crayon.

É. de Girardin. » (22) Le patron du journal *Le Siècle*, Léonor Havin s'exprime sur le même terrain : « Monsieur, Pourquoi serais-je plus sensible aux malices du crayon qu'à celles de la plume ? Vous me demandez l'autorisation de reproduire ma vieille figure, je vous l'accorde, j'aime trop la liberté pour ne pas m'exposer aux espiègleries du journal *La Lune*. Votre serviteur, L. Havin. » (23) Avec Jules Vallès qui dirige alors la revue littéraire républicaine *La Rue*, l'autorisation prend la forme d'une injonction volontairement ambiguë, jouant avec la polysémie de l'expression : « Chargez ! » (24)

On sait que certaines personnalités – comme Victor Hugo déclarant aux confins de la contestation et de la poésie : « Je veux toute la liberté comme je veux toute la lumière. » (25) – étaient officiellement caricaturées comme gens de lettres, mais que leurs opinions républicaines et leur opposition à l'Empire fondaient le second degré de leur représentation satirique (26). Inversement, l'ancien quarante-huitard élu député en 1857 et rallié à l'Empire en 1863, Alfred Darimon, accepte l'exercice et relève le défi comme pour prouver que la censure impériale n'est qu'un mirage : « – Pourquoi donc, Monsieur, vous refuserais-je l'autorisation que vous me demandez ? La charge est une des formes de la critique, et je crois avoir assez prouvé jusqu'ici que la critique ne me faisait pas peur. Alfred Darimon. » (27) Mais l'enjeu politique critique est le plus évident dans cette formule d'André Gill lui-même, singeant la procédure, en complément d'un autoportrait-charge où il s'est représenté en décapité souriant, la tête posée dans un plat d'or : « — Mon cher Polo, je n'aime pas la liberté ; vous me demandez celle de publier mon portrait. Je refuse net ! And. Gill. » (28)

Ces mentions autographes contiennent à l'évidence une dimension politique importante. Elles critiquent souvent le régime de la censure impériale et louent clairement la liberté comme valeur humaniste, au cœur même de la répression juridique, pour la détourner et la retourner en une sorte de pied de nez adressé aux censeurs pris à leur propre piège et montrés impuissants. Sous la république conservatrice, le républicain avancé Gambetta critiquera encore cet état de censure, en offrant à Gill une autorisation absolue et de principe, soulignant implicitement l'incohérence d'un régime partagé entre les libertés et le maintien d'une surveillance de la presse : « Je donne toute autorisation à *L'Éclipse* de composer et publier telle charge ou caricature à sa fantaisie de celui qui signe : *Léon Gambetta.* Paris, ce 11 septembre 1874. » (29)

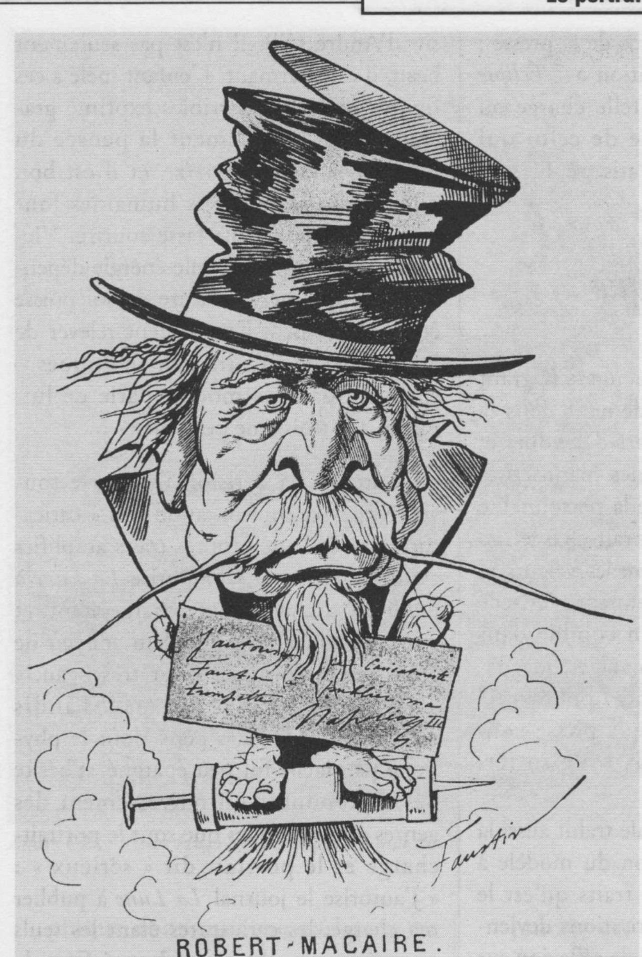
Le régime graphique

La force de ce détournement flagrant de la loi réside principalement dans la personnification des valeurs défendues et déclarées dans des formules manuscrites qui font écho au culte de la personnalité caractérisant alors le portrait-charge. La confusion entretenue entre les valeurs et les hommes qui les soutiennent n'est-elle pas en effet portée à son comble dans cette approbation du romancier, journaliste et polémiste Edmond About : « Je respecte trop la liberté de la presse pour ne pas me livrer à vous tout entier. Edmond About. » (30) ?

Cependant, cette formule trahit aussi la question de l'identification du modèle à l'image déformée de ses traits qu'est le portrait-charge. Ces autorisations deviennent alors souvent un lieu de réflexion sur l'essence même de la caricature et sur ses rapports au corps. Ainsi, le député bonapartiste du Tarn-et-Garonne Belmontet explique-t-il : « – L'homme n'est pas seulement une idée vivante, il est un corps, une physionomie. L. Belmontet. » (31)

Les autorisations livrent aussi souvent le reflet du modèle devant son image satirique et trahissent une forme de préoccupation de soi, qu'attestent par ailleurs les carnets de Victor Hugo. À deux reprises, en 1874, le poète évoque des caricatures de lui. « M. E. Douay, du journal *L'Éclipse*, est venu hier et m'a raconté que la censure venait d'interdire un dessin d'André Gill représentant *Victor Hugo, statuaire, sculptant les bustes de Robespierre, de Danton et de Marat* avec une petite figure d'enfant mêlée à ces hommes. » (32), écrit-il d'abord le 24 février 1874. Et quelques mois plus tard, à la date du 5 octobre 1874, il mentionne : « J'ai acheté les trois numéros de *L'Éclipse* où il y a les trois dessins de Gill : *L'Homme qui rit* (Thiers) ; *L'Homme qui parle* (Gambetta) ; *L'Homme qui pense* (V.H.). » (33) Initialement censurée, cette image du *Victor Hugo statuaire*… avait été à nouveau soumise à l'avis du Bureau de la presse du ministère de l'Intérieur, accompagnée de cette lettre d'Hugo : « J'ai vu le beau dessin d'André Gill. Il n'est pas seulement beau, il est charmant. L'enfant mêlé à ces figures sévères et terribles exprime gracieusement et gaiement la pensée du livre : *Quatre-vingt-treize*, et il est bon que, là où les passions humaines font trembler, l'innocence fasse sourire. Victor Hugo. » (34) Une telle énergie dépensée pour qu'une caricature de soi puisse être publiée peut-il seulement relever de la défense de valeurs démocratiques – surtout quand le modèle parle de lui-même à la troisième personne – ?

Toutefois, la dérision l'emporte souvent, mais la confrontation des « caricaturés » avec leurs propres traits amplifiés est omniprésente. « J'autorise *La Lune* à publier ma charge ; une charge étant, et par comparaison, le meilleur moyen de faire passer l'original pour très beau. » écrit Victorien Sardou (35). Tandis qu'Alexandre Dumas père, dont le physique peu facile fut peu épargné, n'hésite pas à prononcer un renversement des genres antinomiques que sont le portrait-charge et le portrait dit « sérieux » : « J'autorise le journal *La Lune* à publier ma charge, les caricatures étant les seuls portraits ressemblants qu'on ai faits de moi jusqu'aujourd'hui. Alexandre Dumas. » (36) Enfin, toujours dans ce registre du regard porté sur soi, l'ancien quarante-huitard Glais-Bizoin se permet cette coquetterie : « — Je suis cet homme absurde qui ne change point. Ce type n'est pas introuvable, mais il est assez rare aujourd'hui pour que vous ayez peut-être raison de l'offrir comme curiosité aux lecteurs du journal *La Lune*. Qu'il soit donc fait à votre gré et au leur. Alex. Glais-Bizoin. » (37) Il y a souvent, dans ces formules, une volonté d'utiliser un espace de parole personnelle qui cherche à contrebalancer le poids de la charge, comme pour les modérer ou les relativiser. L'excessif Courbet tente même de rivaliser avec la licence du caricaturiste, quand il écrit à Nadar : « J'autorise Nadar à faire sur moi tout ce qu'il voudra. » (38) On y sent aussi une envie de promouvoir auprès du public une image de soi, qui tend à détourner la mise en scène dérisoire développée par le caricaturiste. De fait, ces « phrases » deviennent des « contre-portraits-charges » qui estompent les excès de la caricature pour la ramener implicitement vers une image plus proprement ressemblante. Comment comprendre autrement cette invitation du redoutable polémiste au célèbre visage vérolé Henri Roche-



Faustin, "Robert Macaire", 1870.

fort : « Le Journal *Le Masque* peut faire de moi tout ce qu'il voudra, mais je le défie d'en faire un bel homme. » (39) ? Et comment interpréter cette confession de Dumas père : « J'autorise mon ami Nadar à me faire aussi laid que possible, la différence devant être à mon profit. Paris, ce 22 avril 1858. » (40) N'y aurait-il pas dans ces attitudes un défi lancé au caricaturiste et au rieur complices, susceptible de devancer la supériorité impliquée par le rire ?

Le régime verbal

Ces autorisations, perçues et utilisées par les modèles, comme des espaces de liberté d'expression et de parole, sont aussi de véritables faire-valoir, qui participent pleinement du *portrait* qu'est le portrait-charge. À ce titre, on peut rapprocher ces compositions à l'individualisation saturée de l'immense vogue des « portraits littéraires », dont Hélène Dufour a analysé les mécanismes et les composantes (41). L'assimilation de deux objets – portrait-charge et portrait littéraire – n'est pas impossible, tant les liens qu'ils entretiennent sont étroits. En effet, la deuxième moitié du siècle a vu se développer un genre nouveau, fondé sur la notice biographique (satirique ou sérieuse) agrémentée d'un portrait-charge. Les 36 livraisons du *Diogène. Portraits et biographies satiriques des hommes du XIXe siècle* (1856-57) associent ainsi des dessins de Carjat et des textes d'Amédée Rolland. *Le Trombinoscope* de Touchatout (1872-76) marie, tout au long de 240 livraisons, des charges de Lafosse, Gill, Hadol ou Pépin avec des notules de Léon Bienvenu *dit* Touchatout (42). Mais les deux plus importantes séries demeurent *Les Contemporains* (1880-1881), où les dessins d'Alfred Le Petit illustrent les textes de Félicien Champsaur, qui avait également collaboré aux *Hommes d'aujourd'hui* (469 livraisons, 1878-1899), en complément de charges dues entre autres à Gill, Demare, Grévin ou Luque.

À cette faveur, le journaliste et l'homme de lettres ont autant côtoyé le portrait-charge qu'ils ont participé à l'élaboration de « portraits littéraires » issus d'un genre mis au point par Sainte-Beuve dès 1832, et rapidement décliné en différentes « dérivations métaphoriques » (43), tels que médaillons, profils, camées, binettes ou masques. Comme l'explique Hélène Dufour, l'une des constantes du portrait littéraire est « la stricte représentation individuelle » qui s'inscrit dans « un mouvement plus général d'accession à sa propre image et à celle d'autrui » (44). Or les portraits littéraires vont subir la vogue de l'autographe reproduit en fac-similé — quelques mots ou une simple signature —, dans le cadre d'une approche intimiste et psychologique de l'individu, qui cherche à dépasser l'anecdote pour parfaire la restitution de la ressemblance (45). Il est ainsi significatif que Léo Lespès commence ainsi le texte de son autorisation : « Vous me demandez un autographe [...] » (46)

Du coup, les « caricaturés » saisissent l'occasion qui leur est offerte pour se livrer sur un mode intimiste. Ces mentions deviennent alors les lieux d'une expression plus personnelle. Hors de tout contexte, Alexandre Dumas fils s'épanche ainsi et confesse une sorte de vulnérabilité : « — La vie est la dernière habitude qu'on veuille perdre, parce que c'est la première qu'on a prise. A. Dumas fils. » (47) Dans certains cas, le modèle s'y met en scène. En un verbe poseur qui vient redoubler la grandiloquence de la charge, l'acteur Frédérick Lemaître écrit avec une emphase quelque peu déplacée : « *Lune*, fais la caricature des Jeunes ! Le temps se charge de celle des Vieux. Avril 1867. Frédérick Lemaître. » (48) Cette volonté de se mettre en scène est récurrente. On la retrouve par exemple chez le compositeur Richard Strauss, dont l'accord est reproduit entre la charge et deux portées de musique : « Ainsi que vous le désirez, Monsieur, je vous autorise à faire ma charge... en trois temps. Strauss. » (49)

Avec Gustave Courbet, l'attitude est plus franche encore : « J'ai toujours trouvé soudainement ridicule qu'on me demande de publier mon portrait de quelque façon que ce fut. Mon masque appartient à tous ; c'est pourquoi j'autorise *Le Hanneton* de publier à condition cependant qu'il n'oublie pas de l'encadrer d'une belle auréole. Gustave Courbet. Paris, le 17 avril 1867. » (50) En l'occurrence, le peintre n'hésite pas à tenter d'influer sur le contenu de l'image, c'est-à-dire sur sa représentation dans la charge. Et de fait, le caricaturiste Alfred Le Petit semble avoir « auréolé » le chef de file des Réalistes du cadre de l'une de ses œuvres accrochées à l'arrière-plan. Cette utilisation de l'obligation d'autorisation par Courbet est à son comble dans les quelques lignes qu'il adresse à André Gill : « Mon cher Gill, on m'accuse de toutes parts de dépenser trop d'argent pour

l'exposition de mes tableaux. L'argent que je peux gagner doit être dépensé par moi ; en le mettant chez un notaire, ce serait avouer l'impuissance de le dépenser plus utilement. Gustave Courbet. » (51) La motivation de la publication de cette caricature où l'on voit l'artiste, près de deux énormes pintes de bière, le pied posé sur sa palette et les pinceaux à la main, regardant son autoportrait, réside indubitablement dans la récente ouverture par Courbet d'un pavillon. Là, en marge de l'Exposition universelle de Paris, il présente une anthologie de sa production en près de 120 œuvres. Cette manifestation, inaugurée le 29 mai, fut généralement perçue comme un acte prétentieux et gratuit (52). C'est pourquoi Courbet se justifie si longuement dans l'autorisation qu'il accorde au dessinateur. Le peintre transforme ainsi – avec la complicité de Gill – la procédure officielle en une véritable tribune publique. En l'occurrence, Courbet redouble le pied de nez adressé aux institutions administratives du Second Empire, en clamant son indépendance matérielle et artistique.

#

Déjà en 1857, dans l'une de leurs études historiques, les frères Goncourt s'interrogeaient en ces termes : « Qui révélera mieux que la lettre autographe la tête et le cœur de l'individu ? Quoi donc sera une déposition plus fidèle et plus indiscrète du *moi* ? [...] Ce papier taché d'encre, c'est la greffe où est déposée l'âme humaine. Quelle lumière dans la nuit du temps ! Quelle survie de l'homme ! Quelle immortalité des grandeurs et des misères de notre nature ! Quelle résurrection, – la lettre autographe, – ce silence qui dit tout ! » (53) Succombant au charme et à la facilité de cette vogue de l'autographe, les « caricaturés » semblent avoir rapidement compris l'enjeu individuel de l'attestation détournée à leur profit personnel, leur permettant dans le même temps de « rectifier » la véracité posée du portrait-charge, au sein même du régime de l'image satirique. Théophile Gautier, quant à lui, ne cachera pas la valeur de ces lieux de dérision, en expliquant au détour d'un « portrait littéraire » : « Le plus sûr moyen de connaître une époque, c'est d'en consulter les portraits et les caricatures. » (54)

De leur côté, les directeurs de journaux satiriques et les caricaturistes comprirent toute la « réclame » sulfureuse qu'ils pouvaient retirer de telles déclarations offensant la loi et/ou se déjouant de la charge, s'ils les reproduisaient en complément des images. André Gill l'a implicitement prouvé quand, en 1877, il reproduit en illustration d'un portrait en pied de Victor Hugo — tenant un enfant et une lyre, tandis qu'un lion rugit à ses pieds où gît un vautour — ces deux vers autographes du poète :

« Soyons les serviteurs du droit
et les esclaves du devoir.
Victor Hugo. » (55)

Le régime de la censure restauré par Napoléon III et maintenu par la IIIe République de l'Ordre moral connaît ici des limites qu'une dimension textuelle inédite souligne et décline.

Paris, mars 1998

Bertrand Tillier

(1) Cf. Charles Fontane, *Un Maître de la caricature, André Gill, 1840-1885*, 2 vol., Paris, Aux Éditions de l'Ibis, 1927, vol. I, p. 184. Pour un premier recensement, cet ouvrage nous a été d'une grande utilité.

(2) Cf. Michel Melot, « Le texte et l'image », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin, dir., *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard-Le Cercle de la Librairie, 1990, T. 3, pp. 329-350.

(3) Cf. Bertrand Tillier, « Nadar caricaturiste », in *Le Serment des Horaces*, n° 6, décembre 1991, pp. 115-133.

(4) En effet, il a élaboré un genre graphique renouvelant les formules antérieures, qui sera longtemps repris sans grande inventivité par les caricaturistes de la IIIe République qu'il a souvent « formé » dans les dernières années du Second Empire, en les embauchant à ses côtés (voir entre autres les productions de Paul Hadol, Alfred Le Petit ou Émile Cohl).

(5) Cf. Bertrand Tillier, « Napoléon III et la caricature en 1870 : histoire d'une dissolution », in *Ridiculosa*, n° 4, 1997, pp. 31-45.

(6) Cf. Faustin, *Robert Macaire*, lithographie polychrome, septembre 1870, Saint-Denis, Musée d'art et d'histoire.

(7) Cf. *infra*.

(8) « Monsieur, Je n'ai pu vous répondre plus tôt, mais vous autorise bien volontiers à faire paraître un portrait de moi dans la série de contemporains que vous publiez. » (Lettre du 10 février 1879 publiée in Émile Zola, *Correspondance*, Montréal-Paris, Presses de l'Université de Montréal-CNRS, 1982, T. 3, p. 292. La charge, représentant Zola examinant à la loupe une « sentinelle », sera publiée par Alfred Le Petit, in *Le Pétard*, n° 97, avril 1879).

(9) Cf. les dossiers du fonds Nadar conservés à Paris, BNF, Département des Manuscrits, Nouvelles acquisitions françaises, séries 24 266 à 284. Loïc Chotard en a reproduit un florilège in cat. expo *Nadar, caricatures et photographies*, Paris, Maison de Balzac, 1990.

(10) Nous remercions les conservateurs et documentalistes de cette institution de nous avoir fait connaître ces documents inédits et de nous avoir autorisé à les reproduire.

(11) Lettre de Carjat à Hugo, 28 avril 1867 (à en-tête Ét. Carjat & Cie Photographes), Paris, Maison de Victor Hugo (MVH).

(12) Lettre de Carjat à Hugo, 28 avril 1867, Paris, MVH.

(13) Lettre d'Alfred Le Petit à Hugo, 18 novembre 1867, Paris, MVH.

(14) Lettre de Pilotell à Hugo, 4 octobre 1869 (à en-tête de *La Parodie d'André Gill*), Paris, MVH.

(15) In *L'Éclipse*, 19 juillet 1874.

(16) Cette charge paraîtra effectivement dans *L'Éclipse*, le 4 octobre 1874.

(17) Lettre d'André Gill à Hugo, 1874, Paris, MVH.

(18) Cité par Ch. Fontane, *op. cit.*, vol. I, pp. 205-206. La lettre fut effectivement publiée par François Polo in *La Lune*, 4 mai 1867.

(19) Cf. George Sand, *Correspondance*, éd. Georges Lubin, Paris, Garnier, 1985, t. XX, lettre n° 13178, Paris, 8 juillet 1867, pp. 458-459.

(20) À caractère commercial, ces archives privées ont été rarement reversées dans le fonds d'institutions pubiques. Les archives de Nadar constituent un cas marginal.

(21) Lettre du 21 janvier 1852, citée in Roger Greaves, *Nadar ou le paradoxe vital*, Paris, Flammarion, 1980, p. 144.

(22) In *La Lune*, 11 novembre 1866.

(23) *Ibid.*, 17 février 1867.

(24) *Ibid.*, 14 juillet 1867.

(25) *Ibid.*, 18 mai 1867.

(26) Pour George Sand, cf. Bertrand Tillier, *George Sand chargée ou la rançon de la gloire*, Tusson, Du Lérot Éd., 1994.

(27) In *La Lune*, 29 décembre 1867.

(28) In *La Lune*, 15 septembre 1867.

(29) In *L'Éclipse*, 20 septembre 1874, sous son portrait-charge intitulé : « L'homme qui parle ».

(30) In *La Lune*, 25 août 1867.

(31) In *L'Éclipse*, 15 mars 1868.

(32) In Victor Hugo, *Choses vues, 1870-1885*, éd. Hubert Juin, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1972, p. 335. La caricature à laquelle il est fait allusion est celle parue dans *L'Éclipse* du 29 août 1875, à l'occasion de la publication de *Quatre-vingt-treize*.

(33) *Ibid.*, p. 352.

(34) Cité par Ch. Fontane, *op. cit.*, vol. II, p. 53.

(35) In *La Lune*, 14 octobre 1866.

(36) *Ibid.*, 2 décembre 1866.

(37) *Ibid.*, 10 mars 1867.

(38) Lettre autographe conservée à Paris, BNF, Département des Manuscrits, N. Acq. fr. 24 266, f. 352.

(39) In *Le Masque*, 23 mai 1867, caricature de Montbard.

(40) Lettre autographe conservée à Paris, BNF, Département des Manuscrits, N. Acq. fr. 24 269, f. 94.

(41) Cf. Hélène Dufour, *Portraits, en phrases. Les recueils de portraits littéraires au XIXe siècle*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 1997.

(42) Sur cette série, cf. Fabrice Masanès, « *Le Trombinoscope* de 1881-1882 », in *Gavroche*, n° 98, mars-avril 1998, pp. 1-6.

(43) Pour reprendre l'expression d'Hélène Dufour, *op. cit.*, p. VI.

(44) Cf. Hélène Dufour, *op. cit.*, pp. 8-9.

(45) Sur cette pratique, cf. Hélène Dufour, *op. cit.*, pp. 114-116.

(46) In *La Lune*, 23 septembre 1866.

(47) *Ibid.*, 24 mars 1867.

(48) *Ibid.*, 16 juin 1867.

(49) *Ibid.*, 6 janvier 1867.

(50) In *Le Hanneton*, 13 juin 1867.

(51) In *La Lune*, 9 juin 1867.

(52) Cf. le cat. expo *Gustave Courbet*, Paris, Grand Palais, 1977.

(53) In Edmond et Jules de Goncourt, *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, Paris, Dentu, 1857, vol. I, pp. VIII-X.

(54) In Th. Gautier, *Les Grotesques*, Paris, Librairie Nizet, 1985, pp. 47-48.

(55) In *La Lune rousse*, n° exceptionnel du 8 mars 1877 (portrait d'Hugo en double page).

FORCE OUVRIÈRE

POUR LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE SYNDICALE

AU SERVICE DES TRAVAILLEURS NOUS CONTINUONS LA C.G.T.

Tous à l'œuvre !

Les membres minoritaires de la Confédération Générale du Travail, groupés sous l'égide de « Force Ouvrière », ont, au cours de la Conférence nationale, réunie à Paris les 18 et 19 décembre 1947, décidé de demander aux camarades Léon Jouhaux, Robert Bothereau, Albert Bouzanquet, Pierre Neumeyer, Georges Delamarre de démissionner du Bureau confédéral.

En militants disciplinés, ils ont remis leur démission, vendredi après-midi, au deuxième secrétaire général de la C.G.T. Benoît Frachon.

Ils ont été amenés à accomplir cet acte à la suite d'un acheminement de circonstances dont voici un bref résumé :

Les travailleurs des groupes « Force Ouvrière », au cours de la Conférence nationale des 8 et 9 novembre, avaient affirmé et renouvelé leur attachement à l'indépendance du mouvement syndical à l'égard de tous les partis politiques et de tous les gouvernements, quels qu'ils soient. Devant le départ de militants syndicalistes, devant le départ massif des syndiqués eux-mêmes, ils leur avaient demandé de rejoindre les groupes « Force Ouvrière ». Ils avaient également considéré que tous les efforts devaient être faits à l'intérieur de la Confédération Générale du Travail pour lui donner son caractère d'indépendance.

Au Comité Confédéral National qui a suivi cette Conférence, nous avons été amenés à préciser notre position en face des propositions faites par les majoritaires, qui préconisaient une large consultation des travailleurs, syndiqués ou non, pour définir l'orientation et l'action de la C.G.T.

C'est un nouveau Comité Confédéral National, qui devait se réunir le 19 décembre, qui devait prendre les décisions émanant de cette consultation. Les mouvements de grève déclenchés dès le lendemain du Comité Confédéral National et les



Nos camarades à la sortie de la Conférence « FORCE OUVRIÈRE ». De gauche à droite : CHARLOT, SIDRO, SINOT, DELAMARRE, CARPENTIER, BOTHEREAU, FREQUR, BOUZANQUET, NEUMEYER, BRISSET.

" Nous n'avons pas accepté le rôle d'otages que l'on voulait nous assigner "

Il y a cinquante ans, Force ouvrière

Le 13 avril 1948, après deux jours de congrès au Palais de la Mutualité, à Paris, une nouvelle organisation syndicale est constituée officiellement : la Confédération générale du travail Force ouvrière, née d'une scission de la "vieille CGT", créée à Limoges en 1895.

La décision de lancer cette nouvelle centrale avait été prise quelques mois auparavant, le 19 décembre 1947, après les grandes grèves de novembre-décembre.

En plein guerre froide, alors que le monde est désormais partagé en deux blocs, les scissionnistes rejettent la mainmise du communisme sur le mouvement syndical, refusent d'appliquer en permanence, et sans discuter, les mots d'ordre venus de Moscou.

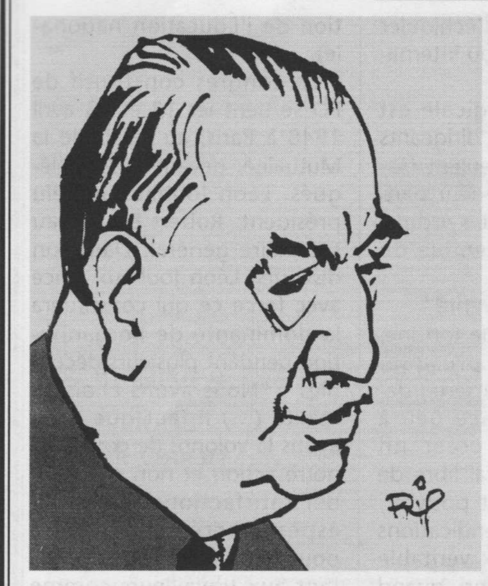
Auteur d'un livre de synthèse sur cette période paru il y a quelques mois*, Denis Lefebvre revient sur ces événements.

L'unité syndicale en France a toujours été difficile à vivre, entre scissions et réunifications. Les premières : 1921, 1939, 1947-1948. Les secondes : 1936, 1943. Les scissions ont toujours été liées à des événements extérieurs à l'objet même du syndicalisme autour d'événements qui interfèrent dans la vie syndicale, alors qu'ils ne devraient pas y pénétrer : les problèmes de politique extérieure, autour de la volonté du mouvement communiste international d'avoir une emprise sur le mouvement syndical.

En 1921, alors que la révolution bolchevique paraît émancipatrice, et semble pouvoir s'étendre au reste du monde, une majorité de la CGT refuse de se plier au diktat du mouvement communisme international, qui entend contrôler les partis et syndicats ouvriers. Les minoritaires partent fonder la CGTU - "U", comme unitaire - entièrement aux ordres. Cette CGTU se sclérose au fil des mois.

Quelques années plus tard, sous la pression des événements, alors que la menace du fascisme et du nazisme devient de plus en plus évidente, alors qu'il faut soutenir la gauche qui s'unit dans ce Front populaire qui l'emporte en 1936, les deux branches de la CGT se rejoignent et forment une organisation unique, même s'il faut surtout parler de cohabitation. Les ex-unitaires ne respectent pas les règles du jeu. Ils manœuvrent, manipulent.

1939 marque une nouvelle introduction de la politique dans le mouvement syndical. En août 1939, Staline et Hitler s'unissent dans un pacte de non-agression. Quelques semaines plus tard, alors que la guerre a éclaté et que les conséquences de ce pacte se font sentir, les majoritaires de la CGT, Léon Jouhaux et ses amis, doivent se séparer des



Léon Jouhaux. D'après un dessin de Frip, paru dans Force Ouvrière n°15, daté du 14 avril 1946.

syndicalistes qui refusent de condamner le pacte : ils sont exclus.

1943 - en pleine période d'unité nationale, après l'agression de Hitler contre l'URSS, en ces temps où chacun est désormais convaincu de la nécessité de lutter contre le fascisme - voit la réunification du syndicalisme, avec les accords dits du Perreux, conclus le 17 avril. Mais cette nouvelle réunification est factice, et les communistes continuent le travail de sape entamé avant 1939 pour contrôler au maximum l'organisation, en se débarrassant de ceux qu'ils appellent les réformistes, pour placer leurs propres cadres (1).

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale

Dès 1944, la situation est gangrenée. Les syndicalistes communistes sortent en effet grandis de la guerre. Oubliées, toutes les "erreurs" du passé ! Rompus à l'action clandestine, presque par tradition, alors que leurs adversaires "réformistes" ne jurent que par la démocratie, ils ont su encadrer pendant la guerre la jeune génération qui apparaît dès la Libération. Dans cette CGT rajeunie, en pleine expansion, face à des communistes ne respectant pas les règles du jeu démocratique, les ex-confédérés ne sont plus dans l'air du temps.

Ils sont en théorie majoritaires au niveau national, et les communistes maintiennent cette fiction, pour ne pas effrayer la base de l'organisation. Pour autant, ces derniers imposent de plus en plus leur point de vue, comme on peut le mesurer à l'occasion des élections municipales de 1945 ou lors des débats constitutionnels. Pour l'élection à l'Assemblée constituante de 1945, les membres du bureau confédéral sont même autorisés à être candidats : le mélange des genres est total !

Cette mainmise par les communistes est accentuée par le départ de nombreux militants "réformistes", membres du parti socialiste SFIO, qui se lancent en politique : Albert Gazier, Robert Lacoste, Christian Pineau, etc. En application des vieux principes syndicaux (ne pas mélanger le syndical et le politique), ils abandonnent leurs mandats au sein de la CGT. Ce faisant, ils laissent le champ libre à leurs partenaires communistes qui, eux, n'ont pas les mêmes états d'âme.

Parallèlement, dans nombre d'unions départementales et de syndicats professionnels, le rapport de forces s'inverse peu à peu. On le mesure avec une grande force au congrès de la CGT qui se tient à Paris en avril 1946, dans une pesante atmosphère : si les intervenants communistes sont écoutés et applaudis avec ferveur, certains minoritaires sont sifflés.

Tant que les ministres communistes participent au gouvernement, dans le cadre du tripartisme, la CGT temporise, freine voir combat les grèves, appelle à la production, même si la situation économique se dégrade, même si le mécontentement gronde. Tout est différent après mai 1947, quand les ministres communistes sont chassés du gouvernement par Paul Ramadier. La France s'enfonce dans la Guerre froide. La majorité de la CGT lance alors une surenchère de revendications. Toujours aux ordres de Moscou, les communistes engagent de façon irréversible la CGT dans le camp de l'Est, on le mesure avec le rejet du Plan Marshall ou, nouvelle étape dans la glaciation, avec le lancement en octobre du Kominform, succédané du Komintern.

Les minoritaires s'organisent

Dès 1945, les minoritaires avaient senti qu'il fallait s'organiser, pour tenter d'enrayer le mouvement de glaciation de l'organisation. Il disposait depuis 1943 d'un organe, *Résistance ouvrière*,

VENDREDI 24 NOVEMBRE 1944

NOTRE MISSION

La Résistance Ouvrière, la « R. O. » reparaît.

Fondée clandestinement sous l'occupation, la « R. O. » a prouvé aux travailleurs français qu'en dehors d'une poignée de traîtres les militants syndicalistes de toute tendance étaient dressés contre l'envahisseur et contre ses mercenaires.

La « R. O. » a entretenu les espoirs et soutenu les volontés grâce à ses rédacteurs, à ses imprimeurs, à ses distributeurs dont certains sont glorieusement tombés et dont d'autres ont été déportés en Allemagne.

« La Résistance Ouvrière » reparaît.

Elle conserve son titre.

Depuis 1940 le mot de Résistance a pris une double signification.

En premier lieu il traduit le refus d'admettre la fatalité des désastres et des décadences, la ferme résolution de ne jamais s'incliner devant la force, le dégoût de ruser avec l'asservissement.

Mais il exprime aussi la dure volonté de chasser l'ennemi et de construire une France qui soit à l'abri de nouveaux dangers.

Ces deux sens sont toujours très actuels.

Nous ne voulons pas revenir au petit train-train d'autrefois qui menait mollement vers les abîmes. Nous refusons de suivre les consignes d'oubli, d'indulgence et de passivité à l'aide desquels certains intérêts cherchent à nous conduire vers une « Révolution Nationale type B ». Nous ne permettrons pas que l'on enferme la Résistance et ses organisations dans un passé glorieux mais révolu.

Et nous pensons aussi que la Résistance a une mission constructive. Elle doit participer de toutes ses forces à l'effort de guerre, préparer la paix, relever le pays, libérer la démocratie des forces d'argent, bâtir une France économiquement forte, socialement juste, politiquement libre.

Pour atteindre ce but, l'unité de la Résistance doit être maintenue, de même que l'unité ouvrière doit être sauvegardée.

A la « R. O. » nous sommes des syndicalistes confédérés.

Nous pouvons avoir des divergences de doctrine, de méthode et d'idéal avec d'autres camarades. Mais nous respectons toutes les opinions. Nous estimons qu'il serait criminel de rejeter de la nation et de la Résistance une fraction quelconque du monde ouvrier. On ne créera pas l'unité française sans unité ouvrière.

Résistance à la lassitude intéressée des conservateurs, construction d'une France libre et prospère, renforcement de l'unité, tel est le programme que s'est fixé « La Résistance Ouvrière ».

R. O.

En 4e et 5e pages:



NOUVELLE SERIE N° 1

LE NUMERO : 3 FRANCS

RESISTANCE OUVRIERE

HIER **clandestine** AUJOURD'HUI **libre**

Hebdomadaire du Comité d'Etude et de Documentation Economique et Syndicale

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
(adresse provisoire)
10, rue de Solférino

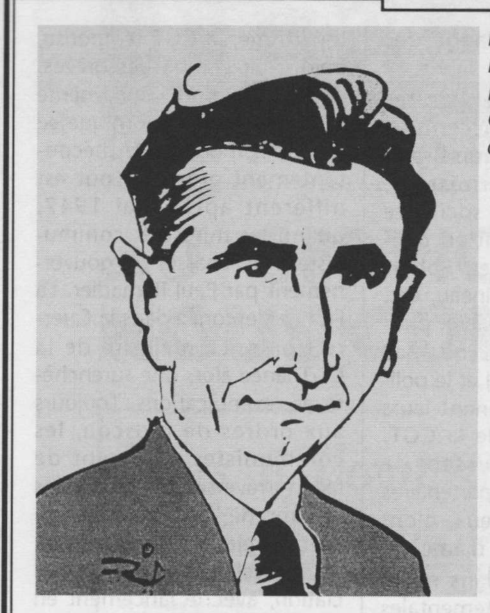
ABONNEMENT

1 an	130 fr.
6 mois	65 fr.
3 mois	35 fr.

Prière d'user du mandat postal, le numéro du compte chèque sera indiqué ultérieurement.

COMITE DE REDACTION :
G. Ouradou. — R. Bouyer
L. Jayat. — Lavergne
A. Lucot. — L. Fréour
J.-B. Tomas.

RECONSTRUCTION !



Robert Bothereau. D'après un dessin de Frip, paru dans Force Ouvrière n°15 daté du 14 avril 1946.

qu'ils transforment en décembre 1945 en *Force ouvrière*, hebdomadaire au sous-titre révélateur : "Hier résistance, aujourd'hui force". Au fil des mois, une tendance se met en place autour de cette publication. Elle organise en novembre 1947 une première rencontre nationale. Malgré les difficultés rencontrées eu sein de la CGT, les menaces, les intimidations, les pressions, les participants entendent cependant jouer une dernière carte, et se battre pour la démocratisation de l'organisation, en poursuivant le combat à l'intérieur.

Il s'agit dans leur esprit du combat de la dernière chance. Mais, quelques jours plus tard, éclatent les grandes grèves de novembre 1947, qui paralysent le pays, du Nord au Sud. Grèves dures : on relève de nombreux morts, tandis que, pour la première fois, on s'en prend à l'outil de travail. Les minoritaire de Force ouvrière sont mis à l'index dans le meilleur des cas. Dans le pire, ils sont molestés, blessés. Leur seul défaut, aux yeux des communistes : appeler au dialogue, demander que les grèves soient décidées par votes à bulletin secret et non pas à main levée. Bien sûr, leurs adversaires n'acceptent de telles exigences !

Le départ

Quand se réunit la deuxième conférence Force ouvrière, en décembre 1947, tout est joué. La base de la tendance crie son écœurement, son dégoût de telles méthodes, son refus de militer dans une organisation qui comprend les "staliniens". Contre l'avis de Léon Jouhaux, le chef historique de la CGT, secrétaire général depuis 1909, la scission est votée à une écrasante majorité, par 52 voix contre 5 et 14 abstentions. Dès que les travaux de cette conférence sont terminés, Jouhaux et ses amis vont remettre leur démission de membres de la direction de la CGT. Le soir même, alors que le communiste syndicaliste Benoît Frachon lance : "La CGT continue", Robert Bothereau lui rétorque : "Nous continuons la CGT".

Théorisant ce départ, Maurice Chambelland peut écrire dans *La Révolution prolétarienne* de janvier 1948 :

"L'unité syndicale cesse d'être possible lorsque, dans le syndicat, un groupe applique des mots d'ordre extérieurs pour entraîner l'organisation dans des mouvements décidés en dehors d'elle et sans rapports réels avec les revendications.

L'unité syndicale cesse d'être possible lorsque les syndiqués sont mis par la violence dans l'obligation de faire une grève qu'ils n'ont pas décidée et qu'ils ne comprennent pas.

(...) L'unité syndicale n'est plus possible lorsque certains veulent se servir de la classe ouvrière comme d'une masse de manœuvre sur l'échiquier politique, national ou international.

(...) L'unité syndicale est impossible avec les dirigeants communistes qui veulent établir la dictature de leur parti sur le mouvement syndical d'abord, sur l'ensemble du pays ensuite.

Telle est l'amère vérité."

Dans de locaux de fortune, sans argent ou presque, contrairement à la légende, FO se met en place peu à peu, entendant créer un mouvement syndical libre de tout parti, de tout pouvoir, soutenant des revendications correspondant aux véritable besoins du pays. Ainsi, quand FO met en avant la mise en ordre de l'économie par une réelle maîtrise de l'inflation. Ce faisant, la nouvelle organisation se heurte à la CGT qui, par facilité et pour entretenir une agitation facile demande des hausses de salaires et fixe des modalités de baisse de prix irréalistes. Le conflit est permanent, mais FO ne s'en laisse pas conter.

Dès le premier trimestre de 1948, les animateurs de la nouvelle confédération enregistrent des premiers succès, avec la venue à eux de nombreux militants qui avaient quitté la CGT depuis plusieurs mois - ainsi, les cheminots -, mais aussi des défections. En effet, certaines organisations pourtant proches de FO, soit restent à la CGT (par exemple le syndicat du livre), soit se réfugient dans l'autonomie (les enseignants de la Fédération de l'Éducation nationale).

Le congrès constitutif de FO se tient les 12 et 13 avril 1948 à Paris, au Palais de la Mutualité, devant 1435 délégués. Léon Jouhaux est élu président, Robert Bothereau secrétaire général. Dans son discours, Léon Jouhaux lance avec force ce qui constituera la dominante de l'organisation pendant plusieurs décennies : "Nous avons choisi la réalité (...) Il faut que nous ayons la volonté de continuer notre action et non pas donner satisfaction à ceux qui espèrent créer l'agitation pour l'agitation en n'apportant aux travailleurs comme nourriture que du vent."

Denis Lefebvre

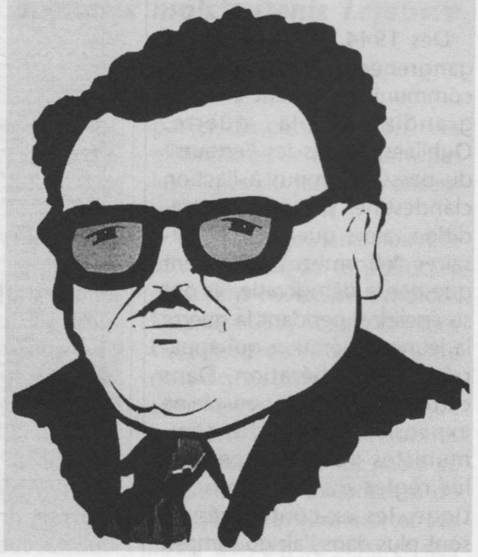
(1) Pour en savoir plus, se reporter à la plaquette de Robert Bothereau, *Le syndicalisme dans la tourmente (1940-1945). Récit rapide de temps qui nous furent longs*, Éditions Force ouvrière, 1973.

* Union départementale FO de Seine-Saint-Denis, sous la direction de Denis Lefebvre, *19 décembre 1947 : Force ouvrière*, Bruno Leprince Éditeur, 352 pages, 98 F, diffusion en librairie VILO 2. Disponible à la librairie de Gavroche.

Bibliographie :

"Il y a cinquante ans, la CGT-FO", supplément au numéro 2368 de *Force ouvrière hebdo*, 72 pages, 30 F.

- Claude Harmel, *"Il y a 50 ans, la naissance de FO"*, *Les Cahiers d'histoire sociale*, Albin Michel, n° 9, automne 1997 / hiver 1998, 80 F.



Benoît Frachon (le dirigeant communiste). D'après un dessin de Lebret, dont le trait devient féroce, paru dans Force Ouvrière n°16, daté du 11 avril 1946.

Les insurgés de la télévision



LA MANIFESTATION DES ACTEURS DE THÉATRE ET DE CINÉMA DEVANT L'O.R.T.F. *« On ne peut pas faire une télévision libre avec des directeurs nommés par le pouvoir »*

** La télévision française a toujours fonctionné comme*

avait été supprimée sur ordre du ministre de l'Information, M. Gorse. Depuis une semaine, l'actualité était dominée par les manifestations d'étudiants et aucune image n'en apparaissait sur les écrans de télévision. Dans la nuit, c'était sur les radios périphériques que nous avions dû suivre les événements tragiques du quartier Latin.* Alors, le samedi matin, nous avons tous compris qu'il n'était plus possible de faire de l'information dans une maison qui tournait le dos à l'information, dans une maison devenue tout à coup, pour nous, déshonorante.

pas *avec* la direction mais *malgré* ou *contre* elle. Tout ce que nous avons réussi à faire passer sur l'antenne, nous avons dû l'imposer en nous bagarrant semaine après semaine, mois après mois. Toutes les émissions que nous estimons dignes de nous et qui ont fait le renom de la télévision, il a fallu les arracher à une direction réticente ou méprisante.

Pourtant fin...

enseignement qui leur était « octroyé » et sur lequel ils n'avaient jamais leur mot à dire. Nous refusions un système dans lequel les rares libertés dont nous jouissions nous étaient toujours « octroyées » et devaient être reconquises jour après jour. Les étudiants réclament l'autonomie de l'Université. Nous réclamons l'autonomie de l'O.R.T.F.

« Cent soixante et onze mille

Extrait du Nouvel Observateur n°187 du 12 au 18 juin 1968.

MAI 68 : l'ORTF dans l'œil du cyclone

Souvenirs d'"ancien combattant".

On a souvent présenté les événements de mai 68, en France, comme un chahut non justifié d'étudiants nantis et comme un mouvement sans motifs ni réelles revendications des salariés. Les manifestations, quelles qu'en soient les violences, exprimaient surtout le ras le bol des Français que le pouvoir gaulliste, rétabli depuis dix ans, étouffait.

Une loi électorale adaptée, associé à un clientélisme militant, assurait au gouvernement, pendant la législature, un pouvoir que les moyens d'information devaient entretenir et, si possible, renouveler. Depuis 1945, la radio et la télévision, étaient soumises à un régime de monopole d'État en vertu d'une Ordonnance du Gouvernement provisoire, alors présidé par le Général de Gaulle. Les gouvernements de la IVe République avaient trouvé dans cette disposition un instrument de pouvoir précieux que la Ve s'était empressée d'améliorer.

De 1946 à 1958, l'alternance des partis avait équilibré son utilisation sans bousculer la hiérarchie de haut niveau. Wladimir Porché est Directeur général de 1946 à 1956. Vital Gayman, occupe la fonction essentielle et toujours menacée de Directeur de l'information de 1946 à 1958. Paul Gilson, reste pendant dix-sept ans à la tête d'un service - celui de la programmation radiophonique - où les jeux de la politique sont théoriquement absents. Jean d'Arcy, nommé Directeur des programmes de la télévision en 1952 ne sera écarté qu'en 1959 par le nouveau pouvoir de la Ve République. Cette année-là, le chiffre symbolique d'un million de récepteurs de télévision déclarés a été atteint. Un nouveau média entre dans les habitudes des foyers. On dit, et on dément, que le Général de Gaulle, dès son retour aux affaires, s'est entraîné avec un acteur célèbre de la Comédie Française à l'utiliser. La manifestation organisée le 4 septembre 1958, place de la République, à Paris, pour présenter la nouvelle Constitution montre pourtant qu'il n'avait guère besoin de prendre des leçons. Porté par une foule ardente, il n'a rien perdu de son charisme antérieur mais on observe, ce jour-là, qu'une nouvelle forme d'autorité s'est mise en place : les nombreux contestataires rassemblés sous leur bannières de partis de gauche ou de syndicats ont été maintenus à l'extérieur de la place (1). Des policiers et des sapeurs-pompiers placés sur les toits alentour surveillent la foule qui n'est pas aussi dense qu'on l'a rapporté. Pour en donner l'illusion depuis le balcon d'un immeuble voisin, nous devions utiliser des subterfuges d'optique.

Mainmise sur la radiotélévision

L'un des premiers soucis du gouvernement désigné après l'élection présidentielle, en décembre 1958, est de réorganiser l'instrument audiovisuel, c'est-à-dire de le soumettre. Une Ordonnance promulguée en février 1959 place la RTF ("Radiodiffusion-Télévision Française") sous la tutelle du Ministère de l'Information dont le titulaire est Roger Frey. Albert Ollivier, ancien éditorialiste à "Combat" remplace d'Arcy à la direction de la télévision. Il a pour adjoint Jean Chauveau,

« Depuis que M. Soustelle est ministre de l'Information, une dizaine de postes clés ont changé de titulaire à la RTF : direction générale, présidence du conseil supérieur, direction des informations, sous-direction des actualités télévisées, direction du service politique, secrétariat général, etc.
Or tous les nouveaux venus sauf un, M. Chavanon - MM. Terrenoire, Henry Torrès, Albert Ollivier, Jean Chauveau, Paul Bodin... appartenaient à l'état-major d'une formation qui a obtenu aux dernières élections 4,42 % des voix du corps électoral, le parti des Républicains sociaux. Le résultat de cette "colonisation" peut-être aisément constaté par tous : placée sous le régime de l'"information dirigée" [...], la RTF passe trop souvent sous silence les prises de position émanant de l'opposition [...] ne donne la parole qu'aux partisans du gouvernement, censure même les textes officiels... »

"Le Monde" 11 août 1858, cité par J. Lacouture in "De Gaulle - Le Politique, 1944-1959" (Le Seuil-Points).

ancien militant du RPF. Raymond Marcillac prend la direction du service des sports. Tous trois affichent leur attachement à la personne du Général de Gaulle (2).

Trois ans plus tard, la guerre d'Algérie terminée, les élections législatives de novembre 1962 donnent au parti gaulliste une majorité absolue de 256 députés (sur 465). Le nouveau ministre de l'Information, Alain Peyrefitte, met en chantier une nouvelle réforme de la radiotélévision, au prétexte, dira le Premier Ministre, Georges Pompidou, qu'il fallait libéraliser une institution critiquée par l'opinion. La contestation est réelle dans deux domaines différents. L'initiative privée n'a pas accepté le monopole de 1945 qui l'a privée des profits qu'elle devine et espère. Elle n'a jamais cessé de faire pression sur les parlementaires pour tenter de retrouver la place qu'elle occupait avant la guerre dans le paysage radiophonique désormais étendu à la télévision. Les partis de gauche, dont l'accès aux antennes est limité ou encadré par des partisans du régime contestent la confiscation des ondes sur des réseaux de diffusion qui constituent un service public. Les bâtiments, les studios et les émetteurs ont été acquis par l'autofinancement grâce à une gestion le plus souvent prudente du produit de la redevance (3). Il est opportun de rappeler, à cette occasion que la plus importante dérive financière de la RTF, en 1962, eut pour cause, l'équipement accéléré des stations régionales avant les élections législatives de l'automne. C'est l'origine de ce que les journalistes appelleront plus tard "Télé-préfet".

Pour briser le monopole et satisfaire l'affairisme qui rôde autour de la forteresse du quai Kennedy, la Presse complaisante et les hommes politiques se retrouvent pour encourager non sans démagogie le mécontentement populaire qu'on ne se donne pas la peine d'analyser. Si certaines voix qui se portent habituellement, dans les urnes, sur les partis d'opposition, dénoncent une information pilotée au profit de ce qu'ils désignent comme une propagande, le grand public se plaint de l'austérité des programmes qui privilégient la démarche culturelle. Le magazine populaire "Télé-Magazine" organise alors une consultation de ses lecteurs sur le thème : "Doit-on autoriser le strip-tease à la Télévision ?". Pierre Sabbagh saura récupérer le mécontentement des téléspectateurs avec "Au théâtre, ce soir" qui privilégie le répertoire boulevardier.

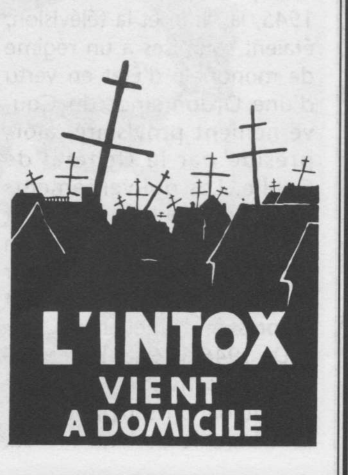
L'"entourage" du Général s'est enrichi de récents convertis, serviteurs zélés qui en rajoutent à l'occasion. Alain Peyrefitte s'étonne, avec





une fausse candeur, de trouver sur son bureau de ministre une ligne téléphonique reliant directement son prédécesseur avec les directions de l'information à la radio et à la télévision, mais compose un cabinet qui constitue la véritable rédaction des journaux parlés et télévisés. Le prétexte invoqué est de contrebalancer une Presse jugée globalement hostile. On ajoutait à l'occasion qu'il fallait rendre à la nation une RTF "soviétisée". Si l'influence des communistes - bénéfique pour l'ambition culturelle des programmes - est avérée, on trouvait difficilement dans les rédactions des journalistes militant au PCF. Repérés, ils auraient été promptement éliminés. Le SLII est né dans ces conditions. Jean Marin, ancien du service français de la BBC à Londres pendant les années de guerre, a raconté comment il suggéra au Général une coordination de l'information des divers ministères qui se réalisa dans un "Service de liaison interministérielle pour l'information" (4). Son institution, en 1963, officialisa une pratique discrète qui réunissait au ministère de l'information les rédacteurs en chef des journaux parlés et télévisés. Plusieurs journalistes, tels Georges Penchenier, furent sanctionnés pour avoir accordé trop peu d'importance à certains événements de la politique du gouvernement, qu'il s'agisse de la relation d'un voyage présidentiel ou d'une évocation des faiblesses du franc. Il fallait l'autorité personnelle, affirmée dans le microcosme politique, et la rouerie d'un journaliste comme Pierre Lazareff pour assurer le succès de "Cinq colonnes à la Une". Ce magazine, qui esquivait les interdits, ouvrit sur l'époque de ces années-là la fameuse "fenêtre sur le monde" qu'on appelait aussi "Les étranges lucarnes" dans la rubrique "La Cour" du "Canard Enchaîné". Pour tenter de sensibiliser l'électorat d'opposition aux non-dit de l'information officielle, les partis de la gauche modérée créent une association, "ALERTE" ("Association pour la liberté d'expression à la Radio-Télévision"). La présidence en est confiée à Michel Soulié, député radical-socialiste de la Loire, ancien secrétaire d'État chargé de l'information. Le Parti Communiste Français, développe l'activité de "Télé-Liberté".

Le gouvernement semble prendre acte du mécontentement général pour proposer, au début de l'été 1964, aux parlementaires dont la majorité lui est acquise, une réforme dont sort l'ORTF - Office de Radiodiffusion-Télévision Française" -. Le texte porte les promesses de l'efficacité et se pare de toutes les apparences de la démocratie. Un Conseil d'administration, où le personnel comme les usagers seront représentés, est institué mais le Pouvoir se réserve la décision d'en nommer les membres ainsi que les responsables aux postes hiérarchiques essentiels de l' "Office". Cette instance sera simplement représentative, même pas consultative. Le Président désigné est un ancien ambassadeur au Vatican, Wladimir d'Ormesson. A





la direction de la télévision, Claude Contamine, ancien du cabinet d'Alain Peyrefitte, succède à Albert Ollivier, décédé. Aucun d'eux ne s'opposera à la décision du gouvernement de supprimer la série historique appréciée, "La caméra explore le temps", au prétexte que l'un des trois producteurs, Stellio Lorenzi est communiste et militant actif de la CGT (5).

En 1967, la majorité gaulliste a été maintenue de justesse aux élections législatives de mars. En avril 1968, un débat parlementaire dessine la ligne de rupture qui oppose, à propos d'une introduction de la publicité de marques, les défenseurs du service public aux partisans d'une télévision privée mais aussi les "jacobins" et les "libéraux" au sein du parti gaulliste (6). La loi est votée à la satisfaction des seconds. Le premier "écran" publicitaire est programmé le 1er octobre suivant, avant le "Journal télévisé" de la première chaîne.

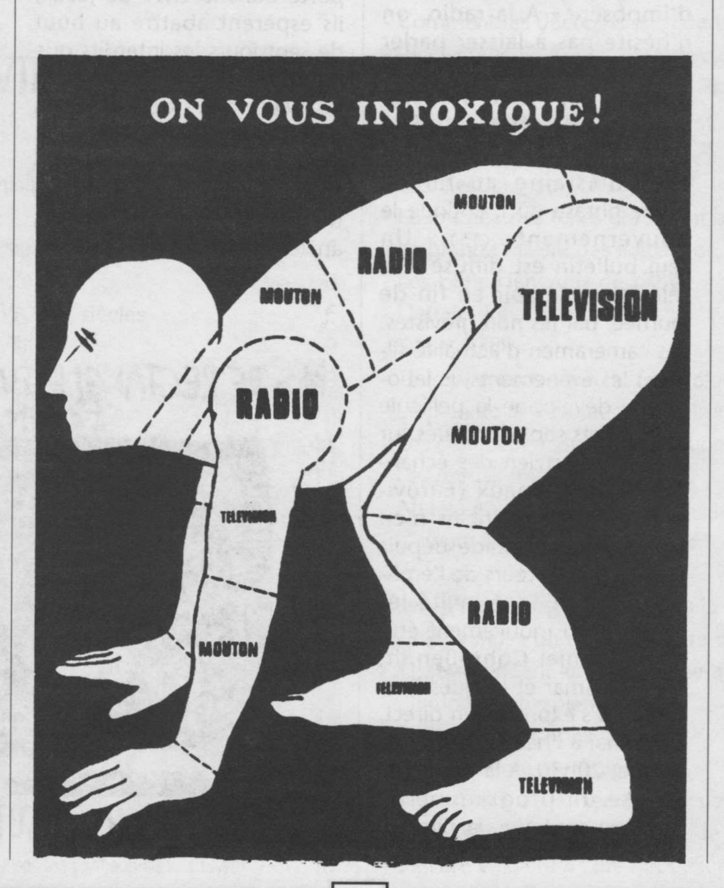
"La France s'ennuie..."

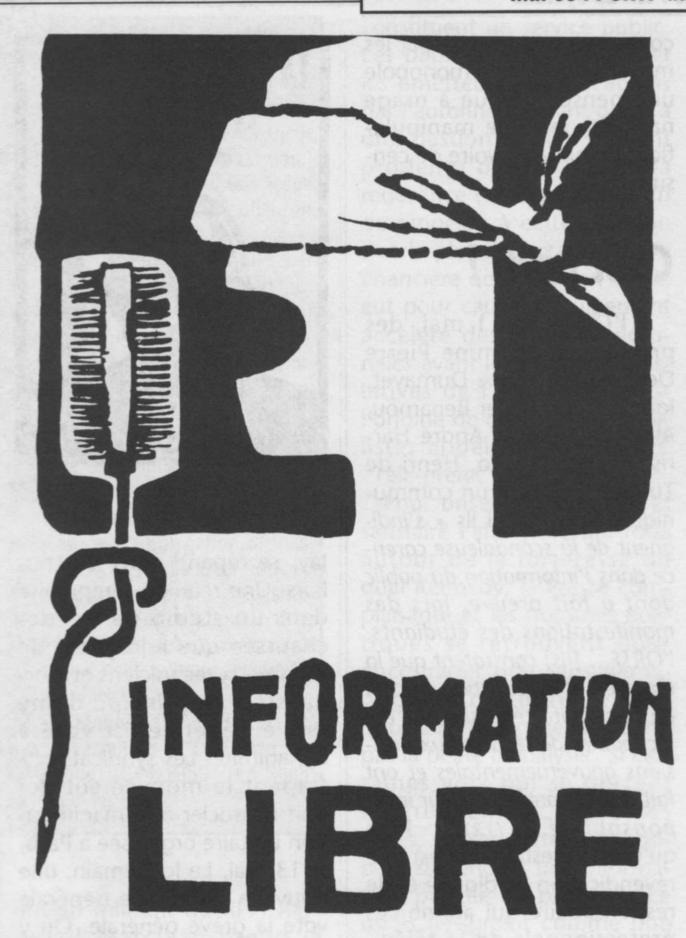
Évoquant, en 1969, le mouvement de mai 68, le journaliste du "Monde", André Fontaine titrait l'un de ses chapitres de "La guerre civile froide (7)", "La société malade de la paix". C'était en quelque sorte un rappel de l'article de son confrère Pierre Viansson-Ponté, en avril 1968 : "La France s'ennuie". Dans une phase de croissance régulière, les Français se sentent-ils privés, depuis la fin de la guerre d'Algérie de ces convulsions qui redéfinissent les catégories sociales (8) ? En mars, à l'occasion d'une manifestation organisée à la Faculté de Nanterre contre la guerre que les États-Unis poursuivaient au Vietnam, une centaine d'étudiants conduite par Daniel Cohn-Bendit a occupé les bâtiments administratifs. Les meneurs arrêtés sont rapidement libérés mais l'affrontement qui oppose alors les gauchistes au groupe d'extrême-droite "Occident" (9) entretient une tension prolongée par l'occupation des locaux universitaires. La faculté des lettres de Nanterre, fermée par décision du gouvernement au début de mai, le mouvement se déplace alors vers la Sorbonne que le recteur tente de faire évacuer au mépris d'une franchise séculaire (10). En quelques jours, la protestation s'étend à de nombreux secteurs de l'activité nationale. Elle semble exprimer, avec une impatience trop longuement contenue, le ras-le-bol des Français à l'égard d'un pouvoir qui n'admet pas la contestation et impose par les moyens dont il a le monopole une pensée unique à usage national, faite de manipulation, de non-dit, voire de censure (11).

C'est parti !

A l'ORTF, le 11 mai, des producteurs comme Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet, Igor Barrère, Roger Benamou, Alain de Sédouy, André Harris, Philippe Labro, Henri de Turenne publient un communiqué dans lequel ils « *s'indignent de la scandaleuse carence dans l'information du public dont a fait preuve, lors des manifestations des étudiants, l'ORTF... [Ils] constatent que la direction et la rédaction en chef de l'actualité télévisée ont été incapables de résister aux pressions gouvernementales et ont fait ainsi la preuve de leur irresponsabilité... (12)* » Plus qu'une protestation, c'est une revendication de dignité et de responsabilité qui anime ces professionnels de la télévision. Le contenu du manifeste distribué sur les téléscripteurs de la rédaction, rue Cognacq-Jay, se répand dans les couloirs. Une réunion s'improvise dans un studio du rez-de-chaussée que rejoignent de nombreux techniciens et journalistes. Le principe d'une grève générale est voté à l'unanimité. Les syndicats rattrapent le mouvement qui doit s'associer à la manifestation unitaire organisée à Paris, le 13 mai. Le lendemain, une nouvelle assemblée générale vote la grève générale. On y voit même le prudent Léon Zitrone lire une déclaration de ses confrères qui « *ont affirmé leur refus de subir l'influence des ministères et des partis politiques quels qu'ils soient [et] rejettent [...] toute prise de contact avec le Service de liaison interministérielle pour l'Information...* ». Une occupation des émetteurs, dont la Tour Eiffel est l'emblème, est envisagée mais repoussée (13). Une intersyndicale s'installe à la Maison de la Radio. Elle rassemble la CGT, la Fédération Syndicale Unifiée (autonome), le SIRT- CFDT, le Syndicat National des Acteurs et les syndicats de journalistes en une sorte de "commune insurrectionnelle" qui réclame la dissolution du Conseil d'Administration et la démission des principaux directeurs, déclare caduc le Statut de 1964 qui a créé l'ORTF et demande au gouvernement l'élaboration d'un nouveau statut "démocratique", cogestionnaire mais pas encore autogestionnaire. A partir du 17 mai, la quasi-totalité des salariés de l'ORTF - environ 13 000 - est en grève. L'iconographie des manifestants place d'emblée l'ORTF au cœur de la contes-







tation. La liaison avec le mouvement populaire s'établit à ce niveau. Les millions de grévistes français ont, certes, peu de souci de soutenir les revendications des personnels de la radio et de la télévision. En revanche, le vent de démocratie qui balaie le pays partage, entretient et même amplifie la contestation d'une information serve.

Le pouvoir compte ses fidèles

Une poignée de journalistes, à vrai dire peu connus, se presse autour d'Édouard Sablier, d'ailleurs plus conscient de ses responsabilités de directeur de la rédaction qu'hostile au mouvement de contestation. Un jeune journaliste, Yves Mourousi, alors spécialisé dans le suivi de l'actualité universitaire, fait ses premières armes. L'information essaie de se glisser à l'antenne entre la volonté d'informer qu'entretiennent les journalistes grévistes ou non-grévistes et les interdits que le pouvoir s'efforce d'imposer. « A la radio, on n'hésite pas à laisser parler François Mitterrand, Waldeck-Rochet (14), Pierre Mendès-France. A la télévision, on coupe la parole à Valéry Giscard d'Estaing au milieu d'une phrase où il critique le gouvernement...(15) » Un seul bulletin est diffusé à la télévision, le soir en fin de journée, par les non-grévistes. Les caméramen d'actualité filment les événements, le laboratoire développe la pellicule et les sujets sont distribués sur le réseau hertzien des échanges internationaux (Eurovision) mais les Français n'en voient aucune image depuis que les producteurs de l'émission "Zoom" ont invité les meneurs du mouvement étudiant, Daniel Cohn-Bendit, Alain Geismar et Jacques Sauvageot à s'exprimer en direct, le 14 mai à l'heure de grande écoute, 20h30. A la radio, qui diffuse un programme de musique continue, la directrice de l'information, Jacqueline Baudrier réussit à "passer" les trois principaux bulletins de la journée, 8h, 13h, 20h. Les journalistes s'insurgent contre cette tolérance des syndicats et décident d'imposer une information objective qui tente de laisser s'exprimer les divers points de vue sur la crise. Un ministre d'autorité, Yves Guéna, remplace Georges Gorse, jugé trop mou. Édouard Sablier est remplacé à la tête de l'information télévisée par Jean-Louis Guillaud, gaulliste de conviction. Les ingénieurs de la Maison sont réquisitionnés pour assurer la continuité du service public. Installés au cœur de la Maison ronde mais menacés par les assauts de certains grévistes, ils poursuivent leur activité sous protection policière. A la télévision, l'Intersyndicale qui avait toléré quelques dérogations à la grève pour que la diffusion des maigres bulletins d'information soit assurée, constate que le pouvoir continue d'imposer son point de vue, sans grande difficulté d'ailleurs aux journalistes non-grévistes.

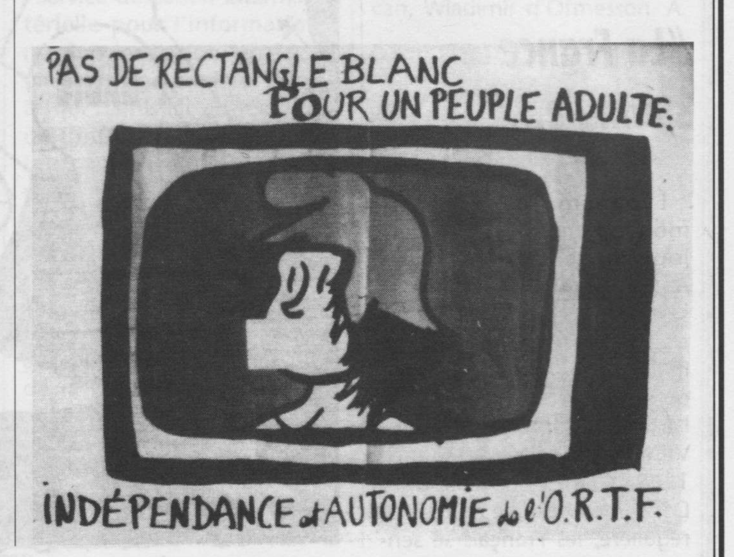
Les journalistes engagent alors une action spectaculaire : l'"Opération Jéricho". S'inspirant de l'épisode rapporté dans le Livre de Josué, ils espèrent abattre au bout de sept jours les interdits que représentent symboliquement les hauts murs de la Maison de la Radio. Le pouvoir gaulliste a la surprise de reconnaître parmi les manifestants un certain nombre de ses anciens partisans.



La fin d'un rêve

L'ivresse de la liberté trouvera son épilogue le 30 mai, dans la reprise en main par le pouvoir gaulliste qui a rassemblé près d'un million de partisans entre l'Arc de Triomphe de l'Étoile et la place de la Concorde, à Paris.

Après deux semaines de grève, la lassitude des grévistes apparaît, et, parfois, la colère des victimes des grèves. Certains téléspectateurs supportent difficilement la privation de leur distraction habituelle. Sur une colline de l'Aube, des agriculteurs armés tentent d'investir l'émetteur pour obtenir la diffusion régulière des programmes. Au plan national, le mouvement s'apaise lorsque les grévistes craignent d'être privés du précieux carburant qui doit leur permettre de s'évader pendant le week-end de la Pentecôte.





INDEX CHRONOLOGIQUE

des principaux articles parus dans GAVROCHE

Le numéro de chaque revue est indiqué en fin de ligne.
Les numéros séparés par / sont des numéros doubles

ANTIQUITE MOYEN-AGE

XVI-XVII-XVIIIe SIECLES

REVOLUTION FRANÇAISE

XIXe Siecle

La commune

XXe Siecle

1ère GUERRE MONDIALE

2ème GUERRE MONDIALE



Cette conclusion d'un mouvement justifié mais non structuré doit, aujourd'hui encore, entretenir une réflexion sur l'échec des grèves, sinon des révolutions, mouvements spontanés que les pouvoirs, mieux organisés, récupèrent sans difficulté, dès que l'indécision et la lassitude apparaissent dans les rangs des manifestants.

A l'ORTF, le mouvement de 1968 s'effiloche dès les premiers jours de juin. Les journalistes, acharnés à défendre la qualité de leur métier, ne désarment pas. Abandonnés par les autres syndicats, satisfaits de mettre fin à la grève, ils en paieront le solde de l'échec. La remise en ordre s'effectue sous l'autorité de deux nouveaux directeurs issus du Ministère de l'Intérieur. 102 journalistes sont licenciés en août. Parmi eux, des meneurs, bien sûr et ce sont souvent les plus connus, Robert Chapatte, François de Closets, Roger Couderc, Maurice Séveno, Emmanuel de la Taille. Certains ne seront réintégrés qu'en 1981. Des émissions sont supprimées. Des producteurs ou réalisateurs comme Marcel Bluwal, Alain Decaux, Max-Pol Fouchet, Stellio Lorenzi ou Jean Prat sont écartés. Quelques modifications qui ne constituent pas des améliorations sont apportées au Statut de l'ORTF. Le Conseil d'Administration est élargi mais ses membres sont toujours désignés par le pouvoir. Une commission doit "réflechir" aux conditions d'une information objective. L'effet immédiat du mouvement de mai, si l'on ne tient pas compte des sanctions est mince à court terme. Il se précisera au cours des années suivantes. De nouvelles réformes accélérées par des affaires souvent fabriquées conduiront au démantèlement de l'ORTF, en 1974. Certains des protestataires de Mai 68 défileront sous des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : "L'ORTF, ça continue !"

L'audiovisuel touché par le néo-libéralisme

Le néo-libéralisme s'est imposé progressivement dès le retrait du Général de Gaulle. A partir de 1970, au prétexte de décentralisation, le morcellement de divers secteurs du service public conduit, cinq ans plus tard, au démantèlement de l'ORTF. C'est la dernière étape avant la privatisation attendue par l'initiative privée depuis la Libération. En 1982, le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy promulgue une nouvelle loi dont le défenseur est Georges Fillioud qui n'avait pas ménagé sa peine, en 1974, lorsque député, il avait combattu le démantèlement (16). En 1982, par crainte de reconstituer un contre-pouvoir syndical unifié, le législateur ne corrige pas les erreurs de 1974. La privatisation est désormais possible. Le gouvernement de Laurent Fabius accomplit le premier pas avec l'autorisation de "Canal Plus" qui précède la création de "La Cinq". La droite libérale, redevenue majoritaire en 1986, ne pourra pas faire moins. Elle met en vente TF1 en une adjudication douteuse. Le monopole d'État aboli favorise dès lors la constitution de nouveaux oligopoles affairistes liés aux marchés publics. Ce n'est pas une garantie d'indépendance. La concentration autour de grands groupes, telle qu'elle se réalise aujourd'hui, impose à l'opinion la pensée unique qui sous-tend le modèle de société libéral.

J.-J. Ledos

Le point de vue exprimé dans cet article, s'il est conforme à l'opinion générale de l'époque, peut être comparé à l'autosatisfaction des acteurs de la période fidèles au Général de Gaulle telle qu'elle a été rappelée au cours d'un colloque organisé en novembre 1992 par l'Institut Charles de Gaulle, à Paris.

Voir : "De Gaulle et les médias" Fondation Charles de Gaulle/Plon, collection "L'espoir" (1994).

(1) « Rue de Turgigo, les porteurs de pancartes hostiles sont repoussés par des charges de police. Rue de Bretagne, des hommes tombent sous les coups de matraque des CRS. Rue Beaubourg, on voit des taches de sang... » Jean Lacouture : "De Gaulle2. Le politique, 1944-1959" (Points-Seuil).

(2) "Rassemblement du Peuple Français", fondé en 1947 par les fidèles du général dont André Malraux, pourtant converti de fraîche date, sera le porte-parole.

(3) Il est vrai que le général de Gaulle n'a, lui aussi, guère eu d'occasion de s'exprimer sur les ondes depuis 1947.

(4) "De Gaulle et les médias" Actes d'un colloque organisé par l'Institut Charles de Gaulle en novembre 1992 (Plon, coll. "Lespoir", 1994).

(5) Les deux autres producteurs étaient Alain Decaux et André Castelot, peu suspects de complaisance envers l'idéologie communiste.

(6) Des publicités pour les "grandes causes nationales" étaient régulièrement programmées à la radio comme à la télévision depuis 1949 mais seulement autorisées depuis 1961..

(7) Fayard, 1969.

(8) On compte moins de 400 000 demandeurs d'emploi mais certains apprentis-sorciers souhaitent un bon volant de chômage dont l'effet serait de tempérer les revendications des salariés. Ce projet sera repris, quelques années plus tard au sein d'un cénacle international discret, la Commission Trilatérale (Cf. Crozier, Huntington, Watanugi : "The Crisis of the Democracy", 1975). Le "scénario" a été amplement réalisé depuis.

(9) Le mouvement animé par François Duprat comptait dans ses rangs, en particulier, Gérard Longuet et Alain Madelin.

(10) E. Morin, C. Lefort, J.-M. Coudray (C. Castoriadis) : "Mai 1968, la Brèche" (Fayard, 1968).

(11) Certains Français - les plus nombreux ? - n'ont pas oublié des excès de pouvoir comme, par exemple, les répressions conduites par le Préfet de Police, Maurice Papon ou, moins, grave, l'interdiction de sortie du film "La religieuse" tiré par Jacques Rivette du roman de Diderot.

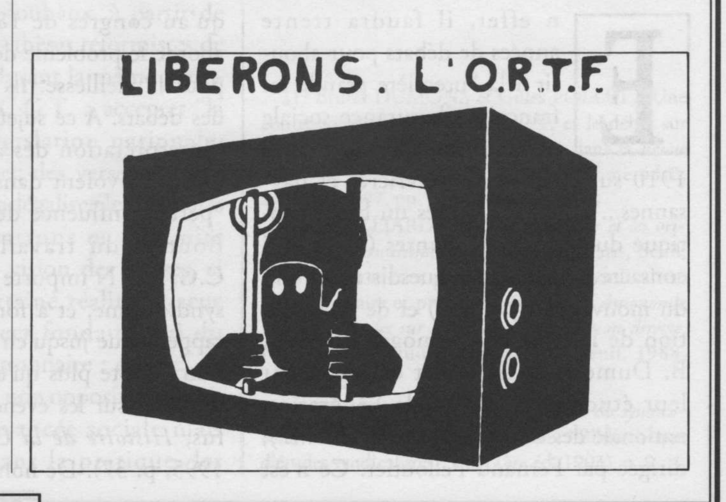
(12) Cité par Roger Louis : "L'ORTF, un combat" (Le Seuil, 1968).

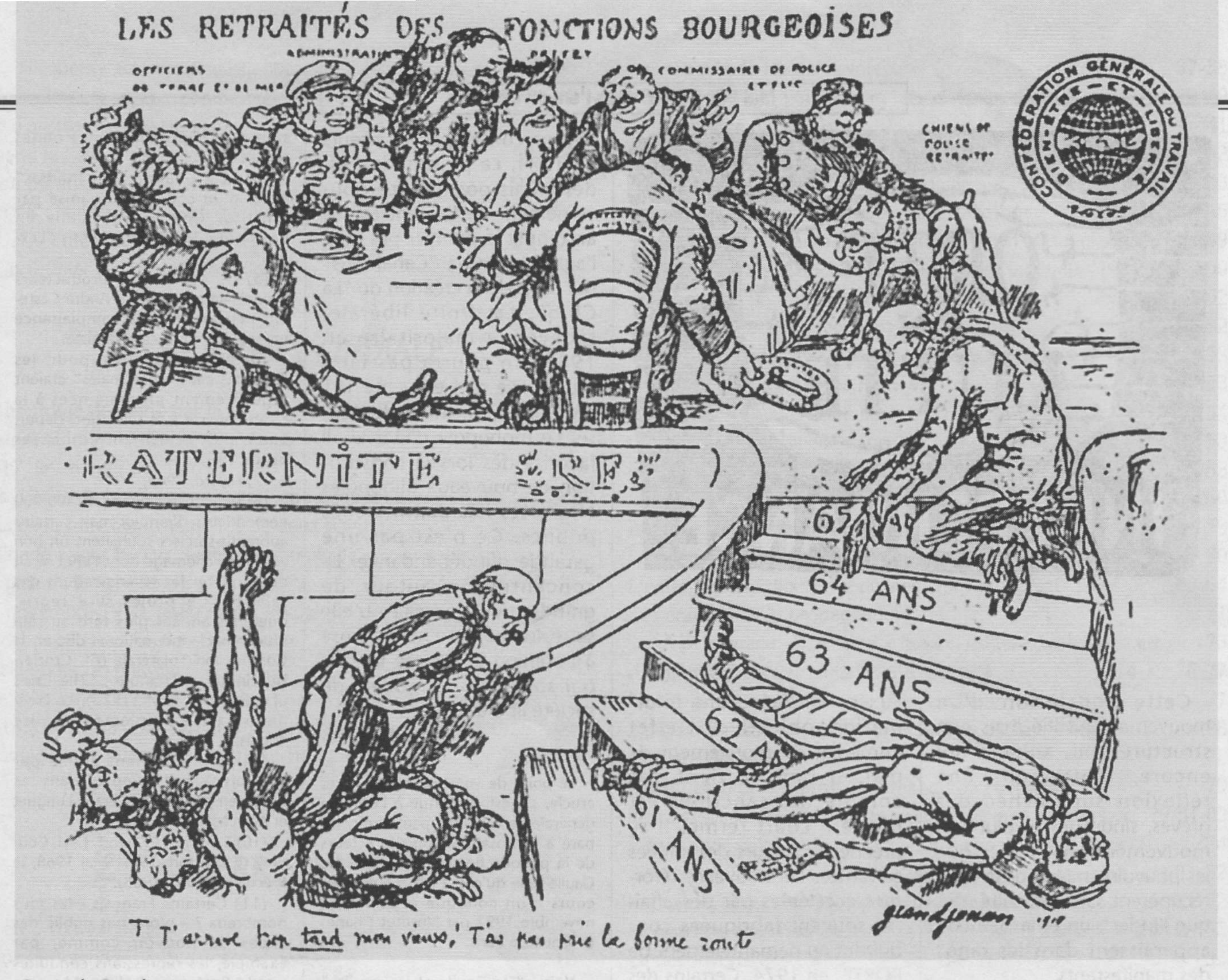
(13) Depuis la guerre d'Algérie et les manifestations de protestation qu'elle avait provoquées à Paris, un studio d'urgence a été installé au pied de la Tour Eiffel.

(14) Alors Secrétaire Général du Parti Communiste Français.

(15) "Les grandes énigmes de Mai 1968" (Éditions de Crémille, Genève, 1970).

(16) Cf. J.-J. Ledos + all. : "Le gâchis audiovisuel" (Éditions ouvrières, 1986).





Dessin de Grandjouan 1910.

La C.G.T. et les retraites ouvrières

En 1990, Bruno Dumons et Gilles Pollet ont soutenu ensemble une thèse qui retraçait la genèse de la politique sociale en matière de retraite et relevait les comportements des premiers retraités sous la IIIe République. Dans un article paru dans la* Revue d'histoire moderne et contemporaine *(1), ils étudient les réactions du mouvement ouvrier français à l'égard des premiers projets de retraites ouvrières. Dans cette perspective, leur étude, qui se concentre sur la C.G.T. d'avant-guerre, comble une lacune certaine en matière d'historiographie. Si l'on dispose d'une importante littérature disséquant l'idéologie du syndicalisme révolutionnaire de la "Belle Epoque", les réactions de ce dernier face aux ébauches de politiques sociales sont encore mal connues.

En effet, il faudra trente années de débats pour aboutir à la "première grande loi française d'assurance sociale obligatoire, celle du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes..." (R.O.P.). Après un bref historique du congrès de Nantes (1894, qui consacre la défaite des guesdistes au sein du mouvement syndical) et de la fondation de la C.G.T. à Limoges en 1895, B. Dumons et G. Pollet commencent leur étude en abordant la Fédération nationale des Bourses du travail (F.N.B.), dirigée par Fernand Pelloutier. Ce n'est qu'au congrès de 1898 que la F.N.B. aborde le problème des caisses de retraite pour la vieillesse. Ils l'évacuent aussitôt des débats. A ce sujet, on ne peut suivre l'interprétation des auteurs de l'article lorsqu'ils voient dans ce désintérêt une "perte d'influence de la Fédération des Bourses du travail en faveur de la C.G.T.". N'importe quelle histoire du syndicalisme, et a fortiori de la C.G.T., rappelle que jusqu'en 1902 la confédération "vivote plus qu'elle n'est en mesure d'influer sur les événements" (M. Dreyfus, *Histoire de la C.G.T.*, Complexe, 1995, p. 37). De nombreux historiens et militants, Pierre Monatte en tête, considèrent dans leurs ouvrages que la véritable naissance de la C.G.T. s'effectue en 1902, grâce à la fusion des Bourses du travail et des Fédérations de métiers et d'industrie au sein de la confédération. Pour notre part, nous verrons plutôt dans cette indifférence de la F.N.B. à l'égard du premier projet de loi sur les retraites, l'influence de F. Pelloutier qui, comme le notent les auteurs, dans leur introduction, était opposé à ce qu'il considérait une tentative d'intégration de la classe ouvrière dans une République toujours plus pacifiée.

Nous en profitons également pour relever une deuxième erreur, sans véritable incidence sur la démonstration, mais qu'il nous semble important de modifier ici. L'article reprend (p. 231) le grossier anachronisme de Michel Branciard (*Syndicats et partis. Autonomie ou dépendance,* 1879-1947, Syros, 1982, T. 1, p. 50) qui attribue à Pelloutier en 1898 un célèbre passage de la brochure d'Emile Pouget, *L'action directe,* publiée pour la première fois en 1910...

Ceci dit, le débat ayant été laissé à l'initiative de la C.G.T., il reste à l'étudier. Dès le congrès constitutif de Limoges, la C.G.T. accepte le principe des retraites mais rejette catégoriquement tout projet reposant sur les cotisations ouvrières. En 1897, à Toulouse, le projet de loi Escuyer est repoussé à une très forte majorité. Concernant le financement, les délégués formulent des propositions pour le moins originales. En 1895, on préconise ainsi la création d'une caisse de retraite alimentée par la suppression des charges financières jugées obsolètes : présidence de la République, Sénat, pensions publiques, etc. Les évaluations vont bon train, et l'on calcule que la suppression des armées permanentes occasionnerait des économies de deux milliards... En 1897, les propositions se veulent plus "raisonnables" : un délégué, par exemple, parle seulement de supprimer 400 sous-préfectures !

A partir de 1898, la C.G.T. engage cependant une véritable réflexion sur les projets successifs présentés par le gouvernement ou des parlementaires. Quelques positions resteront constantes jusqu'à la première guerre mondiale. La confédération, tout en réaffirmant constamment son accord de principe sur une législation qui fixe les modalités d'application des retraites ouvrières, s'oppose catégoriquement à la capitalisation dénoncée comme une "escroquerie capitaliste". Elle se prononce en revanche pour un système basé sur la répartition. C'est au congrès de Toulouse, en 1911, qu'a lieu le véritable débat. Six mois après le vote de la loi sur les R.O.P., les trois grands courants qui se disputent la C.G.T. se divisent sur cette question. Les réformistes soutiennent depuis un moment déjà, grâce à La revue syndicaliste d'Albert Thomas, la loi sur les R.O.P. Jugée imparfaite, elle consacre quand même, selon eux, la "reconnaissance d'un droit ouvrier à l'assurance sociale" (p. 245). Les plus radicaux, inspirés par les anarchistes et les hervéistes, refusent catégoriquement la loi et plaident pour un système géré par les ouvriers. Les syndicalistes révolutionnaires, conduits par un Jouhaux encore largement imprégné d'idéologie libertaire, réaffirment l'acceptation de principe sur une loi régissant les retraites mais récusent totalement les R.O.P. et se proposent de mener une agitation suivie contre leur application. Cette motion est adoptée à une très large majorité. La C.G.T. édite ainsi une brochure intitulée : *"Contre l'escroquerie des retraites ouvrières".* La loi y est présentée comme une manœuvre politicienne et électoraliste. Dans certains départements, les ouvriers célèbrent le 1er mai en brûlant leurs livrets de retraite sur les places publiques. Le congrès du Havre (1912) adopte une motion déposée par Jouhaux et Savoie qui, si elle réitère les arguments de la C.G.T. contre les R.O.P., se réserve la possibilité d'accepter une loi transformée sur l'invalidité, la répartition, et la réversibilité. Si la guerre interrompt les débats et l'application de la loi, la C.G.T. confirmera en 1919 la motion du Havre en soulignant "l'ironique insuffisance du taux de retraite [...] par rapport à la cherté de la vie". Ce n'est qu'à la faveur de l'évolution réformiste de Jouhaux et de ses amis qu'à partir des années 1920, la C.G.T. abandonne la plupart de ses critiques, notamment sur la capitalisation.

Pour les auteurs de l'article, l'exemple du débat sur les retraites ouvrières illustre bien les clivages au sein de la C.G.T., entre anarchistes syndicalistes, syndicalistes révolutionnaires et réformistes. La C.G.T. syndicaliste révolutionnaire a dès sa création accepté le principe d'une loi fixant les cadres d'application des retraites ouvrières, tout en s'opposant aux projets gouvernementaux dont il est aisé de démontrer les limites. B. Dumons et G. Pollet concluent que l'évolution d'hommes comme Jouhaux, à partir de 1912, la montée des thèses réformistes de Niel et de Keufer, durant la même période, aurait mené la C.G.T. a accepter "la nécessité d'une législation nationale, gérée par l'Etat, avec des versements de salariés, venant ainsi légaliser les rapports entre ouvriers, patrons et pouvoirs publics". Une telle vision des choses, si elle reflète une certaine réalité, évacue cependant un aspect fondamental du syndicalisme révolutionnaire : celui-ci ne consistait pas qu'en une opposition systématique à toute avancée sociale mais cherche plutôt, dans la pratique, les moyens d'allier l'action quotidienne et la finalité révolutionnaire. Sur ce point, il faut rappeler le virage tactique des syndicalistes révolutionnaires. Il se situe autour de 1902. Jacques Julliard a démontré comment Fernand Pelloutier, s'appuyant sur la fameuse loi d'airain des salaires, considère les réformes comme des instruments illusoires et dangereux puisque susceptibles de retarder la Révolution. A partir de 1902, les révolutionnaires de la C.G.T. vont quelques peu aménager leur pratique (surtout en ce qui concerne les grèves partielles) et lui donner un caractère beaucoup plus pragmatique (2). Pour illustrer cet aspect trop souvent oublié du syndicalisme révolutionnaire, nous terminerons par une (longue) citation tirée d'une brochure de Paul Delesalle, ancien secrétaire adjoint de la F.N.B. aux côtés de Pelloutier, puis de la C.G.T. :

"Mais si nous nions l'action prétendue réformiste étatiste, – car ce n'est là en réalité, nous le répétons, qu'une action de conservation – cela ne veut pas dire cependant, comme des adversaires intéressés veulent et ne cessent de l'insinuer, que nous soyons – par principe – opposés à toute réforme et qu'en attendant "la Révolution" nous nous croisions les bras et refusions de combattre. Ah ! que non, bien au contraire, nous nous efforçons, par une action incessante, d'arracher à nos exploiteurs tout ce que nous pouvons, et si nous voulons aussi des réformes, nous exigeons qu'elles soient tangibles et qu'elles ne viennent pas un jour se retourner contre nous mêmes, nous les conquérons celles-là par notre action directe sur le patronat, car nous savons que si nous sommes capables de les imposer, nous saurons aussi les maintenir." (3)

Anthony Lorry

(1) Bruno DUMONS et Gilles POLLET, "Une contre-société ouvrière : la C.G.T. et le débat sur les retraites (fin XIXe-début XXe s.) dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* tome 44-2, avril-juin 1997, pp. 228-251.

(2) J. JULLIARD, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe,* Paris, Seuil, 1971 et du même auteur "Théorie syndicaliste révolutionnaire et pratique gréviste", in *Autonomie ouvrière. Etudes sur le syndicalisme d'action directe,* Paris, Hautes études-Gallimard-Le Seuil, 1988, pp. 43-68.

(3) Paul Delesalle, *Les deux méthodes du syndicalisme,* Paris, La Publication sociale, "Bibliothèque d'études syndicalistes", s.d. (1ère éd. 1903), p. 9.

Les ateliers nationaux (I)

VENDREDI, 23 JUIN. PREMIÈRE ANNÉE. NUMERO 29.

ON S'ABONNE
PLACE DE LA BOURSE, 11,
PARIS.
Les abonnemens datent du 1er de chaque mois.

LA FRANCE NOUVELLE

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

M. ALEXANDRE DUMAS, rédacteur en chef.

PRIX D'ABONNEMENT :

	Paris.	Départ.
Un an.....	15 f. »	26 f. »
Six mois..	8 »	14 »
Trois mois	4 50	7 50

Commandant de la garde nationale de Saint-Germain-en-Laye, A. Dumas revêt le 23 février 1848 son uniforme et marche sur l'hôtel des Affaires étrangères. La révolution commence, effaçant dix-huit ans de tyrannie de la paix pendant laquelle l'Art seul a glorifié la patrie. Le temps des prophètes est-il venu ? Lamartine est le membre le plus éminent du gouvernement provisoire. L'écrivain A. Dumas le cède aussitôt à A. Dumas homme politique et publiciste. Candidat malheureux à la Constituante dans la Seine, la Seine-et-Oise (avril), puis dans l'Yonne (juin), il collabore à des journaux (La Fraternité, La Patrie, Le Constitutionnel), devient le rédacteur en chef de La France nouvelle, fonde Le Mois. Républicain de conviction en février, Dumas se résigne à refouler ses sympathies princières :

"Il y a deux hommes en moi : l'historien, l'homme privé.

*Les sympathies de l'homme privé, de l'ex-marquis de La Pailletterie, comme m'appellent certaines personnes, seraient un retour vers une grande ère monarchique quelle qu'elle soit. Les convictions de l'historien, c'est-à-dire d'Alexandre Dumas, comme m'appelle à peu près tout le monde, sont que le retour à la monarchie est impossible, et que l'ère de la République est arrivée."**



Mais, rapidement, les contradictions sociales réduisent en lambeaux son rêve d'une République syncrétique, figure maternelle grande et bonne, guidée par les artistes. Dumas découvre au printemps, et surtout après l'envahissement de la Chambre le 15 mai, "le socialisme rouge" qu'il pourfend, parce qu'il force la marche de l'histoire providentielle, telle qu'il l'a pensée, et courir le risque de faire le lit de la monarchie ou de la dictature.

"La République est née d'hier, la République ne s'improvise pas à la fois dans le fond et dans la forme, dans le fait et dans les développements, dans l'ensemble et dans les détails ; la République doit épuiser ses phases comme la monarchie a épuisé les siennes.

Laissez-la donc d'abord être République bourgeoise ; puis, avec l'aide des années, elle deviendra.

Je vous demande cent cinquante ans pour que la République aille de M. de Lamartine à M. Proudhon.

Le dernier mot de la monarchie, c'est la royauté constitutionnelle.

Le dernier mot de la République, c'est le communisme."

Le droit au travail que le gouvernement provisoire avait reconnu en instituant les Ateliers nationaux est au centre de ce débat : c'est pourquoi A. Dumas leur consacre cinq articles dans La France nouvelle, les 16, 17, 18, 20 et 23 juin.

Les journées de juin lui apporteront une sinistre réponse.

** Nos citations sont extraites de "A M. Emile Barrault, à propos de sa lettre à M. Thiers", L'Evénement, n°7, 7 août 1848.*

Claude Shopp

Ces articles ont été exhumés par Claude Schopp, biographe et éditeur d'Alexandre Dumas, qui nous a autorisé à les publier avant leur parution, dans Les Cahiers Alexandre Dumas, à l'automne.

Au moment où M. Trélat demande un nouveau crédit de trois millions sur les ateliers nationaux, au moment où M. Trélat refuse d'expliquer l'acte arbitraire dont, jusqu'à ce qu'il soit justifié, nous l'accuserons de s'être rendu coupable envers M. Emile Thomas, on nous saura gré de donner quelques détails sur ces grands établissements, objets de tant de jugements divers.

Ce fut le 25 mai à l'Hôtel-de-Ville, que M. Marche imposa à M. Louis Blanc le décret qui promettait aux ouvriers le travail et du pain, ou du pain au moins à défaut de travail.

Les ateliers nationaux furent fondés de fait par ce décret.

Institués le 25 février, ils furent ouverts sur plusieurs points du 26 février au 9 mars.

Mais, comme ils ne pouvaient contenir tous ceux qui se présentaient, il fut décrété, en outre, qu'un secours de 1,50 F serait accordé quotidiennement à tout ouvrier sans ouvrage.

Le 6 mars, il y avait à Paris 17 000 ouvriers recevant ce secours.

Ils encombraient le ressort municipal, forcé de s'occuper presque exclusivement d'eux, leur attroupement aux portes des mairies faisait trouble perpétuel ; les mairies du cinquième et du huitième arrondissement avaient été plusieurs fois menacées d'incendie.

Outre ces 17 000 ouvriers recevant la sportule quotidienne, le ministère de la guerre, sous les ordres du génie, employait au Champ-de-Mars 4 000 ouvriers restés sous sa direction exclusive jusqu'au 17 mai.

Le ministère des travaux publics de son côté en occupait deux ou trois mille, soit

à la place de l'Europe, soit à la barrière d'Ivry, soit à Courbevoie.

Ces derniers opéraient sous les ordres de MM. Baude, Chanoine et Honffroy de Bréville, ingénieurs en chef.

Deux bureaux centraux fonctionnaient en outre ; l'un à la halle aux Veaux, dirigé par M. Wissocq ; l'autre, près de la mairie du cinquième arrondissement, dirigé par M. Hygonnet.

Ces bureaux recevaient les ouvriers envoyés des mairies avec des bulletins ; ils les dirigeaient sur les ateliers nationaux déjà existants ; mais les ateliers encombrés ne pouvant les recevoir, les ouvriers revenaient donc aux mairies d'où ils étaient partis, pour y toucher leur trente sous par jour.

De là va et vient éternel ; de là double inscription ; de là abus.

Les demandeurs augmentaient de jour en jour ; on ne savait plus que faire, lorsque M. Emile Thomas proposa un plan d'organisation de bureau central pour régulariser le travail et la paie.

M. Marie conféra de ce plan avec M. Emile Thomas, puis avec le Gouvernement provisoire, puis avec les douze maires de Paris.

Le plan fut adopté par le gouvernement provisoire et par les douze maires comme il l'avait été par M. Marie.

Le 6 mars, à deux heures de l'après-midi, M. Emile Thomas fut chargé de l'exécution du plan proposé par lui.

Nous ne faisons point ici l'apologie de M. Emile Thomas.

Nous consignons les faits qui vont suivre : la Chambre est appelée à porter un jugement arbitral entre M. Emile Thomas et le ministre des travaux publics ; il faut que les faits soient portés à sa connaissance dans toute leur vérité.

Nous le répétons donc, le 6 mars, à deux heures de l'après-midi, M. Emile Thomas fut chargé de l'exécution du plan proposé par lui.

Il fallait en quarante-huit heures trouver un local, l'approprier à sa destination, composer un personnel, organiser une comptabilité, créer un système de rayonnement qui permît de payer tous les ouvriers à la fois sans trouble et sans attroupements, il fallait enfin et surtout inventer un ordre semi-militaire qui donnâ à la hiérarchie administrative, une influence suffisante sur les ouvriers.

Les moyens d'exécution étaient cinquante à soixante élèves de l'Ecole centrale.

Pas un soldat, pas un garde de Paris, pas un moyen de compression quel qu'il fut.

Puissance, morale, voilà tout.

Mais avant même d'exercer cette puissance morale sur les ouvriers, il y avait à vaincre au-dessous d'eux l'esprit de désordre qui suit toujours une révolution.

La propagande des émissaires des clubs violents.

Les influences de M. Louis Blanc et des délégués du Luxembourg.

Au-dessus d'eux,

La jalousie des ponts-et-chaussées ;

Les formalités administratives de tous les ministères ;

L'apathie et le mauvais vouloir des fonctionnaires publics ;

La prévention des classes riches, qui accusaient le Gouvernement de payer la paresse au lieu de rétribuer le travail.

Le 9 mars, tout était organisé : on embrigadait 3 000 hommes du 8e arrondissement, le plus pauvre, et par conséquent le plus pressé de tous, le 8e arrondissement dont le contingent général donna à lui seul 22 000 ouvriers.

Successivement, du 9 mars au 26 mai, on embrigada 120 000 hommes, dont 5 000 demeuraient flottants.

Ce qui recrutait surtout les ateliers nationaux, c'étaient les conciliations quotidiennes qui s'opéraient au Luxembourg par les soins de M. Louis Blanc, et à la suite desquelles il y avait rupture immédiate entre les ouvriers et le maître.

Les ouvriers faisaient grève, et venaient, au bout de deux ou trois jours de grève, demander du pain aux ateliers nationaux.

Le directeur se trouva dès lors dans une singulière situation, il était le représentant des ouvriers vis-à-vis du pouvoir, et le représentant du pouvoir vis-à-vis des ouvriers.

Ce fut alors qu'après la première organisation, c'est-à-dire après l'organisation générale, commença l'organisation secondaire.

La première constituait la machine.

La seconde équilibrait ses forces et la faisait marcher.

Des chefs furent élus à la pluralité des voix.

Des délégués furent créés qui tenaient assemblée, consignaient les plaintes, transmettaient les observations.

Un bureau médical gratuit fut ouvert.

Un bureau de médicaments gratuits fut établi.

Les ouvriers, rendons-leur cette haute justice, demandaient incessamment un travail utile, réclamaient à toute heure la réouverture des ateliers particuliers.

C'est alors que plusieurs propositions fort acceptables furent faites au Gouvernement par M. Emile Thomas.

Donner des travaux de terrassements aux ouvriers ; tout ouvrier, quelqu'état qu'il exerce, peut être terrassier, rien que dans les exploitations de grès, de sable, de pierre, de plâtre et de chaux, on pourrait employer utilement trente ou quarante mille ouvriers.

Continuer les chemins de fer en souffrance. A cette continuation seule on pouvait employer cinquante ou soixante mille hommes, soit qu'on traitât avec les compagnies qui manqueraient de bras, soit que l'on fit continuer pour le compte du Gouvernement le chemin de fer tombé en décadence, ou le chemin de fer de ceinture.

Elever, par le système anglais, des baux amphitéotiques des quartiers destinés aux ouvriers, quartiers composés de petites maisons meublées, à deux ou trois étages seulement, et habitées par trois ou quatre familles.

Ces quartiers eussent eu des boulangeries et des cuisines communes, des fours communs, enfin tout ce qui constitue la vie par association, c'est-à-dire la vie à bon marché.

Les capitaux privés eussent eu une double garantie.

1° La caution du Gouvernement ;

2° L'hypothèque sur la propriété.

Les bâtisses pouvaient avoir lieu dans les terrains vagues et bien aérés qui se trouvent entre les octrois et les fortifications de Paris.

En outre, des propositions avaient été faites par les propriétaires des quartiers Rollin et Ferdinandville.

Cette dernière combinaison mettait la vie et le loyer des ouvriers à moitié prix.

Elle donnait une valeur réelle à des terrains qui n'avaient aucune valeur.

Elle débarrassait Paris de ces garnis méphitiques où les ouvriers, ne pouvant respirer, ne peuvent vivre.

Elle utilisait tous les hommes de tous les états, maçons, charpentiers, menuisiers, couvreurs, serruriers, vitriers, peintres, etc., etc., puisqu'il fallait non seulement bâtir, mais encore dorer, orner et meubler ces différents bâtiments.

Ne sait-on pas qu'il y a un proverbe parisien qui dit :

"Quand le bâtiment va, tout va".

Aucune réponse ne fut faite à ces différentes propositions et à quinze autres adressées au Gouvernement.

Alors, on tenta de nouveaux moyens, on essaya de nouveaux débouchés.

On proposa d'aider les patrons, de leur faire une avance de fonds, afin qu'ils reprissent leurs ouvriers à des conditions raisonnables à la fois pour l'ouvrier et le patron.

Dans ce cas, le Gouvernement, au lieu de dépenser une somme considérable à un travail improductif, avançait une portion de cette somme seulement, comme on fit pour les 30 millions de 1830 et pour les 160 millions de 1830 à 1832, consacrés aux routes stratégiques de la Vendée.

On avait réuni le syndicat des entrepreneurs en bâtiments, il proposait moyennant certaine exemption d'impôts et certains arrangements de faire reprendre les travaux sur toute la surface de Paris.

Enfin une dernière proposition plus large que toutes les autres, était encore faite par M. Thomas et fut présentée par lui avec les plus vives instances.

C'était de créer des syndicats de profession, moitié ouvriers moitié patrons, nommant un syndic en dehors d'eux et au-dessus d'eux, lequel aurait eu pour mission de régler les questions de salaire avec les ouvriers eux-mêmes, réunissant sous sa juridiction les syndicats de profession en syndicats de famille, faisant correspondre ces syndicats de famille avec tous les points de la France pour créer un bureau de placement universel qui eut employé des ouvriers de tous les états sur tous les points où le besoin de bras les eut appelés ; créant en outre un atelier national pour chaque syndicat ; atelier gouverné par un régisseur à la nomination du syndic, dans lequel atelier on eut engagé à moitié prix les travailleurs en grève, et qui eut été alimenté, et par le concours du capital privé garanti par l'Etat, et par la vente de la marchandise fabriquée ; marchandise dans laquelle en général on eut fait entrer peu de matière première, beaucoup de main-d'œuvre ; marchandise de luxe autant que possible, qui aurait dû être exportée, dans le cas où l'exportation eut repris ; mais qui si elle eut été vendue à l'intérieur l'eut été au cours rigoureux de la vente, afin de ne point faire concurrence à l'industrie particulière.

Ceci était un remède efficace à la plaie présente.

Peu à peu elle débarrassait Paris de l'encombrement qui l'étouffait en établissant la circulation des ouvriers de la capitale à la province, qui a besoin de certaines professions pour lesquelles elle manque de bras, tandis que, de son côté, la province eut renvoyé dans la capitale les spécialités qui lui font faute.

On a refusé tout cela encore.

Pourquoi ?

Nous n'osons pas dire que ce soit pour entretenir une garde prétorienne d'ouvriers, que la moindre excitation venue d'en haut, ou la moindre impulsion venue d'en bas lançait sur la place publique, pour suspendre un épouvantail sur la tête de l'Assemblée nationale et faire décréter une dictature au profit du pouvoir exécutif.

Seulement, qu'on se rappelle les trois coups de fusil du vote de confiance, et qu'on se demande si les hommes qui vont chercher les moyens qui n'existent pas, sont gens à ne point se servir des moyens qui existent.

Voici quelle était l'attitude du Gouvernement provisoire à l'endroit des ateliers nationaux.

MM. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc et Albert : hostilité complète venant de la perte de leur influence sur les ouvriers.

M. Marie : beaucoup de bonne volonté, mais plus encore de faiblesse, d'irrésolution, de tâtonnement ; n'osant rien pour le bien, pas même empêcher le mal.

M. Garnier-Pagès : admiration pour ses propres œuvres ; par conséquent dédain le plus complet pour les œuvres des autres.

M. Armand Marrast et toute la mairie, bonne volonté, excellente intention, mais impuissance matérielle.

C'était en face de ces mauvais vouloirs, de ces faiblesses, de ces dédains ou de cette impuissance qu'il fallait fonctionner.

Des abus réels existaient en outre. Un des principaux était un vice originel ; le directeur des ateliers nationaux était forcé d'embrigader tout ouvrier porteur d'un bulletin d'admission délivré par sa mairie : chaque ouvrier obtenait ce bulletin en prenant de son propriétaire un certificat de logement : ce certificat de logement était donné parfois avec une fâcheuse légèreté, parfois même avec une coupable connivence ; de là double inscription, de là entrée aux ateliers nationaux d'individus n'ayant pas besoin de secours, et volant par conséquent la part de ceux qui en avaient besoin ; de là exploitation d'enfants par leurs chefs d'apprentissages, qui leur faisaient, à l'aide de certificats, toucher trente sous, leur en laissaient dix et en prenaient vingt.

On essaya de remédier à cet inconvénient en créant quarante-huit agents d'arrondissement, et douze inspecteurs d'ordre qui visitaient à l'improviste les hommes embrigadés à domicile, et, qui après avoir reçu d'eux des renseignements sur une situation souvent factice, s'assuraient de leur situation réelle.

Cette espèce d'administration, fondée le 8 mai, c'est-à-dire aussitôt qu'on s'aperçut de l'abus, avait en moins de dix-huit jours visité plus de 18 000 domiciles, et dressé une liste de 3 200 radiations qui ne furent jamais faites.

Un autre abus commença bientôt aussi à se faire jour. Ce fut celui des brigadiers payeurs.

Lorsque les hommes étaient absents ou que les brigades étaient incomplètes, il arrivait parfois que les brigadiers retenaient l'argent et remplissaient les feuilles d'émargement avec de fausses signatures.

Deux ou trois cents furent arrêtés.

A cet abus, on essaya de remédier en créant dans chaque brigade un agent contrôleur de paie, qui portait aux caisses d'arrondissement les feuilles de rôles, et en rapportait l'argent, à des heures arrêtées et toujours les mêmes, ce qui empêchait les ouvriers de se faire payer à plusieurs bureaux, puisqu'ils ne pouvaient être présents qu'à un seul.

Ce contrôle fut presque entièrement mis aux mains de pauvres artistes dramatiques, peintres, sculpteurs, reçus au nombre de 2 000 dans les ateliers nationaux.

Sur ces entrefaites, M. Trélat arriva au ministère.

A partir de son avènement au pouvoir, la direction des ateliers nationaux fut en butte à des taquineries de tout genre.

Cela vient probablement de ce que le directeur des ateliers nationaux, appelé au sein du comité des travailleurs, pour donner des explications sur la situation de l'administration, avait exposé,

Que la direction dépendant à la fois :

1° De la mairie de Paris, comme secours et pouvoir municipal ;

2° Du ministère de l'Intérieur, comme police de tranquillité publique ;

3° Du ministère des Travaux Publics, comme ordonnateur de fonds ;

4° Du ministère du Commerce, comme conseil de prud'hommes et colonisation agricole ;

5° Du ministère des Finances, comme paiement journalier,

Mieux valait mettre les ateliers nationaux sous la juridiction d'une commission spéciale de la Chambre que de laisser une pareille puissance aux mains d'un seul ministre.

Cette commission introduisait en outre dans l'administration des ateliers qui n'avait plus affaire qu'à elle seule, cette unité qui lui manquait entièrement tant qu'elle relèverait de cinq pouvoirs différents.

Le directeur des ateliers nationaux perdait lui-même ainsi son influence en devenant simple agent responsable de cette commission.

Voici quelles furent les taquineries dont nous parlions :

En huit jours M. Trélat ordonna trois recensements différents, ajoutant sans cesse aux premières conditions des conditions nouvelles qui rendaient le travail fait inutile, et commandaient un travail nouveau.

Ainsi le premier arrêté de recensement portait que les tableaux devaient indiquer le nom, l'âge, le sexe et la profession.

Le second ordonnait d'ajouter au nom, à l'âge, au sexe, à la profession, l'état de mariage ou de célibat, et, s'il y avait mariage, le nombre d'enfants issus de ce mariage.

Enfin le troisième ordonnait qu'on ajoutât à l'âge, au nom, au sexe, à la profession, à l'état de mariage ou de célibat, et au nombre des enfants, les noms du dernier patron qui avait employé l'ouvrier, le temps pendant lequel l'ouvrier avait travaillé chez lui, la mention de la possession d'un livret, le temps de séjour à Paris enfin s'il logeait en garni ou s'il était dans ses meubles, s'il travaillait en chambre ou dans un atelier.

A chaque fois, c'était un nouveau recensement de cent quinze mille hommes à faire.

Bientôt on nomma une commission chargée de faire un rapport sur les ateliers nationaux.

Le directeur pouvait seul donner les renseignements essentiels à cette commission. Il fut à peine consulté.

Le rapport fait, on ne lui en donna aucune connaissance.



Le 25 mai à l'hôtel de ville, Marche impose à Louis Blanc le décret qui promet aux ouvriers du travail et du pain.

Enfin le ministre, sous le poids de la pression de l'Assemblée nationale qui le harcèle sans cesse, dit-il, à l'endroit des ateliers nationaux, le ministre déclare qu'il faut en finir et prendre, pour dissoudre les susdits ateliers nationaux, des mesures violentes.

En conséquence, il envoie au directeur l'ordre d'exécuter l'arrêté qui suit :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous annoncer que la Commission du pouvoir exécutif vient d'adopter les mesures suivantes à l'égard des ateliers nationaux :

» 1° Les ouvriers célibataires âgés de 18 à 25 ans seront invités à s'enrôler sous les drapeaux de la République pour compléter les différents régiments de l'armée ;

» Ceux qui refuseront de souscrire des engagements volontaires seront immédiatement rayés des listes d'embrigadement des ateliers nationaux ;

» 2° Il sera procédé sans délai au recensement des ouvriers de Paris. Ce recensement se fera concurremment par les mairies et par les employés du bureau central des ateliers nationaux délégués à cet effet.

» Les ouvriers qui ne pourront justifier régulièrement d'une résidence de six mois, avant le 24 mai, seront congédiés et cesseront de recevoir des salaires et des secours.

» 3° Les listes d'ouvriers, dressées par arrondissement et par profession, seront déposées dans un bureau spécial établi autant que possible au centre de Paris, et où il en sera donné connaissance aux patrons, par les employés de l'administration. Les patrons pourront requérir tel nombre de ces ouvriers qu'ils déclareront nécessaire à la reprise ou à la continuation de leurs travaux. Ceux qui refuseront de les suivre seront à l'instant même rayés de la liste générale des ateliers nationaux.

» 4° Les ouvriers qui ne se trouveront pas compris dans les cas d'exclusions prévus par les articles précédents, et qui, transitoirement, continueront à faire partie des ateliers nationaux, seront tenus de travailler à la tâche et non à la journée.

» 5° Il sera organisé dans le plus bref délai possible des brigades d'ouvriers que l'on dirigera dans les départements pour être employés, sous la direction des ingénieurs des ponts-et-chaussées, à l'exécution des grands travaux publics.

» Je vous invite, monsieur, à vous occuper avec la plus grande célérité possible, de l'application des dispositions arrêtées par la Commission du pouvoir exécutif. Vous devez faire préparer les listes nécessaires pour distinguer les ouvriers, qui à raison de leur âge devront s'enrôler dans les armées de la République ; ceux qu'il y aura lieu de renvoyer dans leurs départements respectifs faute de la justification régulière d'une résidence de six mois ; ceux qui pourront être redemandés ou pris par les patrons ; ceux enfin qu'il conviendra d'embrigader comme destinés aux grands travaux de la province et de la banlieue de Paris. je vous ferai connaître demain le local où l'on devra déposer et communiquer aux patrons les listes d'ouvriers de diverses professions qui ne seraient pas exclus des ateliers natio-

naux en vertu des deux premières dispositions.

» Vous aurez à désigner deux ou trois employés de votre administration qui se tiendront en permanence dans le local pour remettre à la disposition des patrons ceux qui auront été réclamés par ceux-ci.

» Je vous laisse le soin d'avertir le public par la voie des affiches et des annonces de journaux du jour où l'on pourra se présenter aux bureaux des renseignements. Vous concevez que cette mesure est d'une urgence extrême, et qu'il ne faut pas perdre un seul instant pour l'exécuter.

» J'attache une grande importance à la disposition qui rétablit la tâche comme base du salaire. Vous devez la mettre immédiatement en pratique.

» Je vous adresserai ultérieurement des instructions sur l'organisation des brigades d'ouvriers qui devront être dirigées dans les départements.

» Recevez, etc.

» Pour le ministre des travaux publics, par autorisation,

» Le secrétaire général,

» Boulage »

A la réception de cette lettre, le directeur des ateliers nationaux s'empressa de se rendre chez le ministre des travaux publics, pour lui faire observer que son arrêté était en opposition formelle avec le décret du 25 février, qui déclare que la République doit à tout citoyen le pain et le travail, que si ce premier décret subsiste, son arrêté à lui est arbitraire ; que contraindre les ouvriers à s'enrôler sous les drapeaux de la République ou à rentrer chez leurs patrons à quelque prix que ce soit, sous peine de mourir de faim, ce n'est pas le moins du monde tenir ce second programme de l'Hôtel-de-Ville, et qu'enfin une pareille mesure prise avec cette spontanéité, et exécutée avec cette rigueur, est dangereuse pour la tranquillité publique.

Le ministre parut convaincu et donna 24 heures de répit au directeur des ateliers nationaux, pendant lesquels, dit-il, il allait aviser.

M. le directeur des ateliers nationaux se retira.

Pendant la journée, une nouvelle commission, investie des pouvoirs les plus étendus, fut nommée par le ministre.

Le lendemain, 26, la commission ordonna un nouveau recensement et parut se prononcer pour les mesures violentes.

Le directeur demanda alors qui serait responsable ?

– Chacun de son fait, répondit le ministre.

Le ministre, de la création de la commission.

La commission, du conseil donné par elle.

Le directeur, de l'exécution de ce conseil.

– Soit, dit le directeur ; mais comme je ne suis pas de la commission ; que la commission ne paraît pas disposée à me consulter, on trouvera bon, si la commission prend un décision que mon expérience des choses croit impossible, ou que mon patriotisme blâme, ou trouvera bon que je me retire.

– Soit, dit le ministre, mais nous comptons sur votre entier concours, ne voulant rien faire que de possible et surtout que d'utile.

Et à la suite de cette conversation, le ministre et le directeur vont visiter différents ateliers particuliers, ateliers de cartonniers, de tailleurs et de cordonniers.

A six heures du soir le même jour, M. le directeur des ateliers nationaux reçut une lettre qui l'appelait, dans la même soirée, au ministère pour affaires urgentes.

Le rendez-vous était à 9 heures.

A neuf heures précises, M. Emile Thomas entra chez le ministre.

Il y trouva M. Boulage.

Le ministre était assis à son bureau. M. Boulage était assis près de la cheminée.

Le ministre, sans se lever, fit signe à M. Emile Thomas de s'asseoir.

M. Emile Thomas s'assit – après un moment de silence,

– M. Thomas, dit le ministre, nous vous demandons votre démission.

– Il paraît, M. le ministre, répondit le directeur des ateliers nationaux, que vous vous êtes décidé à prendre les mesures que je ne voulais pas couvrir de ma responsabilité. Vous étiez le maître de faire ce que vous avez fait, seulement permettez-moi de vous adresser une dernière prière, c'est de préférer les voies de conciliation aux décisions violentes et arbitraires. L'influence morale, croyez-moi, est sur le peuple la première de toutes les influences. Quant à moi, monsieur le ministre, croyez bien que mon plus grand désir est de rentrer dans la vie privée et de reprendre mes travaux de chimiste ; si je n'ai pas été au-devant de votre désir en donnant ma démission plus tôt, c'est que je craignais que ma démission, surtout si on en connaissait les motifs, ne devint un sujet de trouble.

– Eh bien ! monsieur, vous voyez que cela tombe à merveille ; mettez-vous là, et écrivez votre démission.

Et le ministre montra le bureau à M. E. Thomas.

« Dans quels termes voulez-vous que je la formule.

– Dans les termes que vous voudrez.

– Cependant j'aurais peut-être le droit de vous faire une question.

Faites.

– Quel est le véritable motif de cette démission que vous me demandez.

Je n'ai point de compte à vous rendre ; j'ai seulement les ordres de la Commission exécutive à accomplir.

– Vous avez investi une Commission de pouvoirs dictatoriaux.

Eh bien ! pour mettre de mon côté les formes jusqu'au bout, et vous laisser toute votre initiative, je vais motiver ma démission sur ce fait : le public y verra une affaire d'amour-propre froissé, et ne cherchera pas à savoir si sous cette frivole apparence il y a de graves motifs ; vous resterez ainsi maître de la position.

– Je vous remercie.

M. Emile Thomas prit la plume et écrivit la démission suivante :

« M. le Ministre,

» Les termes de l'arrêté en date de ce jour émanant de votre administration, instituent entre vous et moi l'autorité dictatoriale d'une Commission, des actes de laquelle je ne puis accepter la responsabilité, puisque je n'en connais pas les intentions ; ma ligne invariable de conduite a été et sera toujours de conseiller aux ouvriers la sagesse, aux gouvernants, la prudence en même temps que l'énergie indispensable en cette époque de rénovation politique et sociale.

» Mais d'abord et avant tout d'obéir à ma conscience et de garder mon libre arbitre.

» Ce libre arbitre m'étant retiré, je dois M. le ministre, malgré tout mon dévouement et l'affection que je porte à votre personne, à celle même de plusieurs membres de la Commission, considérer les termes de l'arrêté comme une destitution, et je l'accepte avec d'autant plus de plaisir, qu'elle me permet de rentrer dans la vie privée et me rends mes droits et mes devoirs de simple citoyen.

» Votre bien dévoué serviteur

« Emile Thomas »

(A suivre))

Jean Bernier, lecteur d'Ante Ciliga

L'article suivant de Jean Bernier (1) fut publié dans *Accent grave* (n° 2, février 1963), en introduction à la traduction d'extraits des mémoires de Ante Ciliga. Ils se situaient pendant la Deuxième Guerre mondiale et devaient paraître dans les numéros suivants. Le cinquième et dernier numéro de cette revue parut en avril de la même année. Le rédacteur en chef (en fait directeur) était Bernard George et le comité de patronage composé notamment de Pierre Andreu, Pierre Boutang, Michel Déon, Guy Dupré, André Fraigneau, Gabriel Marcel et Raymond Magne. Jean Bernier n'y publia que cet article. Lucien Feuillade, un autre collaborateur épisodique de la revue s'exprime en ces termes : "Bernier et moi nous n'avions aucune affinité profonde avec les écrivains de l'équipe d'*Accent grave*. Mais au moins à notre égard c'était des libéraux. Je n'en dirais pas autant de la gauche (...), y compris celle qui se disait démocratique, [qui] était fermée à toute manifestation d'un esprit libre, à plus forte raison d'un hérétique, d'un "en dehors"" (2).

Jean Bernier souhaitait éclairer ses lecteurs sur la personnalité d'Ante Ciliga, "sa formation et le style particulier de sa vision". L'auteur de *Au pays du grand mensonge* (Gallimard, 1938 ; éd. définitive : *Dix ans au pays du mensonge déconcertant*, Champ libre, 1977) est connu de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'U.R.S.S. et du communisme comme l'un des meilleurs critiques du stalinisme. Dans sa présentation, Bernier a le double mérite de souligner les principales étapes de sa répudiation du bolchevisme, mais aussi, de ce qu'il nomme "ce mélange paradoxal de lucidité et d'aveuglement" qui caractérise son œuvre. En revanche, l'itinéraire de Jean Bernier (29 août 1894-10 août 1975), qui fut mêlé de très près à l'histoire des avant-gardes politique et intellectuelle de l'entre-deux guerres, mérite d'être rappelé très précisément afin de mieux comprendre l'origine de la pertinence de ses réflexions sur Ciliga ; itinéraire profondément marqué par l'expérience de l'horreur de la Première Guerre mondiale et d'une immense déception devant le destin de la révolution russe. Sur ce point, Bernier, comme les hommes et les femmes les plus lucides de sa génération, passa en quelques années de l'espoir grandiose d'une solution radicale à la crise du monde moderne révélée par la Grande Guerre à la conscience douloureuse d'un

N° 2

ACCENT
grave

Jean BERNIER .... *Présentation de Ciliga*
Maurice ALLAIS .... *Le sous-développement*
Rafael CALVO-SERER . *États-Unis*
Lucien FEUILLADE - Michel MOURLET
Paul SÉRANT - Pol VANDROMME
Bernard GEORGE - Eric OLLIVIER
F.-H. LEM - Jean-Paul BONNAFOUS
Georges ALLARY

Le N° 2,25 Frs FÉVRIER 1963

échec historique sans précédent qui devait être pensé, compris et analysé, pour découvrir, derrière des mots trompeurs, la véritable nature d'un totalitarisme basé autant sur le mensonge que sur la terreur.

Jean Bernier, dont le père était avocat, fit ses études au lycée Buffon, avant d'obtenir une licence en droit et le diplôme de l'École libre de Sciences politiques (3). Mobilisé avec la classe 14, il resta plusieurs mois au front et fut blessé en décembre 1915, puis affecté aux chemins de fer de campagne, et enfin détaché au ministère des Affaires étrangères. Comme les jeunes hommes de sa génération, notamment ses amis Pierre Drieu La Rochelle et Jean Galtier-Boissière, l'expérience du front le marqua définitivement. Ainsi, il adhéra à l'Association républicaine des anciens combattants (A.R.A.C.), fondée en novembre 1917 par Henri Barbusse, Georges Bruyère, Paul Vaillant-Couturier, Boris Souvarine et son ami et ex-condisciple de l'École libre de Sciences politiques, Raymond Lefebvre, un groupement de gauche bientôt sous le contrôle du mouvement communiste naissant, il publia *La Percée* (Albin Michel, 1920), un roman autobiographique sur ses années de guerre, qui obtint le prix *Clarté*. Son amitié profonde avec Drieu La Rochelle fut interrompue par leurs divergences politiques dans les années trente et fut suivie d'une "inimitié froide" (Lucien Feuillade). Cependant, après le suicide de l'auteur de *Gilles* qui, dans son testament, souhaita la présence à son enterrement de André Malraux et Jean Bernier, ce dernier retrouva une sorte de communion avec le disparu.

Dès la fin de la guerre, Bernier se lança dans le journalisme, tenant la rubrique des concerts dans le *Crapouillot* de Galtier-Boissière, et collaborant à *Clarté*, créée en octobre 1919 comme "Bulletin français de l'Internationale de la Pensée" (4). Il accompagna les différentes métamorphoses de la revue, dirigée nominalement par Barbusse jusqu'en 1923, pour en faire "la tribune d'une génération marquée par la guerre", s'attachant à "la dénonciation de la culture et des valeurs bourgeoises avec comme perspective l'espoir d'une révolution proche" (Nicole Racine). En 1924, au moment de la parution du pamphlet des surréalistes à la mort d'Anatole France, "Un cadavre", il manifesta sa sympathie et son intérêt pour leurs idées, mais polémiqua avec Aragon sur l'importance historique de la révolution russe, le futur romancier des *Communistes* ayant vilipendé "Moscou la gâteuse". L'année suivante, un rapprochement s'esquissa entre les surréalistes tentés par la politique, et l'équipe de *Clarté*, notamment Marcel Fourrier et Jean Bernier séduits par le surréalisme, qui devaient entraîner un projet de revue, *La Guerre civile*, qui ne vit jamais le jour. Parallèlement, Bernier collabora à la rubrique "La Vie sociale" de *L'Humanité*, à partir de 1924, puis, deux ans après s'occupa de la rubrique des sports, ce que ne manqua pas de lui reprocher Breton (5).

A la fin des années vingt, Bernier se sépara définitivement du mouvement communiste officiel pour se rapprocher du Cercle communiste démocratique de Boris Souvarine (6). Il collabora à *La Critique sociale*, fondée en mars 1931, y publiant un article sur "Freud et la religion", des notes de lecture, principalement sur la littérature et la psychanalyse, et une polémique célèbre sur la *Psychopathia sexualis* de Krafft-Ebing avec Georges Bataille (7). En 1933-1934, après le rapprochement de la Fédération communiste indépendante de l'Est, une scission locale du P.C.F. dans la région de Belfort, avec le Cercle de Souvarine, Bernier écrivit régulièrement dans l'organe hebdomadaire, puis bihebdomadaire, de ce groupe, *Le Travailleur communiste syndical et coopératif*, sur des sujets de politique française et internationale. A cette époque, Jean Rabaut en donne le portrait suivant : "un grand diable au teint coloré, aux cheveux grisonnants, explosif, rieur, très profondément marqué de



A Rome, Ciliga présente son livre : Il Labirinto jugoslavo. Passato e futuro delle nazioni balcaniche.

l'horreur de la guerre par son expérience d'ancien fantassin, impatient d'agir, de sortir de la délectation morose où paraissent se complaire les oppositionnels, de "faire quelque chose"." (8)

En septembre 1933, Bernier exprima dans *Le Travailleur* son intérêt pour "Contre le fascisme — Front commun", un mouvement aux prétentions activistes et antifascistes fondé par Gaston Bergery. Député depuis 1928, Bergery avait été un des "jeunes turcs" du radicalisme avant de démissionner du groupe parlementaire en mars 1933. Souvarine condamna cette tentative, alors que Bernier y participa activement dès sa fondation (9). Après avoir signé l'appel à la constitution de ce mouvement, Bernier appartint à son conseil exécutif. A l'issue des Assises nationales de Lyon (3-4 novembre 1934), Front commun fusionna avec Troisième force, se dénommant désormais Front social. Devant la dérive d'un mouvement se plaçant désormais au-dessus de la droite et de la gauche, Bernier et Lucie Colliard rompirent publiquement pour l'abandonner à "son sort national" (*La Révolution prolétarienne*, n° 198, 10 mai 1935).

Le 2 mai, la signature d'un pacte franco-soviétique entre Pierre Laval et Staline provoqua l'indignation de l'extrême-gauche. *La Révolution prolétarienne* (n° 199, 25 mai 1935) dénonça cette "nouvelle union sacrée" où "Staline vend le prolétariat français pour les besoins de sa propre politique nationale". Bernier fit partie du Comité d'organisation de la Conférence des adversaires de la défense nationale, dont le secrétaire était Robert Louzon et la trésorière Lucie Colliard, qui voulait "faire renaître Zimmerwald" et réunit près de 500 militants à Saint-Denis les 10 et 11 août.

Le 7 octobre 1935, Georges Bataille et ses amis, issus pour la plupart du Cercle communiste démocratique, et les surréalistes, autour d'André Breton, annonçaient la création de "Contre-Attaque, Union de lutte des intellectuels révolutionnaires". Ce mouvement se voulait une alternative d'extrême-gauche à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (A.E.A.R.), fondée par le P.C.F. Le groupe envisageait la publication des *Cahiers de Contre-Attaque,* dont un numéro intitulé *La Vie de famille,* par Jean Bernier et Georges Bataille, qui se revendiquait, contre "la morale de la contrainte", de la "morale spontanée" des enfants, "turbulente et heureuse", comme principe "à des rapports sociaux libérés des misères du système de production actuel". Les deux hommes voulaient également consacrer un court fascicule à *La Révolution ou la guerre* afin d'aborder les questions de politique internationale, pour opposer "radicalement notre action à tous ceux qui préparent aujourd'hui la répétition de la guerre de 1914 ; qui sous le prétexte de lutter contre le fascisme, préparent une nouvelle *croisade des démocraties"* (10). Sous l'égide de ce mouvement, Bernier tint une conférence au café Augé, rue des Archives, sur "les moyens de la lutte" celle-ci fut interrompue par André Breton, il lui reprochait sa collaboration à la revue *Les Humbles* de Maurice Wullens (11). En mars 1936, un nouveau tract, "Travailleurs, vous êtes trahis !" fut rédigé par Bataille, Bernier et Lucie Colliard, au nom d'un Comité contre l'Union sacrée, qui semblait vouloir clore et dépasser l'expérience de Contre-Attaque, et entraîna le désaveu des surréalistes, plus sur la forme que sur le fond.

A l'automne 1935, Bernier avait répondu à une "enquête sur la guerre" de l'hebdomadaire de l'Union anarchiste, *Le Libertaire* (n° 469, 11 novembre 1935). A partir d'octobre 1936, il commença à y collaborer régulièrement, avec une série d'articles sur "La révolution espagnole et l'impérialisme", reprise peu après en brochure. Bernier tentait "d'éclairer les contradictions où se débat la révolution espagnole dans ses rapports avec l'Europe impérialiste", tandis qu'il analysait les événements espagnols eux-mêmes dans un article du *Crapouillot* (janvier 1938), "Espagne rouge et noire", et affirmait l'"actualité de l'anarchisme" devant la "faillite" du réformisme et du bolchevisme.

A partir de 1937, Bernier, admis au syndicat des correcteurs le 8 mai 1936, participa, avec Henry Chazé (Gaston Davoust dit), Pierre Dichamp (Pierre Riguidel dit), Eugène Galopin, Raymond Guilloré, Nicolas Lazarévitch, etc., à la fondation du Cercle syndicaliste "Lutte de classes", qui regroupait dans la C.G.T. des militants révolutionnaires d'origine diverse, mais unis par le refus conjoint du réformisme et du stalinisme. Bernier participa activement à la rédaction de l'hebdomadaire des Cercles, *Le Réveil syndicaliste,* y assurant pour l'essentiel une intéressante rubrique de politique internationale. Selon Alexandre Croix, "sans grand espoir, mais avec beaucoup de conviction", il mit "tout son cœur et son énergie à lutter contre le national-communisme et la guerre qui venait".

Mobilisé en 1939, Bernier fut fait prisonnier en juin 1940 et resta en captivité jusqu'en août 1941. Selon Bernier lui-même, "rallié à Pétain, quoique hostile à la "Révolution nationale", [il fut] secrétaire de l'organisation des prisonniers de guerre en zone occupée (octobre 1942), démissionne deux mois après, avec la quasi-totalité du Comité directeur, malgré la menace d'internement administratif" (12).

Après la guerre, il cessa de militer pour se consacrer à l'étude de la politique internationale, notamment dans *Le Journal de Genève,* et reprendre sa collaboration au *Crapouillot* de Jean Galtier-Boissière, où il tenait une rubrique sur les livres de politique et d'histoire qui, selon Alexandre Croix, "pouvait compter parmi les meilleures du genre". Ne s'étant jamais préoccupé du lendemain, il vécut les dernières années de sa vie dans la gêne, sinon dans la pauvreté. A sa mort, sa dépouille partit directement pour l'amphithéâtre, "sans le plus mince simulacre d'obsèques".

Charles Jacquier

"PRESENTATION DE ANTE CILIGA" (13)

Ciliga a vécu en U.R.S.S., parlant couramment le russe, et cela pendant presque dix ans. Quatre ans, comme il dit, "dans la situation d'un homme appartenant à la minorité privilégiée", cinq ans comme prisonnier et déporté politiques, mais, en toutes circonstances, en pleine pâte soviétique, dans la même condition que ses compagnons du moment ; avec cette différence, considérable à l'époque, et qu'il souligne lui-même, qu'il n'était pas sujet soviétique et bénéficiait ainsi de certains égards dont il ne saurait plus être question maintenant.

Universitaire croate originaire d'Istrie, venu au communisme après la première guerre mondiale qui lui conféra (par annexion) la nationalité italienne, Ciliga milita en Yougoslavie dans la Hongrie de Bela Kun, en Tchécoslovaquie, en Italie. Promu au bureau politique du parti yougoslave, il fut expulsé de Yougoslavie et travailla durant un an à Vienne, comme membre du bureau balkanique du Komintern. Ce jeune "révolutionnaire professionnel" qui s'était voué corps et âme à sa profession, apporta donc à Moscou, où il avait obtenu délibérément de se rendre en 1926, la foi romantique et l'ivresse idéologique dont la Révolution d'Octobre, la guerre civile soviétique et la naissance de la IIIe Internationale avaient enflammé quelques jeunes intellectuels occidentaux révoltés par la guerre, la "faillite" de la IIe Internationale et l'injustice sociale. Mais, avec sa révolte et son idéalisme humanitaire fondus au creuset de la dialectique messianique de Marx et de l'activisme de Lénine, avec sa soif d'admirer, de comprendre et d'apprendre, Ciliga avait introduit en U.R.S.S. un esprit critique d'autant plus redoutable que l'ardeur de ses convictions le gardait du cynisme ou de l'opportunisme vulgaires, où devaient sombrer tant de ses semblables.

A l'en croire, le heurt fut immédiat entre sa foi et la réalité soviétique, si différente de l'idée qu'il s'en faisait à travers le dogmatisme et la terminologie bolcheviques. La misère et l'arriération asiatiques des Russes, le désenchantement populaire, la renaissance vigoureuse et toute naturelle de la pire injustice sociale lui avaient, dès l'abord, sauté aux yeux. Non pas qu'il s'abandonnât à ses premières déceptions. Au contraire, et bien qu'elles l'eussent vivement affecté, ce ne fut que progressivement et par le biais de la doctrine, qu'il s'engagea dans l'engrenage fatal où le poussait la contradiction, pour lui, de moins en moins tolérable, de la fiction et de la réalité soviétiques. Ainsi passât-il de l'étonnement au doute, du doute à l'opposition loyale, de l'opposition loyale à l'opposition "conspirative", de celle-ci enfin — comme il se devait — à la prison et à la déportation, s'éloignant toujours plus du régime, répudiant Trotsky après Staline, puis avec le "mythe tant chéri de Lénine", le bolchevisme tout entier.

Douloureux, interminable débat intérieur !

Ayant adhéré à l'opposition trotskyste, aux suprêmes combats de laquelle il assista à Moscou, il fut (après divers avertissements et tentatives de "rééducation" persuasive, de la part du parti) arrêté, en 1930, à Léningrad où il enseignait confortablement à l'Université ouvrière (administrativement) à trois ans de prison qu'il passa à Léningrad, à Tcheliabinsk et surtout à l'"isolateur" de Verkne-Ouralsk, enfin à deux ans de déportation sibérienne qu'il fit à Krasnoïarsk et à Ienisseik. Expulsé d'U.R.S.S. sur sa demande, comme sujet italien, après une lutte acharnée avec le Guépéou qui ne voulait pas se dessaisir de lui — lutte marquée par plusieurs grèves de la faim et une tentative de suicide — il revint en Occident en décembre 1935, juste à temps pour échapper aux "purges" sanglantes et massives qui marquèrent le tournant totalitaire décisif du régime.

Fixé en France en raison de son hostilité au fascisme mussolinien, il écrivit aussitôt un livre de souvenirs dont la traduction parut à Paris en 1938, sous le titre *Au pays du grand mensonge*. L'ouvrage qui fut, à l'époque, passionnément commenté dans le petit milieu des communistes d'opposition et des anciens communistes, passa, bien entendu, inaperçu du grand public aussi bien que des cercles politiques dirigeants, engagés — contre Hitler — dans un rapprochement poussé avec l'U.R.S.S. Par un ironique retour des choses, les Allemands, quand ils occupèrent Paris, saisirent et détruisirent les exemplaires restés en librairie, Hitler, allié à ce moment de Staline, interdisant toute attaque contre le régime soviétique.

Ce livre, datant de 1937, a été réédité en 1950, à très peu de choses près, sous le titre légèrement modifié *Au pays du mensonge déconcertant* et accompagné d'un second volume, inédit celui-ci, intitulé : *Sibérie, terre de l'exil et de l'industrialisation*, écrit de 1938 à l'été 1941.

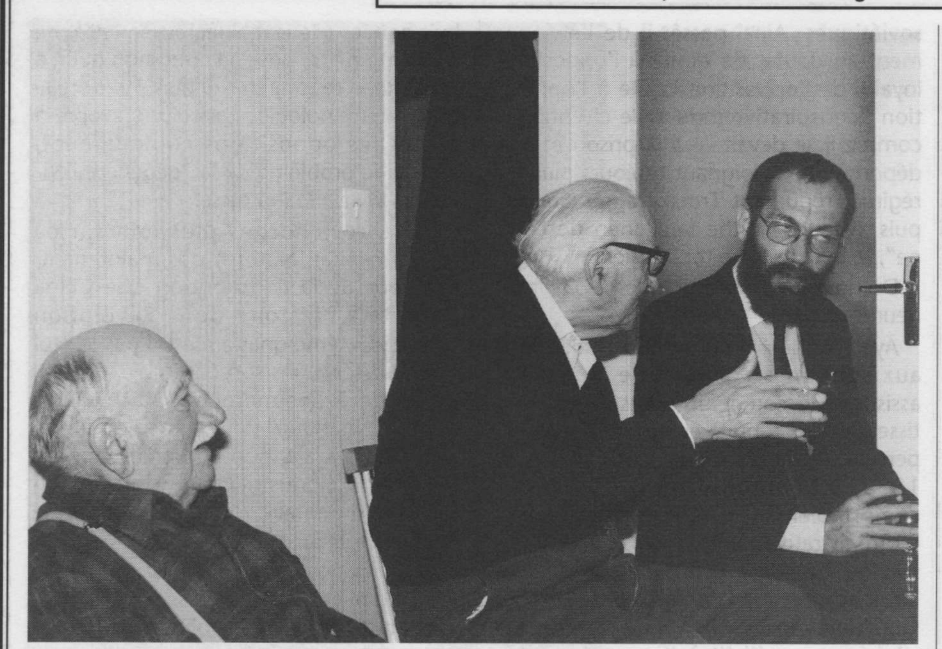
Ces précisions indispensables à l'intelligence et à l'appréciation du témoignage de Ciliga n'atteindraient pourtant pas leur but, si elles ne faisaient pas état de la préface, datée de novembre 1949 et surtout de l'avant-propos, daté de décembre 1949, dont l'auteur a coiffé ses deux volumes. En effet, dans ces pages trop brèves, Ciliga schématise le dernier état de sa pensée sur l'Union soviétique et il esquisse, après une évolution nouvelle de huit années (dont malheureusement il ne dit rien) une réponse à la question qui n'a cessé de le tourmenter depuis 1926, celle que la terminologie scolastique, propre à toutes les oppositions communistes, appelle le problème de la "dégénérescence" de la Révolution russe.

Nous reviendrons plus loin sur ce thème capital. Notons, dès maintenant, la valeur de la contribution que Ciliga apporte à l'histoire de la Révolution russe. Son témoignage n'est-il pas le seul à embrasser, dans son ensemble, *l'envers du décor*, à des moments particulièrement dramatiques de la tragédie : fin de la N.E.P., socialisation et planification de l'économie, industrialisation forcée, collectivisation agraire, débuts de la grande terreur de 1936-1938 ?

Mais, quelles que soient la pertinence et l'originalité des données dont il enrichit l'histoire de la Révolution russe, en peignant sur le vif les réactions de la société soviétique à ces événements, cet apport ne saurait expliquer la vertu singulière de l'œuvre.

Ce "livre de vérité", comme Ciliga l'appelle justement, s'impose en effet aux lecteurs avertis (à eux seuls d'ailleurs) par la résonance étonnamment suggestive des faits qu'il rapporte et plus, peut-être, par ce que l'auteur avance ou suggère "proprio motu", que par ce qu'il révèle. Il est ainsi bien autre chose qu'une contribution historique : la relation scrupuleuse d'un cas personnel et une ébauche d'explication. D'où son intérêt passionnant, à la fois subjectif et objectif, qui déborde en tous sens, le cadre de l'aride histoire, pour mettre en cause, sous la succession des événements, leur signification profonde. D'où son dynamisme, son étrange pouvoir de stimulation intellectuelle, mais aussi ses contradictions, ses tâtonnements, ce mélange paradoxal de lucidité et d'aveuglement dont il est pétri.

Le cas de Ciliga, le drame personnel qui anime toute son œuvre et lui donne, d'ailleurs, sa seule unité, est bien connu. C'est le drame du communiste sincère et même héroïque qui, à l'épreuve des faits, perd sa foi merveilleuse dans le régime soviétique. D'habitude, ce drame que le stalinisme suscite, en proportion variable, dans chaque génération de communistes occidentaux, se résout par le scepticisme et la désaffection politiques, ou par le cynisme et l'hypocrisie. D'habitude aussi, quand le communiste en question a de la trempe, il se cabre devant ces dénouements et il se replie sur le dogme et la doctrine, bref, sur le système de pensée qu'il a fait sien de toute sa foi et qui, en retour, cuirassait cette foi. Pour lui, Staline et son régime ne sont plus désormais que des contingences négatives, à rejeter au nom même du système qu'ils trahissent tout en continuant à s'en réclamer. Mais l'État soviétique et le marxisme à la



Ante Ciliga (au centre), Marius Giraud (ancien membre du C.C. du PCF puis syndicaliste de La Révolution Prolétarienne), Miklos Gaspar Jamas (dissient hongrois). Une rencontre en 1986. *(Photo Daniel Gonde).*

Lénine, bref, l'essence de la Révolution d'octobre, demeurent et triompheront. Simple question de temps et de justesse tactique de la part des communistes d'opposition. Ainsi, ne perd-il pas sa raison d'être, sa *Weltanschaung* et retrouve-t-il dans l'hérésie l'orgueilleuse certitude — plus âpre seulement — de son orthodoxie perdue.

Avant la guerre de 1939 et l'extermination de toute opposition politique en U.R.S.S., les cas de cette sorte, étaient fréquents. Depuis, ils sont beaucoup plus rares, faute de pouvoir prendre un caractère organique, du fait aussi, du resserrement critique des antagonismes internationaux et de ses impératifs simplificateurs, encore que le "titisme" tende à les faire renaître.

Quoi qu'il en soit, le cas de Ciliga est plus complexe et, en raison de la richesse et de la qualité de sa personnalité, incomparablement plus fécond.

Certes, Ciliga est-il encore marxiste et même, à maints égards marxiste à la Lénine. Sa fidélité, dans l'analyse politique, à la métaphysique de classe, sa terminologie ("gauche", "droite", "centre", etc...), sa propension à faire du progrès et des réalisations techniques, le critère essentiel de la civilisation ou, comme il dit et comme on dit toujours à Moscou, de la "progressivité" historique, tous ces signes et d'autres encore l'attestent. Mais il est loin de n'être que cela. Même à mesure qu'il avance dans le temps, le trotskyste "centriste" aux prises avec le dragon *Bureaucratie*, fait de plus en plus place en lui à d'autres personnages. D'abord, au socialiste humaniste à la façon occidentale ("Bien-être, liberté, justice") pour qui, selon son mot, "le socialisme n'est pas une usine, mais un système de relations entre hommes". Ensuite, à l'anarchiste, au révolté humanitaire, avec ses composantes chrétiennes à peine transposées : vénération du peuple travailleur, dépositaire de toutes les valeurs, fétichisme ouvriériste, fraternité universelle.

C'est ce socialiste et cet anarchiste conjugués qui forcent le prisonnier trotskyste de Verkhne-Ouralsk, à déchirer et à jeter aux ordures, le portrait de Lénine, après, écrit-il "qu'une voix venue des profondeurs de mon subconscient me disait : Ni Dieu, ni maîtres". Mais cette déchirante opération magique ne parvient pas à exorciser complètement en lui le démon messianique du marxisme. Allié, cette fois, au socialiste humaniste et à l'anarchiste, c'est ce démon, sa conceptologie, sa terminologie et les puissants facteurs émotionnels d'où il tire son pouvoir, qui bloquent dans un plan de l'intelligence de Ciliga le dernier et le plus remarquable des personnages qui se la disputent : l'homme libre de dogmatisme et de scolastique, l'observateur réaliste qui a découvert le fait russe sous la logomachie soviétique et dont Ciliga nous livre les trésors presque à l'état brut, sans tirer — à beaucoup près — tout le parti possible de l'énorme potentiel d'éclaircissement qu'ils recèlent.

Nous touchons là, finalement, au mérite le plus grand du témoignage de Ciliga, à ce qui, du point de vue objectif, le distingue de tous les autres et en fait un véritable point de départ, mais aussi — il faut le dire à cause même de l'admiration et de la reconnaissance qui lui sont dues par ceux qui cherchent à pénétrer le secret politique et historique du sphinx soviétique — à son insuffisance la moins niable.

Abstraction faite de son aspect négatif (l'histoire de la désaffection de Ciliga envers le bolchevisme et l'État soviétique) le contenu positif de son témoignage, n'est qu'une vaste et constante interrogation, la quête angoissée d'une réponse à la question posée par lui, dès son retour de Russie, dans les termes suivants : "L'énigme de la Révolution russe, que l'humanité et le mouvement ouvrier international doivent résoudre est la suivante : comment a-t-on réussi à abolir, en fait, tout ce qui constitue la Révolution d'octobre, tout en en conservant les formes extérieures ; à ressusciter l'exploitation des ouvriers et des paysans, sans rétablir les capitalistes privés et les propriétaires fonciers ; à commencer une révolution pour aboutir à l'exploitation de l'homme par l'homme et à la terminer en instaurant un type nouveau d'exploitation ?"

Cette question, évidemment cruciale, que Ciliga pose en termes strictement scolastiques, il la tourne et la retourne en tous sens, à l'occasion des traits, des scènes, des aspects caractéristiques les plus variés de la vie soviétique qu'il rapporte ou décrit, comme dans les commentaires, les aperçus, les jugements qu'ils lui inspirent. En liberté, en prison, en déportation, dans les contacts et les rapports d'ordre privé ou public qu'il noue avec les différentes catégories sociales du monde soviétique, il y revient explicitement ou tacitement. Cependant, quand, posant la plume en août 1941, en plein élan de l'invasion allemande en Russie, il embrasse cette documentation prodigieuse et esquisse une réponse, la synthèse ne s'égale pas à l'analyse.

Il trace bien un schéma (magistral à l'époque) du pouvoir soviétique. Il discerne clairement sa structure et ses contradictions. Il formule les raisons immédiates de sa force : terreur et ralliement intéressé d'une fraction combative de la jeunesse ouvrière et paysanne, et celles de sa faiblesse : résistance passive d'un peuple violenté, lutte ouverte ou sourde qui oppose et compose les fractions de la "classe dirigeante" (parti, *intelligentsia* technique, armée, église). Il allègue même le divorce historique de la Russie et de l'Europe et (poncif rebattu de toutes les oppositions communistes) l'accentuation de ce divorce, après l'avortement de la révolution en Europe, avec, pour conséquence, en U.R.S.S., le "débordement des tendances internationalistes russo-européennes" par les "éléments nationalistes russo-asiatiques". Mais il ne creuse pas plus avant dans ce sens. L'"essence de la tyrannie stalinienne" (pour parler comme lui) lui échappe et, avec elle, l'essence de la Révolution d'octobre (restée pour lui infrangible) et de sa "dégénérescence". L'optique marxiste — au premier chef, le dogme des "rapports de force de classe, facteur

décisif du destin des révolutions" — l'idéalisation socialiste du peuple travailleur, la mystique anarchiste de la révolte et, avivant encore toutes ces instances, l'espèce de mystique *populiste* (au sens russe du terme) que lui inspire son amour du peuple russe, freinent la part de sa pensée, lancée dans une tout autre direction, l'isolent, l'évincent du grand rendez-vous intellectuel de la synthèse ou, du moins, l'y mettent à la portion congrue.

Si en 1941, Ciliga attend ainsi de la guerre, la chute de Staline et de son régime "absolument incapables d'entreprendre une offensive de grande envergure...", "de supporter une offensive ennemie sérieuse et de lui survivre, et même de mener à bien une longue guerre défensive", il croit tant à leur faiblesse et, malgré elle, à la force de la Russie, qu'il assortit son erreur (d'ailleurs commune aux spécialistes les plus connus en Occident des affaires soviétiques) d'un curieux détour. Ce n'est pas, en effet, d'une victoire allemande qu'il espère la chute du stalinisme. La défaite hitlérienne est pour lui si certaine qu'il n'en parle même pas. C'est une dictature militaire nationale qui jettera bas Staline, en pleine guerre, pour continuer, jusqu'à la victoire, "la lutte implacable contre l'ennemi extérieur".

Huit ans plus tard quand, avec une loyauté intellectuelle unique jusqu'à présent parmi ses pairs, il publie son second volume sans en supprimer les passages démentis par les événements et s'efforce d'expliquer pourquoi Staline et son régime incarnent plus que jamais le nationalisme russe, il se borne à mettre en cause, avec beaucoup de force persuasive, le "néo-impérialisme russe" et la façon dont Staline a su y rallier les masses en faisant appel à leurs "instincts de rancune anti-occidentale", de pillage scythe et de conquête. Mais pour compenser — sans doute inconsciemment — cette évidence qui s'impose cruellement à lui, contredisant la vision du peuple russe qu'il exprime au long de son livre, il rebâtit aussitôt son rêve brisé en faisant un nouvel acte de foi dans "une opposition de gauche démocratique, sociale, populaire, internationaliste" russe, "d'une actualité immédiate".

Bref, en 1949, le mécanisme de la pensée de Ciliga reste fondamentalement le même qu'en 1941 et en 1937.

Ses développements sur l'échec des chefs militaires soviétiques dans leurs aspirations au pouvoir dictatorial, sont pénétrants et plausibles. Les adjurations qu'il lance à l'Occident, pour l'inciter à ne pas opposer à la Russie, même stalinienne, haine contre haine, impérialisme contre impérialisme, méritent la plus sérieuse attention. Mais la réponse qu'il fait en dernier ressort à la question qui le hante, ne saurait satisfaire le lecteur initié. A vrai dire, nous doutons fort qu'elle le satisfasse lui-même.

En s'en prenant au "néo-impérialisme stalinien soviétique" elle dénonce en effet, bien plus les conséquences les plus voyantes de la "dégénérescence" d'octobre, que ses raisons profondes et sa nature. Elle ne fait ainsi que reculer le problème. Enfin, elle laisse à peu près sans emploi, les données de toute sorte que le fait russe, perçu par lui, grâce à ses expériences, lui a permis de recueillir.

C'est un spectacle révélateur des inhibitions causées par l'"idéologie" jusque dans un esprit exceptionnellement ouvert à la réalité, que le spectacle de Ciliga trébuchant dans le piège qu'il a si bien éventé.

Dès les premières pages de son livre n'avait-il pas formulé une sorte de mise en garde de portée générale, presque méthodologique ?

"En Russie, écrivait-il, l'étranger néglige d'étudier les lois intrinsèques de la vie russe... Les nations européennes permettent tout juste d'apercevoir le fait du contraste entre l'Occident et le pays des soviets. Quant aux notions qui pourraient aider à découvrir le sens des événements en Russie, il faut les acquérir sur place ; on ne peut les extraire toutes faites des valises que l'on apporte d'Europe."

A maintes reprises, il devait revenir à cette idée, rapprochant le présent soviétique du passé russe, mettant en cause "les raisons historiques de l'attitude passive du prolétariat russe, de son incapacité à lutter ouvertement contre l'oppression bureaucratique", insistant longuement sur le caractère national de la Révolution russe.

"Je plains et je n'envie pas, s'écrie-t-il ainsi, avec une chaleur singulière, ceux qui ne veulent pas comprendre à quel point la Révolution d'octobre a des racines populaires et qui s'imaginent qu'elle n'est que le résultat d'idées et d'intrigues étrangères ! La Russie a souvent connu des maîtres d'origine étrangères, mais ses émeutes et ses révolutions ont toujours été les manifestations de son génie national. C'est au fond de la province, dans les profondeurs de la vie paysanne qu'il faut chercher les racines de la Révolution russe, profondément nationale, typiquement russe."

En fait, à chaque détour de son évolution intérieure, à chacun de ses grands chapitres sur les années 1918-1921, les oppositions communistes, Lénine et la bureaucratie, les ouvriers, la collectivisation agraire, le travail forcé, les trusts d'État par exemple, il applique peu ou prou et presque inconsciemment cette règle d'or. Et cela nous vaut, tirés de la vie même, une foule de données vierges, d'indications phénoménologiques, propres à rénover de fond en comble la vision occidentale de la Révolution russe et du régime soviétique, brouillée par l'ignorance et déformée pendant tant d'années par le marxisme apologétique ou critique des communistes et des social-démocrates. Mais parce que cette révolution "typiquement russe" s'est réclamée originellement par la bouche de Lénine, malgré, dit Ciliga, "la faiblesse presque incroyable de son programme international", du marxisme internationaliste et prolétarien, parce que très vite (dès la militarisation de l'économie par le "communisme de guerre"), le régime soviétique, de l'aveu même de Lénine, a — par un trait de génie — dressé sur sa réalité à demi inconsciente d'elle-même, à demi perçue comme inavouable, le décor à la Potemkine du marxisme occidental (un peu comme la grande Catherine avait tendu sur le siècle par excellence du servage russe, le voile de la "philosophie des lumières"), Ciliga ne parvient pas à unifier ses démarches intellectuelles. A la réalité qui se précise de plus en plus sous la fiction, le pénétrant observateur continue à appliquer les notions marxistes toutes faites qu'il a emportées dans sa valise.

Ciliga rapporte ainsi l'apostrophe de Staline à l'opposition de droite "dressée au XVI[e] congrès du Parti contre les horreurs de la collectivisation agraire : "Vous avez pris peur des cafards qu'on a fait sortir de leurs trous"." Il s'en indigne, il s'en prend à Staline, à la bureaucratie. Mais il n'évoque pas à cette occasion ni à aucune autre, le Samoderjavie, l'autocratie byzantine, mâtinée d'absolutisme mongol, qui est l'essence de l'organisation politique en Russie où, jusqu'à présent, les institutions sont toujours venues d'en haut, qu'elles fussent "réactionnaires" ou "révolutionnaires". Il dénonce et il déplore les rapports directement proportionnels de l'esclavage et du progrès économique sous le régime soviétique, sans reconnaître dans ce fait une constante du développement étatique en Russie où, à rebours de ce qui s'est passé en Occident, l'édification de l'état autocratique et le progrès technique imposé de force par lui, ont généralisé et parfait le servage en étouffant en germes, toutes les libertés. A propos de la répression des délits commis contre la propriété agraire collectivisée, il note que le "vocabulaire socialiste de Staline a repris à son compte, toute la législation du tsar Boris Godounov, contre les *voleurs impies*, c'est-à-dire contre les paysans qui refusaient de se soumettre au joug des propriétaires fonciers" ; de la collectivisation agraire elle-même, il écrit avec clairvoyance qu'aucun "gouvernement ne pourra jamais renoncer à un système aussi avantageux que celui du kolkhose qui réunit l'exploitation maximum du peuple et la monopolisation des ressources à l'introduction dans l'agriculture de la plus haute technique". Mais il

n'aperçoit pas que le kolkhose constitue la solution la plus extrême dans la voie traditionnelle de l'État russe, des problèmes agraires, militaires et financiers qui se sont imposés à cet État comme une question de vie ou de mort. Il conte — non sans humour — les combinaisons et les trafics de toute sorte, dont il est témoin de la part de ses chefs dans le trust sibérien où il travaille comme déporté, sans prendre garde qu'il renouvelle ainsi, à la mode soviétique, la vieille formule de "l'autocratie tempérée par la corruption".

De même, son enthousiasme marxiste pour l'industrialisation (même forcée) l'empêche de reconnaître qu'à bien des égards cette dernière ne fait qu'ajouter une variante américaine au "tsarisme à l'allemande" du XVII[e] et du XVIII[e] siècle.

Nous pourrions continuer longtemps, mais nous préférons clore cette énumération sur le postulat dont le jeune opposant "déciste", Volodia Smirnov, emprisonné avec Ciliga à Verkhne-Ouralsk, étayait ses vues sur la marche du monde à un capitalisme d'État bureaucratique, plus ou moins fasciste.

Ce postulat, qui mérite de passer à la postérité, ramène, en effet, au cœur même du problème : ces "lois intrinsèques de la vie russe", ce "caractère profondément national, typiquement russe, de la Révolution d'octobre", "ces racines de la Révolution russe qu'il faut chercher dans la vie paysanne", toutes choses que Ciliga, sourd à sa propre voix, n'a guère tenté, en définitive, d'élucider.

"Il n'y a jamais eu en Russie, écrivait Volodia Smirnov, dans le journal de la prison, de révolution prolétarienne ni de dictature du prolétariat. Il y a eu simplement une "révolution populaire" par le bas et une dictature bureaucratique par le haut."

Fait curieux, ce ne fut pas, semble-t-il, ce postulat, qui provoqua l'indignation des autres captifs et "l'exclusion" de Smirnov du groupe déciste. Ce furent ses vues sur le "com-fascisme" qui faisaient du "communisme un fascisme extrémiste et du fascisme un communisme modéré". Ciliga qui se contente de rapporter le postulat sacrilège ne semble pas, non plus d'ailleurs que Smirnov lui-même, avoir perçu les conséquences érostratiques qu'il impliquait pour la conception de la Révolution d'octobre, admise comme article de foi par les marxistes révolutionnaires d'Occident et même, jusqu'à l'insurrection de Cronstadt, par bien des anarchistes, ni les lumières qu'il pouvait projeter sur la nature du pouvoir soviétique et l'"essence de la tyrannie stalinienne".

Bien entendu, il ne saurait s'agir, en s'efforçant de discerner (comme le témoignage de Ciliga y incite avec tant de force) le grain des choses russes sous la paille des mots soviétiques, d'identifier purement et simplement le stalinisme au tsarisme et, succombant au démon de l'analogie, de croire avoir tout dit quand on a qualifié Staline de "tsar rouge". Moins encore de retomber dans le panneau tendu par le Kremlin, au temps récent de son alliance anglo-saxonne, d'un Staline assagi réincarnant un nationalisme russe avec lequel il n'y aurait plus qu'à reprendre dans un nouvel équilibre mondial le jeu diplomatique d'antan.

Mais, tout compte fait, si la néo-autocratie russe ne constituait pas dans le monde d'aujourd'hui un facteur de subversion universelle (beaucoup plus réactionnaire, d'ailleurs, que révolutionnaire, au sens que l'humanisme socialiste occidental donne à ces termes), cette néo-autocratie ne se différencierait guère du tsarisme que par l'ampleur et l'efficacité des moyens matériels dont elle dispose, pour assurer, face à une Europe qui s'est détruite elle-même, sa sécurité intérieure et son expansion, ainsi que par l'extrême tension de tous ses ressorts.

A juste titre, Ciliga fait ressortir, en 1949, que "seul, un gouvernement communiste et stalinien peut assurer actuellement à la Russie le fonctionnement de ces immenses cinquièmes colonnes qu'il est de l'intérêt impérialiste et nationaliste de la Russie de conserver". Mais là encore, il conviendrait d'approfondir. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que date, chez les États, l'art d'affaiblir l'adversaire en profitant de ses contradictions internes, en fomentant ou en favorisant la subversion chez lui ou dans ses colonies.

En ce qui concerne spécialement la Russie, l'appui systématique fourni par les autocrates russes en lutte contre les rois de Suède et de Pologne, aux fractions antiabsolutistes de ces pays, mériterait d'être médité.

De même, il conviendrait — de la façon la plus pressante — de déterminer dans quelle mesure, l'efficacité des cinquièmes colonnes, la gravité de la menace qu'elles font peser sur l'Occident tiennent à la perfection des méthodes russes de propagande à la Potemkine et d'organisation "conspirative" à la Netchaev, poussées par le bolchevisme à un degré difficilement concevable ; et dans quelle mesure, à l'archaïsme et à l'aveuglement des démocraties. Mais, cela sortirait des limites de notre sujet et pourrait donner lieu, sur l'Occident, à un livre intitulé, par exemple : *Au pays de l'inconscience déconcertante.*

Jean Bernier

(1) Cet article m'a été aimablement communiqué par Jean-Louis Panné à qui l'on doit, en collaboration avec Marc Lazar, un entretien avec Ciliga paru dans *L'Histoire*, n° 103, septembre 1987, p. 74-77.

(2) Lettres de Lucien Feuillade, 3 et 7 juin 1994, accompagnées d'un texte inédit sur Jean Bernier. Les renseignements sur *Accent grave* sont tirés de sa première lettre. Lucien Feuillade avait connu Bernier au *Libertaire* en 1935-1936, et resta son ami sa vie durant. Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements pour les informations transmises.

(3) *Cf.* l'article nécrologique de son ami Alexandre Croix, "Jean Bernier, l'itinéraire d'un bourgeois révolté", *La Révolution prolétarienne*, n° 615, août-septembre 1975 ; "Notes sur Jean Bernier" de Dominique Rabourdin, p. 7-51, *in* Jean Bernier, *L'Amour de Laure*, Paris, Flammarion, 1978, et la notice de Nicole Racine dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions ouvrières, 1983, t. 19, p. 39-41. L'article de Francis Marmande, "La passe de Jean Bernier", le définit comme "un distributeur de jeu", "un passeur théorique entre l'esthétique et la politique, entre la théorie sociale et la théorie du sujet", sans apporter d'informations supplémentaires par rapport à ses prédécesseurs (*Des années trente : groupes et ruptures*, textes réunis par Anne Roche et Christian Tarting, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, p. 165-173).

(4) Jean Galtier-Boissière, *Mémoires d'un parisien*, Paris, Quai Voltaire, 1994, p. 417.

(5) *Archives du surréalisme 3, Adhérer au Parti communiste ?* septembre-décembre 1926, présenté et annoté par Marguerite Bonnet, Paris, Gallimard, 1992.

(6) Dans "Panaït Istrati et le communisme" (*Le Débat*, n° 9, février 1981, p. 116-133 ; article repris dans *Souvenirs*, Paris, Gérard Lebovici, 1985), Souvarine, signala que le titre, *La Russie nue*, de son volume de la trilogie signée par Istrati, *Vers l'autre flamme*, lui avait été suggéré par Bernier, qui avait suivi, jour après jour, la rédaction de son manuscrit (rééd. B. Souvarine, *L'URSS en 1930*, Paris, Ivrea, 1997).

(7) *Cf.*, Claudine Lautier, "De Krafft-Ebing à la psychose paranoïaque... Quel saut qualitatif ?", *in Boris Souvarine et "La Critique sociale"*, Anne Roche (dir.), Paris, La Découverte, 1990, p. 181-215 ; Francis Marmande, *Georges Bataille politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, p. 41-43.

(8) Jean Rabaut, *Tout est possible ! (Les gauchistes français 1929-1944)*, Paris, Denoël, 1974, p. 117.

(9) Les principaux articles de Souvarine dans *Le Travailleur*, notamment la réponse à Bernier sur Front commun, ont été reproduits dans les *Cahiers d'histoire sociale*, n° 1, automne 1993, p. 93-142.

(10) Georges Bataille, *Œuvres complètes, t. I, Premiers écrits 1922-1940*, Paris, Gallimard, 1979, p. 388 et p. 392. Sur l'histoire de Contre-Attaque, on consultera les articles de Henri Dubief, "Témoignage sur Contre-Attaque" (*Textures*, 70/6), et Robert Stuart Short, "Contre-Attaque" (*Entretiens sur le surréalisme*, Ferdinand Alquié [dir.], Paris-La Haye, Mouton, 1968, p. 144-176).

(11) *Les Humbles*, n° 5, 16[e] série, mai 1931, avaient repris la note de lecture très polémique de Bernier sur le *Second Manifeste du Surréalisme* de Breton, précédemment parue dans *La Critique sociale*, n° 1, mars 1931.

(12) Dans son Prologue à la réimpression de *La Critique sociale* (Paris, Éditions de la Différence, 1983, p. 22-23), Souvarine a contesté cette version pour avancer la thèse d'un Bernier inclinant "dans le sens de l'hitlérisme", mais sans apporter d'arguments décisifs pour, en l'état de nos connaissances, étayer cette grave accusation. De son côté, Lucien Feuillade la réfute catégoriquement, attribuant ces propos à un différend d'origine privé (lettre du 7 juin 1994). D'après Henri Simon, Bernier rencontra Chazé (Gaston Davoust dit), dans un café à Paris, après la démobilisation de celui-ci et avant son incarcération à Fresnes, le 10 octobre 1941. Bernier aurait été alors persuadé de la défaite des Alliés et serait devenu, par "réalisme", un "adepte de la Révolution Nationale" (lettre du 16 mars 1995). Les jugements sont aussi contradictoires que tranchés, sans que l'on puisse, à l'heure actuelle, trancher dans un sens ou dans l'autre.

(13) Tel qu'il fut publié, l'article comportait nombre de défauts formels (coquilles, lignes inversées, etc.). Nous les avons corrigés pour en faciliter la lecture.



CHRONIQUE
DE LA
DESINFORMATION

Jean-Jacques Ledos

LES "COW-BOYS" DE L'UNSCOM

France-Inter diffuse souvent des informations intéressantes dans ses bulletins du petit matin. Dommage qu'ils ne soient pas repris plus tard !

Le 2 mars dernier, vers 5 h du matin, Laurence Simon, "grand reporter" de la chaîne, en mission à Bagdad, évoquait le comportement arrogant, voire la brutalité, des "experts" américains de la commission des Nations Unies - l'Unscom", chargée de surveiller les stocks d'armes que le gouvernement irakien pourrait avoir cachés.

Anciens "Marines" ou fonctionnaires de la CIA, les "missionnaires" de la paix se conduisent comme des occupants coloniaux. On comprend alors que Saddam Hussein, quel que soit le peu de sympathie que son comportement tel qu'il nous est décrit * attire, leur ferme les portes qu'ils souhaitent ouvrir. ❑

* Dans "Le Monde diplomatique" de mars, l'ancien journaliste et ambassadeur Eric Rouleau évoquait les manipulations orchestrées par les services secrets américains.

COMMUNICATION SOUS INFLUENCE

On comprend enfin que les anciens adversaires des monopoles des anciens services publics avaient un souci essentiel : s'installer en position de monopole. La récente conquête du groupe Havas par la Générale des eaux constitue un étape importante dans le contrôle de la communication sous toutes ses formes, des "tuyaux" ainsi qu'on appelle les canaux de transmission au contenu des programmes. Dans une telle association qui réunit sous la même direction le téléphone, la télévision, les radios, les satellites, la "toile" (Internet), les grands *news-magazine,* l'édition la compétence d'origine, la distribution de l'eau, voire l'immobilier, deviennent des ressources d'appoint.

Sans doute la perspective des profits a-t-elle aiguisé les appétits mais au-delà, on devine le vieux souci capitaliste de façonner les esprits en contrôlant les informations, et de nos jours, les programmes. On doute que les ambitions culturelles qui ne font pas les fortes audiences et chassent les annonceurs soient encouragées : priorité aux actionnaires. Le respect dû au Pouvoir dont dépendent les commandes "d'État" interdit le persiflage. Il suffit d'observer le sort qui sera fait aux "Guignols" de "Canal Plus", désormais inclus dans la corbeille de la Générale. ❑

CUI PRODEST * ?

Ne pas mettre en doute les crimes qui se commettent en Irak ou dans l'ancienne Yougoslavie ne doit pas interdire de poser la question de la motivation de l'agresseur diplomatique. Certains observateurs ont évoqué la différence de traitement que les Américains accordent aux uns - désignés comme criminels - et aux autres - dont l'absence de scrupules semble ignorée. La plupart des périodiques, toutefois, se gardent bien, de poursuivre des enquêtes qu'on les dissuade d'engager. La désinformation est moins l'expression de vérités falsifiées que de discrétions obligées par la complicité d'une "pensée unique".

Les États-Unis ont justifié leur mobilisation médiatique par la nécessité d'inventorier le stock d'armes chimiques et la menace qu'elles présentent. Certains experts ont évalué la difficulté que représenterait pour l'Irak la mise en œuvre d'une telle stratégie.

La superpuissance est, en revanche, beaucoup plus discrète sur ce qu'on appelle à mots couverts les pathologies inconnues dont souffriraient nombre d'anciens combattants américains de la Guerre du Golfe. D'autres experts évoquent une possible contamination par de nouvelles armes radioactives. Ce ne serait d'ailleurs qu'une partie du nouvel arsenal scientifique que le Grand frère met au point**. ❑

* Terme juridique qui signifie "A qui profite..." (le crime).

** Voir à ce sujet : "Les Américains préparent la guerre du XXIe siècle" dans "Le Monde diplomatique" (Janvier 1998) et "La nouvelle guerre" dans "Balkans-Infos" (Mars 1998).

LA VOITURE DE FONCTION

Pour avoir observé la détresse d'un président de l'audiovisuel, licencié la veille, qui n'osait pas sortir de son domicile parce que le chauffeur ne venait plus l'attendre au pied de l'immeuble, on comprend l'attachement de certaines personnalités aux avantages visibles de la fonction.

Le roi de Navarre n'hésitait pas jadis à changer de religion au prétexte que Paris, c'est-à-dire, en fait, le royaume de France, valait bien une messe.

Pour beaucoup de nos nouveaux "fermiers généraux" décentralisés, les avantages attachés à des fonctions de représentation justifient la renonciation aux grands principes, non à la voiture de fonction, aux voyages d'étude, aux notes de frais, etc. etc.

Un "philosophe" de seconde zone qui avait avalé bien des couleuvres mais n'était jamais à court d'aphorismes justificatifs affirmait : « après tout, cinq minutes de honte, c'est vite passé ! » ❑

LES IMPASSES DE LA LIBERTÉ

On se réjouissait depuis quelques temps de trouver sur "Canal Plus" des espaces de libre parole comme on n'en avait jamais connu à la télévision. Les "Guignols"..."Le vrai journal"...

Cà ne pouvait pas durer. On peut comprendre qu'un certain respect est dû au Président de la République et son épouse. S'ils sont intervenus pour tempérer les excès, ce ne peut-être qu'indirectement. Plus efficace est le pouvoir des groupes financiers ou des groupes de pression. L'animateur du "Vrai journal", Karl Zéro révélait récemment ses limites*: ne pas attaquer le football dont on connaît les relations difficiles avec la chaîne, le cinéma - on se demande pourquoi ? - et la Compagnie Générale des Eaux (CGE devenue "Vivendi"). Là, on comprend : les employés ne doivent pas cracher pas la soupe du patron. Michel Polac, maintenu à TF 1 dès son acquisition par Bouygues en avait déjà éprouvé les dangers, il y a dix ans. On souhaite le sursis aux "Guignols".

On nous disait jadis qu'une télévision privée saurait éviter les contraintes du pouvoir politique sur une télévision publique... ❑

* Supplément "TRM" au "Monde" 29/30 mars 1998.

MULTIMEDIA

L'image des caméras vidéo - du latin : je vois - sera bientôt injectable dans la "toile" (le "web" d'Internet"). Cette banalisation de l'œil de "Big Brother" sera l'une des composantes du multimedia. La généralisation des caméras installées à demeure dans de nombreux sites privés ou publics permettra sans doute la livraison en temps réel sur le téléviseur familial de l'information mais aussi un moyen supplémentaire de fichage des citoyens. Finis, les programmes de télévision élaborés à l'avance. Pour sa distraction, le téléspectateur devra choisir dans sa "médiathèque" les enregistrements qu'une quelconque "Toulousaine des eaux" ne manquera pas de lui proposer. En d'autres lieux, les fonctionnaires de la sécurité ne manqueront pas d'archiver dans leurs mémoires les images des clients des magasins ou celle des manifestants.

Du "Vingtième siècle" d'Albert Robida (1883) à "1984" de George Orwell (1948), la littérature d'anticipation n'avait pourtant manqué de nous mettre en garde. ❑

DÉMOCRATIE ET HUMANISME

On a pu lire récemment l'évocation relatant les derniers jours des condamnés à mort aux États-Unis*. Il semble que cette grande nation, qui défend les droits de l'homme dans les autres pays, ne lésine pas sur les raffinements qui ajoutent la torture à la perspective fatale. On est loin de l'évocation littéraire de Victor Hugo dans "Le dernier jour d'un condamné".

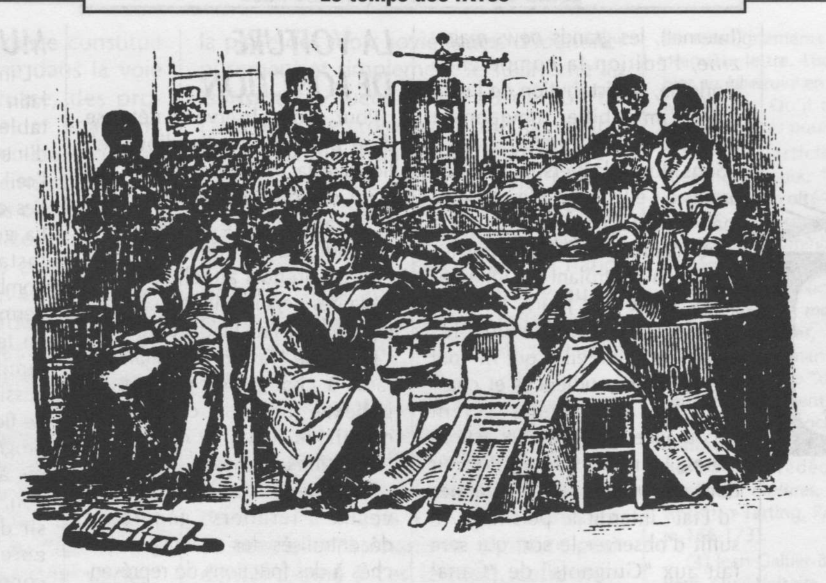
Sans doute les criminels avérés** ne méritent-ils pas l'absolution mais on ne peut que se poser des questions sur la nature divine de l'homme selon la création lorsqu'on lit les ... performances, dans la cruauté qu'accomplissent les gardiens, voire des co-détenus, parfois volontaires pour accomplir le geste fatal.

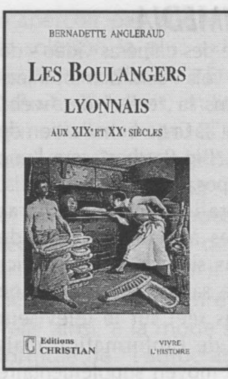
Cette barbarie est légale, voire encouragée par une opinion dont le sadisme fait frémir. Décidément, le modèle américain mérite examen. ❑

* En particulier, "Journal d'un condamné dans le couloir de la mort" in "Le Monde" (15 avril 1998).

** Les erreurs judiciaires, dont sont victimes les justiciables trop pauvres pour bénéficier d'une défense convenable, sont évidemment passées par profits et pertes.

Le temps des LIVRES





LES BOULANGERS LYONNAIS AUX XIXe ET XXe SIECLES

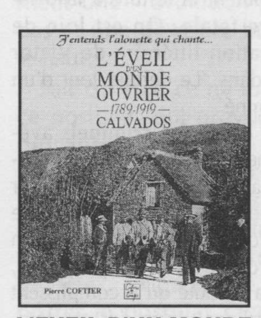
par Bernadette Angleraud

A Lyon, métropole dynamique en pleine croissance économique ? Bernadette Angleraud étudie l'insertion des boulangers dans la société urbaine en mouvement des XIXe et XXe siècles.

Le maître du pain devient ici objet d'histoire. On apprend comment le pain est fabriqué et tout sur l'existence et le mode de vie des petits boutiquiers que sont les maîtres boulangers et leur famille, dans un monde en pleine mutation.

Le pain, base de l'alimentation des siècles derniers, faisant même figure de symbole quasi-religieux, est ici l'objet d'une intéressante étude sociologique.

Editions Christian, collection Vivre l'histoire, 192 pages, 115 F.



L'EVEIL D'UN MONDE OUVRIER 1789-1919 CALVADOS

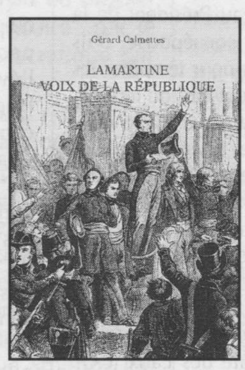
par Pierre Coftier

Pour comprendre l'éveil d'un monde ouvrier resté dans l'ombre des écrits concernant la Révolution industrielle, Pierre Coftier a décrypté les rapports de justice, les correspondances officielles, les articles de journaux... de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe siècle.

Dans les ateliers, les usines, sur les chantiers, dans les mines ou les carrières du Calvados, des hommes, des femmes et des enfants travaillent jusqu'à 14 heures par jour.

De ce peuple résigné émergent des voix calmes, déterminées. Elles disent le même sentiment : l'exigence de la dignité.

Editions Cahiers du Temps, B.P. 25, 14390 Cabourg. 168 pages 200 illustrations, 140 F. Disponible à la librairie de Gavroche.



LAMARTINE, VOIX DE LA RÉPUBLIQUE

par Gérard Calmettes

Février 1848 : chute de la monarchie et avènement d'un long cycle de quatre républiques interrompu jusqu'à aujourd'hui à deux reprises, par le Second Empire et le gouvernement de Vichy.

Un homme, aidé de quelques autres, mettait alors sur les rails le convoi républicain : Alphonse de Lamartine, aristocrate et poète...

Lamartine est aujourd'hui tombé dans un oubli aussi troublant qu'injuste. A peine se souvient-on de l'auteur du "Lac" ; quant au guide de la Révolution et à l'homme d'Etat, il est totalement occulté.

Le portrait proposé n'est pas une biographie classique. C'est une approche à pas feutrés, l'observation de la montée en puissance d'un poète qui, à mesure que le peuple, sous les coups de l'industrie naissante, sombrait dans la misère et le chômage, se sentit "né pour l'action".

On découvre les déchirements d'un homme en dehors des partis, d'un aristocrate déclaré traître par sa classe et considéré comme suspect par la "gauche".

On assiste, médusés, à l'œuvre politique considérable accomplie, d'abord pendant les quatorze ans à la Chambre - il fut peut-être le plus grand orateur de son temps -, puis à la tête du Gouvernement provisoire de 1848 : suppression de la peine de mort pour raisons politiques, abolition de l'esclavage, liberté d'expression, laïcité, développement de l'enseignement, lutte contre les monopoles, défense des salariés, secours aux chômeurs, proclamation de la République, élection du président au suffrage universel...

Aujourd'hui, au moment où l'on s'apprête à fêter le cent cinquantenaire de la Révolution de 1848 au travers notamment de l'abolition de l'esclavage, redécouvrir cet authentique précurseur, cet homme de cœur, c'est retrouver le goût de l'eau fraîche.

Editions de l'Armançon, B.P. 14, 21390 Précy-sous-Thil. 160 pages, 100 F.



LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000

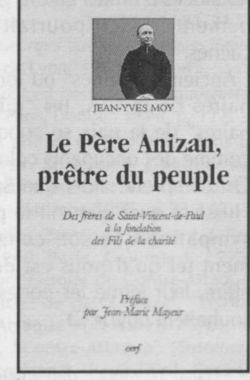
par Marie-Louise Duboin

Et si, pour sortir de la crise, il fallait être capable d'innover au point de remettre en cause toutes nos habitudes économiques ? Si la survie de notre planète nous imposait une gestion commune mettant le profit au ban de la société ? S'il fallait aller jusqu'à changer la nature de nos monnaies en même temps que nos systèmes de financement ? S'il fallait même abandonner le salariat...

C'est à cet effort d'imagination que l'auteur s'est attaqué, considérant que les illusions, les mirages sont aujourd'hui du côté de ceux qui n'osent pas voir la mutation qui s'impose. Le type de société ainsi proposé est loin d'être effrayant. A qui ferait peur la société autogestionnaire, conviviale, égalitaire dont les contours économiques et sociaux sont esquissés dans cet essai écrit à la façon d'un roman ?

Cet ouvrage de notre amie Marie-Louise Duboin, édité au Canada en 1996, s'inscrit dans la lignée des travaux publiés par son père dont les idées restent d'une brûlante actualité.

S'adresser directement à : La Grande Relève, B.P. 108, 78115 Le Vésinet Cedex, 303 pages, 110 F.



LE PERE ANIZAN, PRETRE DU PEUPLE

par Jean-Yves Moy

"Ce livre, qui reproduit une bonne partie de ma thèse d'Etat, prend sa source dans une curiosité personnelle. Il tente de répondre à une interrogation portant sur l'action de l'Eglise en faveur du monde populaire et particulièrement des ouvriers. Ce projet m'a conduit assez rapidement vers le P. Anizan dont les archives étaient inexploitées depuis une quarantaine d'année." explique l'auteur dans son avant-propos.

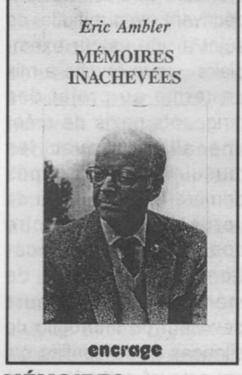
L'itinéraire personnel d'Emile Anizan (1853-1928), qui a commencé dans la mouvance intran-

sigeante, prend une dimension communautaire avec son entrée en 1886 chez les Frères de Saint-Vincent-de-Paul. Durant un long compagnonnage de vingt-huit années, ses aspirations s'épanouissent, en harmonie avec le charisme particulier de sa congrégation. Apôtre du peuple à Charonne, quartier populaire de Paris, le père Anizan ne cesse ensuite de développer l'apostolat populaire, en tant qu'assistant puis supérieur général, avec le concours de l'Union des Œuvres dont il est le vice-président.

Son orientation pastorale est d'abord freinée puis contrecarrée par l'émergence du catholicisme intégral et du nationalisme intransigeant représenté par Charles Maurras. Ces courants trouvent un écho dans l'Eglise et gagnent un groupe de religieux qui se révèlent partisans d'une ligne plus doctrinale au sein de leur institut. Le premier choc frontal de 1907 annonce la crise majeure qui ravage la congrégation en 1913-1914. Cet affrontement violent reproduit les tensions qui parcouraient l'Eglise pendant le pontificat de Pie X. Il provoque le départ de nombreux religieux, dont le père Anizan.

Ce cataclysme n'a cependant pas touché le socle spirituel et apostolique de sa vie. Signe de dynamisme, le père Anizan devient fondateur de congrégation à soixante-cinq ans. Ses aspirations personnelles, la primauté de la vie religieuse, le service du peuple et notamment des ouvriers, deviennent les bases d'un projet communautaire qui aboutira à la création des Fils de la Charité. Né d'un véritable schisme congréganiste, le nouvel institut fondé en 1918 permet la réalisation des intuitions du père Anizan (fécondées par les orientations du fondateur des Frères de Saint-Vincent-de-Paul) ; associés aux intentions novatrices de Benoît XV. Par ses origines, il se rattache au rameau vincentien.

Les Editions du Cerf, 816 pages, index, 240 F.



MÉMOIRES INACHEVÉES (1),

LE MASQUE DE DIMITRIOS,

LES TRAFIQUANTS D'ARMES,

LA CROISIERE DE L'ANGOISSE,

TOPKAPI,

N'ENVOYEZ PLUS DE ROSES ET L'HÉRITAGE DE SCHIRMER (2)

par Eric Ambler

Eric Ambler demeure un des maîtres incontestés du roman d'espionnage. Cet homme a publié de multiples ouvrages dans les années trente et dans les années cinquante qui ont pour les premiers figuré sur la liste Otto, et pour les seconds ont été inscrits sur les listes noires des partis communistes. La réédition de plusieurs de ces ouvrages et la parution de ces mémoires – passée malheureusement inaperçue en France –, nous donne l'occasion de revenir sur ce maître du thriller.

Né en 1909, et enfant de la guerre de 14 comme il le rappelle lui même, Ambler est le petit fils d'un correcteur socialisant et plus au moins enfant du spectacle son père étant marionnettiste, conservateur sa famille n'est pourtant pour rien dans la suite de sa carrière. Ambler a un talent de conteur, ainsi il explique les problèmes qu'il a pu rencontrer lors d'un voyage dans l'Italie mussolienne, avec un flegme et un humour britannique. Ses Mémoires inachevées livrent un aperçu de l'Angleterre et de ses classes moyennes et tout particulièrement de la société londienne. Ainsi note-t-il ironiquement : « je ne connaissais pas grand chose à l'Angleterre au-delà des environs de Londres » ; avant de se livrer à une description minutieuse de la société britannique. C'est au milieu des années trente que d'Ambler se lance dans le roman d'espionnage, ces trois premiers romans paraissent : *La Frontière des ténèbres, Intrigues en Orient* – toujours inédit en français – et *Epitaphe pour un espion.* Ce sont ces livres qui lui valent l'inscription sur la liste Otto. Sa production s'accélère : *Je ne suis pas un héros, Le Masque de Dimitrios, La Croisière de l'angoisse.* Arrive la guerre, Ambler travaille pour les services de contre propagande anglais, il écrit des nouvelles au profit de la Croix rouge. Sa description de la société britannique durant la Seconde Guerre mondiale est également truculente et remplie de réalisme. Ambler retourne en Italie pour combattre dans les rangs de la Cinquième Armée britannique puis se lance dans le cinéma. Il écrit des scénarios de film. Cette expérience cinématographique ne le satisfait pas. Pour notre plus grand plaisir, il retourne au roman d'espionnage et publie une douzaine d'ouvrages. Les romans de Ambler se déroulent dans l'ancien empire Ottoman. Certains romans voit leur action se développer dans la cité stambouliote, d'autres dans les Balkans. *Le Masque de Dimitrios* est paru pour la première fois en 1939. Ambler fait évoluer son héros entre l'Asie Mineure et Belgrade. L'époque – le début des années vingt – voit les Turcs massacrer les Grecs d'Asie mineure. Parallèlement ressurgissent les épopées balkaniques, à travers les militants de l'organisation révolutionnaire intérieure macédonienne, le tout sur fonds de multiples affaires d'espionnages.

La Croisière de l'angoisse date également de l'avant guerre. Un ingénieur britannique est victime d'une tentative d'attentat, une alliance anglo-turc est en train de se nouer. Cet attentat a peut-être pour origine des puissances intéressées par l'échec de ces négociations. *L'Héritage de Schirmer* se déroule également dans les Balkans entre 1944 et 1947. Un ancien nazi tente de récupérer un héritage, mais il a perdu son identité. Dans *Les Traficants d'armes*, les lieux changent. En pleine révolution, l'Asie des années 1950, est le théâtre de bouleversements, des groupes révolutionnaires subventionnés par la Chine se trouvent confrontés à l'armée anglaise. On retrouve les Balkans et la Turquie dans *Topkapi*, un petit truand anglais est retourné par la police turque, alors qu'il doit participer à une tentative de coup d'Etat. Avec *N'envoyez plus de roses,* Ambler change d'époque, les années soixante sont au centre du roman, les multinationales et la corruption représentent l'intrigue majeure. Enfin il est nécessaire de rappeler, l'un des romans les plus emprunts d'actualité sur arrière fonds politique, c'est l'époque des premiers procès politiques dans l'Europe de l'Est, en l'occurrence le procès du dirigeant socialiste, Roman Petkov. Dans ses *Mémoires* Eric Ambler rappelle que : « L'Affaire Deltchev [qui] fut flatteusement décrit comme un roman socialiste anti-stalinien. Pour moi, c'était un retour au thriller. [...] Les lettres venues d'Angleterre étaient pour la plupart injurieuse. Je trahissais la lutte des classes, j'étais un laquais de Tito, je tirais les marrons du feu pour l'impérialisme américain. Un des messages était un morceau de papier hygiénique utilisé. Il témoignait d'une certaine délicatesse de pensée ; il prouvait une préméditation étudiée. »

La lecture de ces Mémoires inachevées est mordante et pleine d'ironie et les romans sont palpitants, pour ne pas dire plus. A emporter en vacances.

Sylvain Boulouque

(1) Amiens, Encrage, 254 pages, 160 F.

(2) Paris, Le Seuil, respectivement entre 250 et 350 pages et entre 20 et 40 F.



LE TEMPS DE TRAVAIL, UNE HISTOIRE CONFLICTUELLE

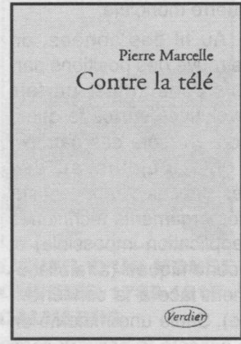
par François Guedj et Gérard Vindt

L'histoire amène-t-elle un mouvement inéluctable de baisse du temps de travail ? C'est ce que prétendent nombre d'auteurs qui annoncent la fin d'une époque et l'avènement d'une société de loisirs voire du droit à la paresse. Pourtant parler de l'évolution des positions au fil des années, c'est rappeler que ce concept n'a pas la même signification selon les époques. Très longtemps, l'activité salariée est restée minoritaire. L'agriculteur ou l'artisan ne comptaient pas ses heures d'activité comme le font l'ouvrier ou l'employé. Le travail a commencé à être comptabilisé à la journée. C'est à la fin du XIXe siècle que l'on parle de la semaine. Quant au calcul à l'année, il n'intervient pas avant la seconde guerre mondiale.

Au fil des années, on retrouve des positions parfois constantes, parfois évolutives sur cette question. Du côté des patrons, il y a toujours eu des résistances s'appuyant sur des arguments techniques (application impossible) et économiques (affaiblissement face à la concurrence). Seule une minorité en a accepté le principe sous réserve d'une amélioration de gains de productivité. La concession n'a été faite qu'en période de forte tension pour garantir la paix sociale (comme pour la journée de 8 heures en 1919 ou les 40 heures en 1936). Du côté des ouvriers, des réticences sont apparues très tôt ; la limitation de la journée du travail signifiait alors une

perte de revenus intolérables. Puis la revendication est devenue emblématique notamment suite à la répression sanglante de la première mobilisation du 1er mai en 1886. La réduction du temps de travail ne peut être abordée sans que ne soient évoquées les penseurs utopistes et le tout premier d'entre eux, Thomas More qui prônait en 1516 un horaire quotidien de 6 heures. Ce sont l'ensemble de ces aspects que développent François Guedj et Gérard Vindt. Ils rappellent que depuis 1870, le Produit Intérieur Brut de la France a été multiplié par 14, la productivité horaire par 20, la population active salariée par 4, tandis que le temps de travail est divisé seulement par 2. Ce qui est remarquable, ce n'est donc pas tant la diminution du temps de travail que l'extraordinaire résistance opposée à ce mouvement. Le mouvement semblerait même s'inverser avec l'allongement auquel on assiste tant aux USA qu'en France (dans le secteur clandestin). En fait, l'histoire montre que plusieurs facteurs sont nécessaires pour concrétiser ce progrès : forte hausse de la productivité, luttes ouvrières résolues, prise de conscience de patrons pionniers.

Syros, 1997, 154 p. 82 F.



CONTRE LA TÉLÉ

*par Pierre Marcelle**

Faut-il jeter son téléviseur ? C'est la question que beaucoup de téléspectateurs se posent, souvent avec le dépit des amoureux trahis.

Il existe deux catégories de télévision. Commerciale, elle a pour objet de vendre de l'espace à des publicitaires et pour mission d'atteindre le grand public passif, du "légume qu'on est parfois en rentrant de l'usine" au retraité qui ne se remet pas d'être allé chaque jour au travail, sans omettre l'étalon des sondeurs : la "ménagère-de-moins-de-cinquante-ans". L'autre catégorie, qu'une tradition de service public tente de maintenir, s'efforce encore d'instruire et de cultiver, voire de distraire sinon d'informer. Elle s'adresse à un auditoire plus exigeant qui croit que la télévision peut ainsi, encore, servir à quelque chose. A éveiller les esprits plutôt qu'à les endormir, par exemple.

On devine, à son emploi de l'imparfait du subjonctif que Pierre Marcelle, auteur de "Notre la télé" est de ceux-là. Ancien chroniqueur spécialisé dans la critique de télévision, il donne les raisons qu'il a eu d'y renoncer. "La télé, rend fou" disait un autre auteur, évoquant, de l'intérieur la paranoïa qui atteint les vedettes du "sérail". A l'extérieur, il n'est pas excessif d'affirmer qu'elle rend idiot, et agressif un auditoire que les programmateurs savent peu instruit, privé d'une information plurielle, égoïste et pusillanime. Cette télé a pour mission est de conformer et de soumettre les populations au modèle de société qu'elle prétend promouvoir. «...Ce ne sont ses excès qui aliènent [...] Non, ce qui fait mal, c'est cette insidieuse douceur qu'elle distille, et sa capacité à tout niveler [...] De mille et mille manières et dans mille émissions, elle dit toujours la même chose... »

L'autre télévision, il faut avoir la patience et le courage d'en attendre les manifestations à l'heure où les "légumes" vont se coucher quand « il n'y a pas de troupeau à mener ; à peine des individus épars, rares et curieux zombies [...] qui [...] ne justifient pas un écran publicitaire. »

Ces temps-ci, la télé en prend un sacré coup du côté des essayistes. Elle l'a bien cherché mais les chaînes commerciales ont encore de belles perspectives si on surveille le cours de l'action TF1 à la Bourse mais attention, question programmes, on peut encore faire pire. On nous a épargné, jusqu'à présent les programmes sordides qui font les plus fortes audiences au Japon et même dans certains pays d'Europe. Il est toutefois réconfortant de voir les consciences se réveiller. "Contre la télé" tient éveillé. Il y a trente ans - déjà ! - une jeunesse fougueuse dénonçait la soumission à l'ordre établi avant, certes, d'y faire son trou. Si les mêmes causes ne reproduisent pas forcément les mêmes effets, il n'est pas interdit d'inventer de nouvelles causes. En bousculant, par exemple, les nouveaux conformismes et la résignation qui les accompagne.

J.-J. L.

** Éditions Verdier, 11220, Lagrasse. 65 F.*



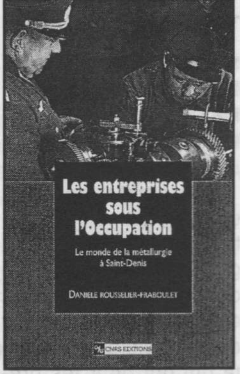
LES RÉVOLTÉS DE VILLEFRANCHE

par Mirko D. GRMEK et Louise L. Lambrichs

Une mutinerie d'un bataillon de Waffen S.S., l'histoire peut paraître étonnante. En effet, à l'automne 1943, des Croates et des Bosniaques plus ou moins enrôlés de force envoyés à Villefranche dans le Rouergue se soulèvent. Beaucoup d'entre eux sont exécutés, quelques-uns rejoignent la Résistance française, les autres retournés en Yougoslavie participent au projet nazi d'extermination et à l'élimination des Serbes de Bosnie. Cependant, on est loin de la mythologie de la Fédération yougoslave, des hommes se sont soulevés contre les nazis sans pour autant être au service de Tito. Au-delà de cette insurrection peu ordinaire que les auteurs décrivent avec minutie, ce sujet a une valeur exemplaire : cette révolte a mis un terme au projet des dirigeants nazis de créer une alliance avec les musulmans regroupés derrière le grand Mufti de Jérusalem. L'histoire connaît des simplifications, des enjeux de mémoires. Les auteurs dévoilent un imbroglio de silences et de conflits qui ont entouré cette étonnante histoire, qui a dépassé le cadre local, pour entrer dans un enjeu géopolitique. Un livre à lire.

S. B.

Paris, Le Seuil, 382 pages, 140 F.



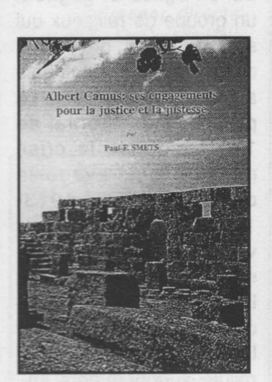
LES ENTREPRISES SOUS L'OCCUPATION, LE MONDE DE LA MÉTALLURGIE À SAINT-DENIS

par Danièle Rousselier-Fraboulet

Comment les entreprises dyionisiennes ont vécu la Seconde Guerre mondiale tel est le projet de cet ouvrage. L'étude du secteur métallurgique étant le plus représentatif des périodes de crises. Saint-Denis dans l'avant Première Guerre mondiale et plus encore dans l'entre-deux-guerres se constitue en banlieue ouvrière où se concentrent de grandes entreprises. Dès les signes avant-coureurs de la guerre les usines participent à l'effort national. Avec la défaite, ce secteur est d'abord pillé puis mis sous tutelle, ces entreprises appartenant à des domaines que les nazis cherchaient à contrôler tout particulièrement. Lorsque la relève, puis le STO ont été instaurés Vichy a cherché à protéger les personnes travaillant dans ces usines. En effet, ce secteur demeurait vital pour le gouvernement de Pétain. La collaboration du patronat est plus à regarder comme une tentative de survie que comme une volonté de favoriser l'occupant — à quelques exceptions près, évidement. Comme le souligne l'auteur la grande évolution est celle de l'intervention de l'Etat toujours plus grande dans ce secteur d'activité. Elle prend toute sa force à la Libération. Une étude intéressante du conflit de l'histoire sociale, politique et économique qui a une valeur exemplaire quant à l'étude des mutations économiques survenues dans cette période troublée.

S B

CNRS éditions, 270 pages, 160 F.



ALBERT CAMUS : SES ENGAGEMENTS POUR LA JUSTICE ET LA JUSTESSE

par Paul-F. Smets

Paul Smets nous offre un beau petit livre sur Albert Camus. En une cinquantaine de pages il rappelle les combats de Camus et ceux-ci ne furent pas vain. Dans les années trente, Camus dénonçait déjà la misère en Kabylie et l'injustice fondamentale dont étaient victimes les Algériens. Pendant la guerre, il opta très tôt pour la Résistance. Adversaire de tous les totalitarismes et de toutes les dictatures, on le retrouve dans les comités de soutien à l'Espagne et dans les groupes qui cherchent à venir en aide aux déportés de Sibérie et aux assassinés d'Europe de l'est. Il fit partie de ceux qui n'hésitèrent pas à dénoncer la torture aussi méprisable à Alger qu'à

Budapest. Pour finir Paul-F. Smets souligne à juste titre que Camus a appris "à ne jamais séparer la justice de la justesse."

S. B.

Cette plaquette est disponible aux Établissements Emile Bruylant, 67 rue de la Régence, 1 000 Bruxelles. 460 F Belges.



LES ENFANTS AU MOYEN-AGE, V-XVE SIECLE

par Danièle Alexandre-Bidon et Didier Lett

Quand on parle du moyen âge, on pense inévitablement aux travaux de Philippe Ariès qui défendit en 1960 la thèse d'une absence du sentiment d'enfance et de tout souci éducatif à l'époque médiévale. L'ouvrage de Danièle Alexandre-Bidon et Didier Lett apporte un démenti et une réhabilitation d'une période qui pour n'être pas rose n'en était pas si noire que cela.

Dès l'avènement des premiers empereurs chrétiens, la toute puissance paternelle est remise en cause. Au IVe siècle, Constantin introduit même la déchéance de son autorité dans le cas où le père livre sa fille à la prostitution ou contracte avec elle une union incestueuse. Il faudra attendre la fin du XIXe siècle pour que la législation française intègre la même disposition. Le haut moyen âge protège et valorise la maternité. L'abandon est préféré à l'infanticide fortement condamné. L'adoption et même les familles d'accueil rémunérées sont instituées. Toutefois la stérilité tout comme les naissances anormales sont assimilées à une punition divine. Ainsi, quand un femme accouche de plusieurs bébés, c'est le signe du péché : elle a eu des relations sexuelles avec plusieurs hommes. L'instauration du pédobaptême démontre l'intérêt porté à l'enfant. On n'attend plus l'acquisition des connaissances religieuses requises pour ce sacrement qui garantit le sauvetage de l'âme en cas de décès prématuré (intervenant fréquemment à cette période). La famille nucléaire telle qu'on la connaît aujourd'hui est plus fréquente qu'on ne l'imagine. De nombreux récits rapportent les preuves de l'amour maternel et même d'une affection paternelle, les rôles parentaux étant aussi interchangeables qu'ils tendent à l'être dans notre seconde moitié du XXe siècle. La faible espérance de vie rend les grands-parents peu présents. Quant aux parents, l'un ou l'autre sont fréquemment manquant, rendant les recompositions familiales courantes du fait des remariages. Les enfants sont mis au travail très jeunes, le plus souvent auprès de leurs parents. Mais l'apprentissage auprès d'artisans ou de commerçants est aussi courant. Un contrat est passé qui implique tant le jeune que son maître. Le premier peut attaquer en justice et gagner son procès contre le second si celui-ci se montre trop brutal. Bien sûr, les mauvais traitements et les rudes conditions de travail existent. Mais elles ne sont pas généralisées. Un adolescent de 14 ans peut gagner le tiers du salaire d'un adulte : la tradition du sous-paiement des femmes et des mineurs ne date pas d'hier. Citadins et paysans accèdent aux rudiments de la culture par des professeurs qui se font concurrence pour attirer le public. L'illettrisme caractérise en fait ceux qui, sachant compter, lire et écrire ne connaissent pas le latin ! Les enfants sont livrés à eux-mêmes dans les rues. Les méfaits qu'ils commettent seront jugés en fonction de leur âge. Ceux qui sont abandonnés sont recueillis dans les hôpitaux généraux où leur espérance de vie est bien limitée. Mais la société médiévale comporte sa face cachée faite de rapts d'enfants que l'on mutile pour les transformer en mendiants qui attirent la pitié ou que l'on prostitue.

Le moyen âge apparaît comme une époque aux multiples histoires d'enfance, avec ses dérives et ses côtés positifs. Sa stigmatisation s'avère non méritée.

Hachette, 1997, 280 p., 108 F.



LE GRAND ECHIQUIER L'AMERIQUE ET LE RESTE DU MONDE

par Zbigniew Brzezinski

Depuis l'écroulement du bloc communiste d'Europe de l'Est, les Etats-Unis peuvent s'affirmer, sans souci de courtoisie diplomatique ni risque de contradiction, comme la première puissance mondiale. De Davos, en Suisse, où se réunissent, chaque année, en janvier, les maîtres du jeu libéral, à Kyoto, où l'on a récemment simulé une concertation pour mieux affirmer finalement une opposition irréductible, la diplomatie économique américaine, relayée par un FMI aux ordres, s'impose à visage découvert ou par le truchement des groupes de pression, sans scrupules d'altruisme voire d'humanité. En Irak, par exemple, "des statistiques fiables évaluent le bilan du blocus à 800 000 morts, dont 320 000 enfants de moins de cinq ans (1)". On observe toutefois que, face à cette arrogance, les attitudes se modifient. Certes, le rôle de "gendarme du monde" s'exerce sans obstacles selon un comportement impérial conforté mais les pays qui acceptaient naguère cette protection contre les menaces de l'autre bloc n'hésitent plus à contester l'abus de position dominante. L'opinion américaine aurait-elle reçu le message ? On peut se le demander à lire certains "scénarios" qui évoquent, pour le moment, davantage la "méthode Coué" qu'une prospective plus souhaitée que possible.

Zbigniew Brzezinsky qui fut, naguère, le conseiller du Président des Etats-Unis, Jimmy Carter, et l'un des inspirateurs de la Commission Trilatérale publie un livre qui réaffirme la prépondérance de la puissance de son pays dont il affirme, dans un langage direct, la prépondérance avant d'en esquisser les moyens de la pérennité.

On est d'abord stupéfait devant l'arrogance de l'affirmation de la suprématie "globale" des Etats-Unis comme modèle universel de société. Pour l'auteur, l'équilibre mondial devrait s'établir entre deux blocs dont l'Histoire de la géopolitique a précisé les contours au cours des deux derniers siècles : l'Amérique du Nord et l'"Eurasie", continent qui s'étend de Lisbonne au kamtchatka. Bzrezinski pose d'entrée la question : "Comment [...] prévenir l'émergence d'une puissance eurasienne dominante qui viendrait s'opposer à eux ? Tels sont aujourd'hui les problèmes essentiels qui se posent aux Etats-Unis s'ils veulent conserver leur primauté sur le monde". Pour conjurer le péril : "la maîtrise des nouveaux instruments de pouvoir (la technologie, les communications, l'information aussi bien que le commerce et les finances) est indispensable." On croit retrouver la devise du Saint Empire Romain Germanique : AEIOU : "Austria est imperare orbi universo". Il suffit de remplacer "Austria" par "America" pour actualiser cette volonté de gouverner le monde entier qui inspire la politique des Etats-Unis. En tous cas, nous voilà prévenus. On hésite alors entre une dénonciation irritée de l'arrogance du "Big Brother" et un sourire apitoyé devant cette autosuggestion abusive.

Prétention nationaliste d'auteur ? D'autres lectures confirment que les moyens nécessaires se préparent. Qui peut ignorer la pression du modèle américain à Davos, voire dans les organismes discrets de décision comme la Commission Trilatérale ou l'OCDE*, l'obstination du plus fort à écraser le plus faible ?

Les empires sont fragiles, de l'aveu même de l'auteur : "comme de nombreux empires avant elle, l'Union soviétique a fini par imploser et se diviser, succombant non à une défaite militaire directe, mais à une désintégration précipitée par les difficultés économiques et sociales". Paul-Marie de la Gorce, évoquant la puissance américaine n'en disait pas moins dans un ouvrage publié l'an passé (2).

Depuis la rédaction de ce livre, les ébranlements de l'économie – dont on peut craindre l'effet contagieux – de quelques pays d'Extrême-Orient, en phase de croissance incontrôlée, montre la fragilité d'une économie de casino dont le rassemblement des exclus pourraient bien constituer, un jour, un mélange explosif.

"Le grand échiquier" est un scénario possible. Il est utile de lire les ouvrages de fiction, toujours passionnants, et de les relire après l'échéance qu'ils prétendaient décrire. Ce pourrait être l'intérêt du livre de Zbigniew Brzezinski si l'évolution du monde, en cette fin de siècle, n'exauce pas les vœux d'une "aveugle puissance" (3).

J.J. Ledos

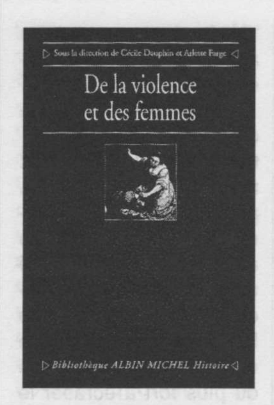
Bayard éditions, coll. "Actualité", 125 F.

* *"Elaboré au sein de l'OCDE, à l'insu des citoyens : le nouveau manifeste du capitalisme mondial" in "Le Monde Diplomatique" (février 1998).*

(1) P.M. de la Gorce ("Le Monde Diplomatique", décembre 1997).

(2) "Gavroche" n° 95.

(3) La Fontaine : "Elégie pour monsieur Fouquet".



DE LA VIOLENCE ET DES FEMMES

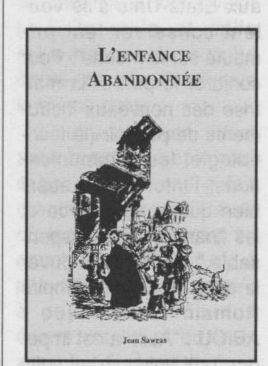
sous la direction de Cécile Dauphin et Arlette Farge

Comment penser la violence des femmes alors que celle qu'elles subissent est de loin la plus manifeste ? Les onze auteurs de cet essai abordent cette question délicate sans tabous ni misérabilisme. Oui, malgré leur douce nature, les femmes sont violentes. Elles le sont à cause et malgré l'éducation qui inculque très tôt des valeurs de conquête chez le petit garçon qui affiche alors force et audace et des valeurs de modestie chez la petite fille ce qui favorise plutôt chez elle l'expression de la ruse et de la dissimulation. Au cours des siècles, on trouve malgré tout très peu de femmes criminelles. Elles sont meurtrières dans la Grèce antique en tant que mère ou épouse. Les chroniques les repèrent surtout dans les rixes de voisinage ou de marché, chez les convulsionnaires (mystiques retournant la violence contre elles) ou chez les émeutiers. Elles jouent un rôle essentiel lors de la Révolution française, mais ne prendront jamais les armes. En réalité, "du côté de l'extraordinaire et de l'exception se rangent les femmes violentes et du côté de l'ordinaire et de la norme la femme victime" (p. 91). Cette position de victime, on la retrouve d'abord dans l'analyse de la délinquance féminine au début du XXe siècle aux Etats-Unis. Se trouvent alors hors-la-loi les jeunes filles qui prétendent se libérer de la tutelle familiale : sorties trop tardives, désobéissance, rapports sexuels hors mariage leur vaudront l'ouverture de maisons de redressement. Encore victime, les femmes directement visées par les hordes militaires qui de la guerre d'Espagne à celle de Bosnie en passant par le Rwanda se fixent pour but leur viol systématique, manière à la fois de barbariser et de déshumaniser l'ennemi, de saccager l'honneur et le "bien" des hommes de l'autre camp, et de perpétuer au sein-même de la "race"-maudite sa propre "race". Mais ce qui confine à l'inimaginable (mais en la matière, il est difficile de hiérarchiser !), c'est bien la description par une anthropologue d'un petit village grec contemporain s'appelant... "Pouri" ! (authentique). La suprématie de l'homme y est affirmé, sa violence sur les femmes valorisée (ces dernières ont la fierté d'exhiber leurs plaies à la messe le dimanche, symbole de la virilité de leurs maris !). Si la mère est battue dans les cas où elle accouche d'une fille, les enfants ne sont pas mieux lotis : nourrissons frappés pour les faire taire, punitions barbares appliquées couramment (pendaison la tête en bas au-dessus d'un petit feu, enfoncement d'aiguilles à repriser dans les paumes des mains...).

Vous avez parlé de contrées civilisées ?

Albin Michel, 1997, 201 p., 125 F.

Jacques Trémintin



L'ENFANCE ABANDONNÉE

par Jean Sawras

Le sort de l'enfance abandonnée a commencé sous de mauvais augures : les civilisations grecques et romaines autorisaient l'infanticide. La religion chrétienne le proscrit et organise l'abandon. Les pères sont alors autorisés à vendre leur progéniture. C'est de 787 que date la création du premier hospice ouvert aux enfants délaissés, parallèlement aux hôpitaux qui reçoivent aussi les pauvres. Vincent de Paul milite activement à compter de 1638 et tente d'éveiller la sollicitude de l'Etat. Il devra attendre 1670 pour que Louis XIV délivre lettre patente à sa fondation "la maison des enfants trouvés" qui passe alors du privé au public.

A la fin du XVIIe siècle, la misère s'étend : 10 % de la population en est réduit à la mendicité. Le nombre d'enfants illégitimes et abandonnés s'accroît infiniment. Ils viennent rejoindre la masse des mendiants et vagabonds jetés sur les routes. Louis XV lance par un édit de 1750 le mouvement du "grand enfermement" visant à regrouper au sein des hôpitaux généraux tous les pauvres, gueux, enfants et orphelins : "on prend en charge l'individu aux frais de la nation, mais aux dépens de sa liberté individuelle. Entre lui et la société, s'établit un système implicite d'obligations : il est nourri, logé, mais doit accepter la contrainte physique et morale de l'enfermement" (p. 32). L'asile de Paris passe ainsi de 312 enfants accueillis en 1670 à... 6918 en 1770 ! La Révolution de 1789 va substituer la conception de la justice à la notion de charité chrétienne. Aux hospices qui perdurent malgré tout est préféré le placement auprès de nourrices jusqu'à 12 ans et auprès de cultivateurs, artisans ou manufacturiers au-delà. Et l'on voit très vite des entrepreneurs proposer aux pères de famille nombreuse de se soulager de certains de leurs enfants en assurant leur entretien et leur apprentissage professionnel dans des établissements annexés aux usines.

En 1811, Napoléon 1er réorganise dans son ensemble les services des enfants trouvés en systématisant les mises en nourrice et en apprentissage financées par l'Etat. Le nombre d'enfants pris en charge gonfle alors pour atteindre 122 000 en 1826. Des colliers scellés permettant d'éviter les fraudes feront tomber ce chiffre en 1859 à 76 520. C'est là l'embryon de l'Assistance Publique que l'on retrouve aujourd'hui sous la forme de l'Aide Sociale à l'Enfance. Jean Sawras nous décrit cette longue évolution en faisant une large place aux documents d'époque : ordonnances et décrets royaux, règlements intérieurs des hospices.

Houtland éditions, 161 p. 100 F.

Jacques Trémintin



LAURE, LA SAINTE DE L'ABIME,

par Élisabeth Barillé

Après une biographie d'Anaïs Nin et de François Coty ainsi qu'un *Livre du parfum*, Elisabeth Barillé, journaliste et écrivain très éclectique, publie une biographie de Colette Peignot, plus connue sous le nom mythique de "Laure" par les thuriféraires de Georges Bataille.

Colette Peignot, née le 8 octobre 1903, est la fille cadette des quatre enfants de Georges et Suzanne Peignot. En deux générations, les Peignot, famille catholique aisée, ont créé une des principales entreprises de fonderie de caractères de Paris. Le père de Colette et ses oncles sont tués lors de la Première Guerre mondiale, alourdissant le climat familial d'une piété morbide et asphyxiante et laissant la place aux manœuvres douteuses d'un prêtre suborneur. Elle écrira plus tard dans *Histoire d'une petite fille* : "Je n'habitais pas la vie mais la mort" (*Écrits*, Paris, 10/18, 1978, p. 73).

Au début des années vingt, elle fréquente les milieux intellectuels et artistiques, grâce à son frère Charles, fondateur des *Nouvelles littéraires* puis d'*Arts et métiers graphiques*. En 1926, sa rencontre avec Jean Bernier, auteur d'un roman remarqué sur son expérience du front en 1914-1915, *La Percée* (1920), animateur de la revue communisante *Clarté*, l'amène à radicaliser sa révolte contre son milieu familial en adhésion aux idées communistes et révolutionnaires. Bernier n'est cependant pas un militant orthodoxe. Artisan d'une collaboration avortée entre les surréalistes et *Clarté*, il est proche des communistes d'opposition groupés autour de Boris Souvarine. Ainsi, en 1929, il relit le manuscrit que l'écrivain roumain Panaït Istrati a demandé à Souvarine sur la situation économique et sociale des classes laborieuses en URSS alors que le pays se lance, avec les plans quinquennaux, dans la collectivisation forcée des campagnes et dans une industrialisation pharaonique à un prix insensé (rééd. *L'URSS en 1930*, Ivrea, 1997).

Son intérêt pour l'URSS amène Colette Peignot a apprendre le Russe sur les conseils de Boris Souvarine et à effectuer un séjour de plusieurs mois à Moscou, Leningrad et en Crimée. Grâce à sa rencontre avec l'écrivain Boris Pilniak, elle parvient à délaisser les circuits officiels et les villages Potemkine pour comprendre les réalités soviétiques au-delà des illusions de l'idéologie et des mensonges de la propagande, alors que les campagnes sont la proie d'une famine atroce. Trois ans plus tard, dans un de ses meilleurs articles de la "chronique de l'URSS" du *Travailleur*, l'hebdomadaire de la Fédération communiste indépendante de l'Est, elle écrira, à propos du "mirage soviétique" : "Les mots menteurs, les mots décors

exercent leur prestige et conduisent des militants sincères à la plus cynique escroquerie qui se soit jamais vue dans le mouvement ouvrier. C'est ainsi qu'ils soutiennent le soi-disant "pays des ouvriers et des paysans" où nulle part les paysans et les ouvriers ne sont plus méprisés."

A son retour, elle se lie avec Boris Souvarine et participe à son groupe politique, le Cercle communiste démocratique. Son aide financière est déterminante dans la création de la revue *La Critique sociale* dont elle assure, en quelque sorte, le secrétariat de rédaction et où elle publie plusieurs notes de lecture.

Après sa rupture avec Boris Souvarine, elle partage la vie de Georges Bataille. A ce propos, Elisabeth Barillé s'interroge très justement : "On peut se demander quelle part joue l'expérimental dans la décision qu'il prend de vivre avec elle, alors qu'il a récemment rompu avec sa femme Sylvia, et qu'il multiplie toujours les aventures." Colette Peignot meurt de tuberculose, à 35 ans, le 7 novembre 1938. A partir de l'année suivante, Bataille tient un journal intime qu'il intitulera *Le Coupable*.

Une biographie est toujours un travail délicat, ne serait-ce que par le difficile équilibre à trouver entre le sujet et son époque, le personnage principal et ceux, plus ou moins importants, qu'il côtoie, etc. Elisabeth Barillé a brossé un portrait souvent attachant de Colette Peignot, mais qui privilégie beaucoup trop la psychologie individuelle au détriment du contexte culturel et politique dans lequel elle a vécu, commettant même, au passage, quelques regrettables erreurs. Celui-ci était pourtant fondamental pour comprendre l'itinéraire de celle qu'on a pu qualifier d'égérie de l'extrême gauche des années trente ...

C. Jacquier

Paris, Flammarion, 1997, 378 p., 120 F.



MES CAHIERS ROUGES AU TEMPS DE LA COMMUNE

par Maxime Vuillaume

Maxime Vuillaume (1844-1926), d'origine modeste, est élève en classe préparatoire à l'Ecole des Mines et fréquente les cercles républicains opposés à l'Empire à la fin des années 1860. Journaliste, il collabore à *La Patrie en danger* de Blanqui durant l'automne 1870. L'année suivante, il participe à la fondation du *Père Duchêne* (6 mars-22 mai 1871) avec Eugène Vermersch (1845-1878) et Alphonse Humbert (1844-1922), en hommage au journal d'Hébert en 1793. Il fonde également *La Sociale* (26 mars-19 mai 1871) tout en collaborant à *L'Estafette* et au *Journal officiel de la République française* durant la Commune de Paris.

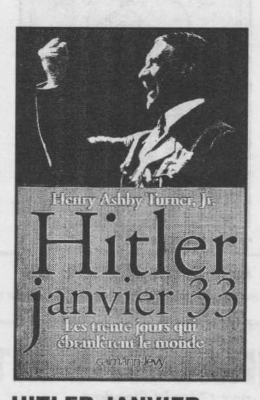
Après la semaine sanglante, il réussit à se rendre en Suisse où il retrouve une petite communauté de proscrits parisiens. Le 20 novembre 1872, un conseil de guerre le condamne à mort par contumace. Il devient membre de l'Internationale bakouninienne. Il participe au livre collectif *Hommes et choses du temps de la Commune Récits et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution sociale.* Secrétaire général de l'entreprise du tunnel du Saint-Gothard jusqu'en 1878, il est ensuite agent général de la société de dynamite d'Ascona et réside à Gênes. Il serait allé ensuite en Russie dans le bassin houiller du Donetz pour son travail. Gracié en mai 1879, il ne serait rentré à Paris qu'en 1887. Il occupe alors les fonctions de secrétaire de rédaction à *La Justice* de Georges Clemenceau et collabore au *Radical* et à *L'Aurore*.

Son récit sur la Commune est publié en plusieurs livraisons dans les *Cahiers de la Quinzaine* de Charles Péguy entre 1908 et 1914. Il meurt dans la misère à l'hospice de Neuilly. A ce propos, il est difficile de ne pas penser au dernier chapitre des *Cahiers rouges* où il rend visite à Emile Oudet, un ancien communard, peu de temps avant sa mort, à l'hospice municipal de Brévannes en septembre 1909.

Cette réédition en un seul volume dans une collection de poche mettra à la portée de nombreux lecteurs un ouvrage que l'on est en droit de considérer comme un classique méconnu et l'un des plus vivants témoignages de l'intérieur sur la Commune. Comme l'indique son préfacier, Vuillaume "l'a dépeinte en homme libre, entendez sans qu'aucune discipline de parti l'empêche d'entrer dans les détails douloureux. Ou l'oblige à en dégager une ligne politique applicable *urbi et orbi.*"

C. J.

Arles, Actes Sud-Babel, série « Révolutions », 1998, 534 p.

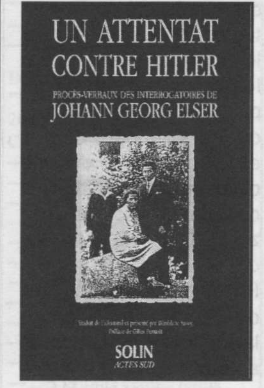


HITLER JANVIER 1933
LES TRENTE JOURS QUI ÉBRANLERENT LE MONDE (1)

par Henry Ashby Turner, Jr.

L'auteur, professeur d'histoire à Yale University et spécialiste du IIIe Reich, a déjà publié *German Big Businness and The Rise of Hitler* (1985) considéré comme "une étude méticuleusement documentée des rapports entre le grand patronat et les nazis" (Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ?*, Folio/Histoire, 1993). Dans ce nouveau livre, il propose "une analyse minutieuse [des] événements dramatiques du crucial mois de janvier 1933". Il s'intéresse plus particulièrement aux sommets de l'Etat dans ces semaines décisives pour tenter de démontrer que l'arrivée d'Hitler au pouvoir n'était pas inéluctable.

En effet, selon lui, la crise économique commençait à s'estomper et le parti nazi lui-même était dans une phase de déclin électoral mais aussi organisationnel, certains de ses membres remettant en cause la politique de tout ou rien de son leader et étant prêt à s'assagir pour rentrer dans une coalition de la droite parlementaire. Cependant, les occasions de marginaliser le parti nazi et de trouver une solution à la grave crise politique où se trouve l'Allemagne depuis des mois sont toutes manquées. Les solutions alternatives à l'arrivée d'Hitler au pouvoir que l'auteur évoque ne sont pas mises en œuvre par les plus hauts responsables politiques. Si Henry A. Turner veut prouver l'immense responsabilité politique et morale des Hindenbourg, von Papen et Schleicher, cela va depuis longtemps de soi. Cependant son livre est justement critiquable par sa volonté de se limiter au cercle des hauts responsables de l'Etat sans intégrer les autres paramètres de la situation allemande, notamment la politique suivie par les autres forces politiques, en particulier la social-démocratie et le parti communiste. Il nous semble en effet difficile d'évoquer l'arrivée d'Hitler au pouvoir sans tenir compte de la politique catastrophique et suicidaire de la social-démocratie et du stalinisme. Le dernier mot n'a sans doute pas encore été dit sur celle du Parti communiste allemand et de l'Internationale communiste, elle-même déterminée par la direction soviétique, dans ces dramatiques événements ...



UN ATTENTAT CONTRE HITLER PROCES-VERBAUX DES INTERROGATOIRES (2)

de Johann Georg Elser traduit de l'allemand et présenté par Bénédicte Savoy.

Préface de Gilles Perrault

Une fois Hitler solidement installé au pouvoir, se pose la question récurrente des diverses oppositions qui ont tenté de lui résister. Dans l'Allemagne contemporaine la figure longtemps oubliée et méconnue de Johann Georg Elser est en train de prendre une importance de plus en plus grande comme symbole de la résistance du peuple allemand à l'hitlérisme triomphant. En effet, ce modeste menuisier, né en 1903, est l'auteur de l'attentat contre Hitler du 8 novembre 1939 dans une brasserie de Munich auquel le Führer échappa de justesse. Pourtant la lecture de ces étranges procès-verbaux d'interrogatoires n'en apprend que fort peu sur les convictions politiques et les motivations personnelles de J. G. Elser. On est également assez surpris de lire dans la présentation de sa traductrice qu'il ne fut finalement exécuté que le 9 avril 1945, deux semaines avant la libération du camp de Dachau, et qu'il avait été détenu durant quatre ans à Sachsenhausen comme prisonnier particulier d'Hitler dans des conditions relativement privilégiées. L'étrange destin de J. G. Elser amène à le comparer à un autre personnage symbolique de l'opposition aux premiers pas du national-socialisme, le révolutionnaire indépendant Marinus van der Lubbe. L'incen-

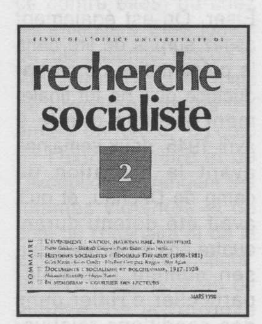
diaire présumé du Reichstag en 1933, calomnié par les staliniens comme par les nazis, fut, après un procès-spectacle à Leipzig où il était apparu drogué et incapable de se défendre, décapité dans la cour de la prison de Leipzig le 10 janvier 1934. Ses co-accusés, Dimitrov, Popov et Tanev, membres du Komintern, s'envolaient, libres, vers Moscou auréolés d'une prétendue opposition au nazisme pour quelques réparties à Goering durant le procès. Il est plus que probable que leur libération avait été négociée en sous-main par la Gestapo et la Guépéou, comme l'indiquent notamment Arthur Koestler ou Jan Valtin. Aujourd'hui encore le mythe van der Lubbe continue à fonctionner : il est présenté au mieux pour un simple d'esprit, au pire pour un complice objectif des nazis. Si une réhabilitation devait être faite, ne fallait-il pas commencer par van der Lubbe, à moins qu'il ne continue à gêner l'histoire bien-pensante de cette période, en particulier en ce qui concerne le prétendu antifascisme de l'URSS ?

C.J.

(1) Arles, Solin/Actes Sud, 1998, 124 p., 95 F.

(2) Paris, Calmann-Lévy, 1997, 301 p., 130 F.

REVUES



RECHERCHE SOCIALISTE N° 2

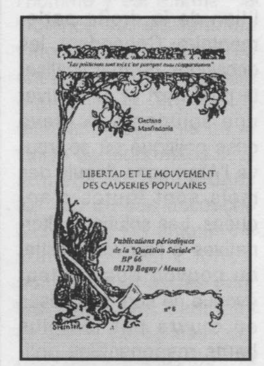
Au sommaire du deuxième numéro de la revue de l'OURS, nous relevons :

- L'Evénement : Nation, Nationalisme, Patriotisme par *Pierre Guidoni, Elisabeth Guigou, Pierre Bidart, Jean Jaurès...*

Suivent cinq articles concernant Edouard Depreux :

- Depreux, un itinéraire socialistes par *Gilles Morin.*
- Edouard Depreux et Jean Longuet, succession, inventaire et héritage, par *Gilles Candar.*
- Edouard Depreux, du Paulfaurisme à la Résistance, par *Noëlline Castagnez-Ruggiu*
- Edouard Depreux, un socialiste en Résistance, par *Alya Aglan.*
- Edouard Depreux et le groupe parlementaire socialiste, par *N. Castagnez-Ruggiu.*

S'adresser à l'OURS, 86 rue de Lille, 75007 Paris. Le numéro 60 F.



LA QUESTION SOCIALE N° 8

Dans son numéro 8, la Question Sociale publie des extraits de la thèse : *L'individualisme anarchiste en France (1880-1914)* de Gaetano Manfredonia, revus par l'auteur, concernant particulièrement : *Libertad et le Mouvement des Causeries populaires.*

Libertad, personnage fascinant, crée le journal "L'anarchie en 1905". Après l'échec de "la propagande par le fait" et les résultats assez mitigés des essais de "milieux libres", ce journal proposait une alternative originale *marquée par une volonté affichée de vivre "en anarchiste" non pas en dehors de la société, mais "dans" celle-ci, et cela grâce à la constante volonté de lutter afin d'en changer les composantes.* Les célèbres "Causeries populaires" de Libertad rassemblaient alors tous ceux et celles que l'anarchie intéressait. Libertad inventa aussi des "balades en musique" (les jours d'élection !), ainsi que des "villégiatures anarchistes" au bord de la mer : joie, liberté dans l'amour et la bonne humeur...

S'adresser à La Question Sociale, BP 66, 08120 Bogny-sur-Meuse. Le numéro 38 F.

Questions d'histoire — CULTURE & NATION

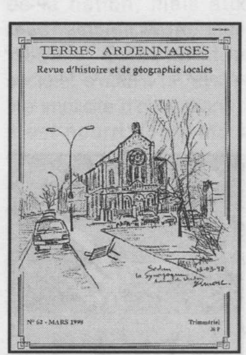
Ici, à Gavroche, on connaît bien Gilles Ragache, puisque nous sommes les héritiers de la revue *Le Peuple Français* qu'il avait créée avec des copains, en 1970, dans l'esprit de mai 68. Si nous avons suivi notre petit bonhomme de chemin, Gilles, de son côté a fait un parcours remarquable : il a édité de nombreux livres, travaillé avec de nombreux éditeurs, côtoyé les historiens les plus réputés - il a même trouvé le temps, parfois, de rédiger un article pour notre revue. Tout cela lui permet aujourd'hui d'envisager avec sérénité la publication d'une nouvelle revue d'histoire qu'il a intitulée : *Questions d'histoire.* Qu'on ne s'y trompe pas, la revue en question n'a rien à voir avec la revue - plutôt confidentielle - que nous publions depuis dix-sept ans maintenant, il s'agit pour leurs fondateurs de "jouer dans la cour des grands", et de s'adresser à une clientèle beaucoup plus vaste. Ce sera, selon eux, une revue à mi-chemin entre la recherche universitaire et la vulgarisation.

Dans le premier numéro dont nous ne connaissons pas encore la date de parution, nous pouvons par contre en dévoiler le contenu. Ce numéro sera entièrement consacré au thème : la Nation et les Héros. Clovis, Vercingétorix, Lafayette, Bara et Viala, Napoléon, Pétain, de Gaulle, Leclerc... Qu'en est-il de tous ces héros ? Auraient-ils tous la même histoire ? Comment la nation les choisit-elle ? Comment en perpétue-t-elle la mémoire ? Telles sont entre autres les questions que ce premier numéro de la revue s'efforcera de résoudre.

Conscients que l'édition d'une revue est particulièrement difficile, mais conscients aussi que Gilles a bien cerné le problème avant de se lancer, il ne nous reste qu'à lui adresser, bien sincèrement, tous nos vœux de réussite.

G. Pelletier

Abonnement pour 4 numéros dans l'année : 120 F.
S'adresser à Questions d'Histoire, B.P. 10, 78121 Crespieres.

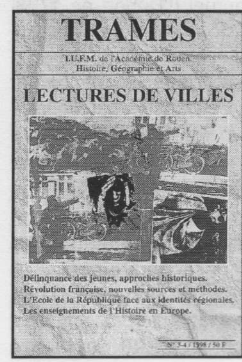


TERRES ARDENNAISES N° 62

Au sommaire de ce numéro :

- Judaïsme et antisémitisme dans les Ardennes, par *Gérald Dardart.*
- Il y a cent ans naissait Théophile Malicet (écrivain autodidacte ardennais) par *Jacques Théret.*
- De l'armure à la bure : la vie du seigneur Manassès de Hierges au XII[e] siècle, par *Philippe Moyen.*
- L'immigration dans les Ardennes 1919-1939 (2[e] partie), par *Claudine Pierre.*
- Racines d'Ardennes : Louis Jouvet, par *Alain Chapellier.*
- Journal de Gaston d'Houldizy (avril 1922 - mars 1930), par *Jacques Lambert.*

Terres Ardennaises, 21 rue Hachette, 08000 Charleville-Mézières, le numéro 38 F.



TRAMES N° 3/4

Cette toute jeune revue - de grande qualité - publiée par l'IUFM de l'Académie de Rouen aborde, dans son numéro double qui vient de paraître, deux thèmes que l'actualité nous rappelle quotidiennement : La ville et la délinquance des jeunes.

Pour ce qui concerne le deuxième sujet, nous relevons au sommaire :

- La difficile émergence de la notion d'éducabilité du mineur délinquant, par *Jacques Bourquin.*
- Quelques problèmes d'analyse de la délinquance juvénile à la fin du XIX[e] siècle. L'exemple parisien, par *Jean-Claude Farcy.*
- Le docteur Vingtrinier et les mineurs de justice, par *Jean-Claude Vimont.*
- L'action juridique en faveur des enfants maltraités à la fin du XIX[e] siècle, par *Denis Darya Vassigh.*
- L'aspect éducatif de la discipline, par *Annie Tschirhart.*

Nous avons relevé avec plaisir sous la signature de Jean-Claude Vimont une présentation de notre revue *Gavroche*, et notamment cette phrase concernant l'histoire "populaire" : *"Elle est trop souvent oubliée par quelques didacticiens qui, préoccupés par d'habiles reconstructions pédagogiques, méprisent ce qu'ils qualifient de transmission naïve. Ils négligent la saveur du savoir partagé".*

S'adresser à l'IUFM, 2 rue du Tronquet, B.P. 18, 76131 Mont-Saint-Aignan Cedex. Le numéro, 354 pages, 50 F.

Une erreur s'est glissée à la fin de la présentation de l'ouvrage "René Bandot : le feu sacré" dans le dernier numéro de Gavroche Janv. Fév. 98 p. 25. Le livre n'a pas été publié par les Editions du Roure, comme le suivant, mais par les Editions Serpenoise, BP 70090, 57004 Metz Cedex 1, 288 p., 150 F.

Librairie de GAVROCHE

Les commandes sont à adresser à
EDITIONS FLOREAL, BP 872, 27008 - EVREUX

La Guerre détraquée (1940)
par Gilles Ragache
256 pages, illustré — **40 F.**

Contrebandiers du sel
par Bernard Briais
La vie des faux-sauniers au temps de la gabelle
288 pages, illustré — **50 F.**

Les Grandes Pestes en France
par Monique Lucenet
288 pages, illustré — **55 F.**

Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851
par L. Willette
256 pages, illustré — **30 F.**

DOSSIERS D'HISTOIRE POPULAIRE :
— Luttes ouvrières - 16e/20e siècle
— Les paysans - Vie et lutte du Moyen-Age au 1er Empire
— Courrières 1906 : crime ou catastrophe ?
— Les années munichoises (1938/1940)
Les 4 dossiers — **60 F**

C'est nous les canuts
par Fernand Rude
Sur l'insurrection lyonnaise de 1831
286 pages — **25 F.**

Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)
par E. et Y. Brès
350 pages, illustré — **140 F.**

Carl Heil speaker contre Hitler
par Eveline et Yvan Brès
189 pages — **135 F.**

Histoire de la littérature libertaire en France
par Thierry Maricourt
491 pages — **150 F**

Les nouvelles passerelles de l'extrême-droite
par Thierry Maricourt
200 pages — **120 F**

Henri Poulaille
par Thierry Maricourt
253 pages — **129 F**

Dictionnaire des auteurs prolétariens
par Thierry Maricourt
275 pages — **185 F**

Plaidoyer pour Ravachol
par Thierry Maricourt
125 pages — **65 F**

Barbelés à Argelès et autour d'autres camps
par Francisco Pons
282 pages — **140 F**

La collaboration dans l'Eure 1940-1944
par Julien Papp
278 pages — **150 F**

Ces barbelés oubliés par l'Histoire
par Jacques Sigot
351 pages – **138 F**

Le Petit Père Combes
par Jacques Risse
236 pages – **130 F**

Le gâchis audiovisuel
par J.-J. Ledos, J.P. Jézéquel et P. Regnier
222 pages — **87 F**

Industrialisation et Sociétés d'Europe occidentale 1880-1970
Sous la direction de Patrick Fridenson
272 pages — 130 F

Les enfants de la guerre
par Gilles Ragache
322 pages — 139 F

La Républicature
par Bertrand Tillier
175 pages — 160 F

Poulbot le père des gosses
par Francis Robichon
112 pages illustré — **250 F**

Naissance de l'Ecole du Peuple (1815-1870)
par F.-J. Jacquet-Francillon
320 pages — **170 F.**

Intellectuels et politique
par Christian Delporte
128 pages — **70 F.**

Femmes et militantismes
par Dominique Loiseau
238 pages — **130 F.**

La parole en chantant
par Thierry Maricourt
182 pages — **99 F.**

Voyage au pays de l'arbitraire
par Yonnel Liègeois
256 pages — **120 F**

La politique expliquée aux enfants
par Denis Langlois
128 pages — **65 F**

J'ai dit non ! Témoignage d'un réfractaire au STO
par Maral Bénévent
205 pages — **80 F**

Les Maoïstes
par Christophe Bourseiller
345 pages — **139 F**

Les libertines, plaisir et liberté au temps des Lumières
par Olivier Blanc
279 pages — **135 F**

Négationnistes : les chiffonniers de l'Histoire
Collectif - 238 pages **120 F**

Journal Officiel de la Commune
656 pages — **300 F**

Histoire du personnel des prisons françaises du XVIIIe s. à nos jours
par Christian Carlier
272 pages — **150 F**

Histoire du Dimanche de 1700 à nos jours
par Robert Beck
384 pages — **150 F**

La prison aux champs
par Christian Carlier
736 pages — **260 F**

Thomas Munzer ou la guerre des paysans
par Maurice Pianzola
288 pages — **145 F**

Le Livre Noir du Communisme
Collectif
848 pages — **189 F**

19 décembre 1947 : Force ouvrière
par l'UD FO de Seine-St-Denis
350 pages — **98 F**

Mémoires du Front Populaire
Collectif
95 pages — **148 F**

La mine et ceux qui en vivent
par Laurent Doussin
246 pages — **150 F**

L'éveil d'un monde ouvrier
par Pierre Coftier
168 pages — **140 F**

COLLECTION "LA PART DES HOMMES"
Jules Guesde, l'apôtre et la loi
par Claude Willard
123 pages — **93 F**

Gracchus Babeuf avec les Egaux
par Jean-Marc Schiappa
265 pages — **125 F**

Moi, Clément Duval, bagnard et anarchiste
par Marianne Enckell
254 pages — **125 F**

Eugène Varlin, Chronique d'un espoir assassiné
par Michel Cordillot
268 pages — **125 F**

Madeleine Pelletier Une féministe dans l'arène politique
par Charles Sowerwine et Claude Maignien
252 pages — **125 F**

Clara Zetkin, féministe sans frontière
par Gilbert Badia
336 pages — **125 F**

Léon Sedov, fils de Trotsky, victime de Staline
par Pierre Broué
496 pages — **125 F**

Renaud Jean, le tribun des paysans
par Gérard Belloin
336 pages — **125 F**

Rosa Luxembourg épistolière
par Gilbert Badia
255 pages — **125 F**

POUR LA JEUNESSE :
Dans la collection "Mythes et Légendes"
225 x 285, illustré
Chaque volume — **65 F**
— La Chevalerie
— L'Egypte
— Les Loups
— L'Amazonie
— Les Gaulois
— Les dragons
— La création du monde
— Les Incas
— La Grèce
— Les Vikings
— Les animaux fantastiques
— Les ours
— Vers l'Amérique
— L'Europe
— Les Indiens
— Ciel et étoiles
— Les métamorphoses
— Les félins
— Terres de mystère
— La forêt
— La mer
— L'Orient
— Sports et jeux

Dans la collection "Mes premières légendes"
200 x 200, illustrées
Chaque volume — **48 F**
— Les Baleines
— Les Géants
— Les Fées
— L'Hiver
— Les sorcières
— Les musiciens
— Les couleurs
— Le printemps
— Les chats
— L'automne
— Les trésors
— Les grands gentils loups
— Le soleil et la lune
— L'orage

Dans la collection "Histoires vraies"
Chaque volume — **33 F.**
— Le Secret du grand-frère, une histoire de canuts
— Léa, le Galibot, une histoire de mineurs
— Le Ruban noir, une histoire de tisserands
— La Revanche du p'tit Louis, une histoire de forgerons
— Les cordées de Paris, une histoire de ramoneurs
— Les jumeaux de Carmaux, une histoire de verriers
— Frères du vent, une histoire de mousses
— Les Princes du rire, une histoire de jongleurs
— Quand la Charlotte s'en mêle, une histoire de dentellières
— Le sauvetage du proscrit, une histoire de typographe
— Le paquet volé, une histoire de saute-ruisseau
— Les fendeurs de liberté, une histoire d'ardoisiers.
— L'audace de Nicolas, une histoire de cheminots
— Voyage au bout de la Loire, une histoire de mariniers
— Le cadeau d'Adrienne, une histoire de porcelaines
— Fleurs d'Ajonc, une histoire de petite bonne
— Le rêve de bel humeur, une histoire de marchand de livres
— Papillon de papier, le petit rat de l'opéra.
— La robe de bal, une petite couturière
— Les moutons d'Armel, un berger de Provence



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à compter du numéro 101
Un an 5 numéros (dont 1 double) : 170 F — Etranger : 200 F (par avion)
Tarif spécial étudiant : 145 F sur justification.

Nom .... Prénom ....

Profession ....

Adresse ....

Code postal .... Ville ....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux Cedex
CCP 5027 58 E ROUEN

L'amateur de livres


L'AMATEUR DE LIVRES.

Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables...

Assurez-vous, de préférence, que les livres sont encore disponibles. Merci !

Andrieux (Maurice), Les Français à Rome. Les Grandes Etudes Historiques, Fayard 1968, 498 p, index .... 50 F

Antin de Vaillac (Arnaud), Pou Yi le dernier empereur de Chine. France-Empire 1980, 300 p. index .... 40 F

Babeuf, Journal de la Confédération (N° 1) 1790. Rééd. EDHIS 1966, 24 p .... 45 F

Barjonet (André), L'exploitation capitaliste. Ed. Sociale 1963, 166 p. 166 p. .... 25 F

Baudin (Louis), Les Incas du Pérou. *Essai sur le socialisme.* Librairie de Médicis 1947, 188 p. .... 50 F

Bedel (Maurice), Berthe au grand pied. Ed de Paris 1943, 224 p .... 45 F

Berland (Jean-Pierre), Lycées, l'état d'urgence. *Témoignage d'un Proviseur.* Lattès 1991, 250 p .... 30 F

Berr (Henri), En marge de l'Histoire Universelle. Albin Michel, coll. L'évolution de l'Humanité 1934, 302 p index .... 50 F

Blanc (Louis), Histoire de Dix ans 1830-1840. Pagnerre 1844, 5 vol. In-8 Belle rel. bas. d'époque .... 500 F

Blond (Georges), Les Enragés de Dieu. *Catholiques et Protestants, 4 siècles de fanatisme.* Grasset 1970, 379 p .... 50 F

Bouvier-Ajam (Maurice), Frédéric List 1789-1846. *Sa vie, son œuvre, son influence.* Editions du Rocher Monaco 1953, 313 p. index .... 70 F

(Cahiers Léon Trotsky), N° spécial Léon Sedov (1906-1938). N° 13 mars 1983, 128 p. .... 30 F

(Chine) Guide de Chine. Editions en langues étrangères Pékin 1958. 235 p .... 40 F

Civicus, Monsieur Mendès-France et les Communistes. Amiot 1957, 117 p. ..... 50 F

Claretie (Jules), Histoire de la Révolution de 1870-71. Journal *L'Eclipse* 1872. Rel. d. bas. 796 p. nb. ill. .... 350 F

Clère (Jules), Histoire du Suffrage universel. André Sagnier 1873, 207 pages (état médiocre) .... 50 F

(La Commune) Les grands dossiers de l'Illustration. *Rééd. des principaux numéros de l'époque.* Le Livre de Paris 1987, Cart. 192 p. (état neuf) .... 130 F

Deschanel (Paul), L'organisation de la Démocratie. Bibl. Charpentier 1910, 344 p .... 60 F

Elleinstein (Jean), Staline. Fayard 1984, 563 p, index .... 50 F

Eyquem (Marie-Thérèse), Pierre de Coubertin l'Epoque Olympique. Calmann lévy 1966, 298 p .... 40 F

Fabre-Luce (Alfred), Le procès de "Haute-Cour". Julliard 1964, 169 p .... 30 F

Fasquelle (Solange), Les La Rochefoucauld. *Une famille dans l'Histoire de France.* Perrin 1992 .... 60 F

Fénelon (Fania), Sursis pour l'orchestre. *Témoignage sur l'orchestre féminin du camp d'Auschwitz-Birkenau.* Stock 1976, 402 p. .... 50 F

Frischer (Dominique), La France vue d'en face. *L'image de la France analysée et jugée par des étrangers.* Laffont 1990, 357 p (mouillures) .... 30 F

Garaudy, Intégrismes. Belfond 1990, 203 p .... 30 F

Goldsmith (Jimmy), Le Piège. Fixot 1994, ... 25 F

Gombeaud-Moutout-Smith, La Guerre du Cacao. *Histoire secrète d'un embargo.* Calmann-Lévy 1990, 220 p. .... 30 F

Gorbatchev (Raïssa), Ma Vie. Orban 1991, 220 p. .... 30 F

Gourret (Jean), Ces hommes qui ont fait l'Opéra 1669-1984. Albatros 1984, 298 p .... 30 F

Grawitz (Madeleine), Michel Bakounine. Plon 1990, 620 p. .... 80 F

Grimal Pierre, Histoire Mondiale de la Femme. Nouvelle Librairie de France 1974, 4 vol. cart. éditeur, nb. ill., index .... 400 F

Gurvitch (Georges), Etudes sur les Classes sociales. Gonthier 1966, 249 p .... 25 F

Hardy (René), Derniers mots. *L'affaire Jean Moulin.* Fayard 1984, 572 p .... 40 F

Hill (David Jayne), L'Etat moderne et l'organisation internationale. E. Flammarion Bibl. de Philosophie scientifique 1919, 307 p. .... 40 F

(Les Humbles) La guerre. *N° spécial octobre 1925, recueil de textes antimilitaristes.* 96 p .... 80 F

Knibiehler & Goutalier. La femme au temps des Colonies. Stock 1985, 340 p .... 70 F

Lecomte de Noüy, L'Homme et sa destinée. La Colombe 1948, 222 p .... 40 F

Liégeois & Bedeï, Le Feu & l'Eau. *Mitterrand-Rocard, histoire d'une longue rivalité.* Grasset 1990, 397 p. .... 50 F

Lhopital (Cdt), Foch l'Armistice et la Paix. Plon 1938, 243 p .... 30 F

Mandel (Ernest), La formation de la pensée économique de Karl Marx. Petite coll. Maspero 1978, 210 p .... 35 F

Marat, Le Junius français journal politique 2 juin -24 juin 1790. EDHIS 1967 .... 60 F

LIBRAIRIE FLOREAL
41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....
Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	20,00
		Total

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Maricourt (André de), Les Valois (1293-1589). Emile-Paul Frères 1939, 287 p .. 60 F

Maricourt (André de), Les Bourbons (1518-1830). Emile-Paul Frères 1936, 311 p. .... 60 F

Mathiez (Albert), La Révolution française. Armand Colin 1963, Cart.578 p .... 70 F

Michelet (J.), Précis de la Révolution Française. Marpon s.d. In-12 rel. d. chagrin 531 p. avec une carte ....180 F

Monde illustré (Le), Le siège de Paris. Ensemble des numéros parus entre le 17 septembre 1870 et le 18 mars 1871. Rel. demi-bas en parfait état ....300 F

Monde Illustré (Le), La Commune. Année 1871 complète du célèbre hebdomadaire illustré en 2 volumes (Tomes XXVIII et XXIX), reliure d'éditeur, en parfait état ....600 F

Nixon (Richard), Dans l'Arène. Tsuru 1990, 365 p, index .... 40 F

Pécout (Roland), Les Mangeurs de Momies. *Des tombeaux d'Egypte aux sorciers d'Europe.* Belfond 1981, 174 p. .... 30 F

Perrault (Gilles), Notre ami le Roi. Gallimard 1990, 367 p .... 30 F

Perreve (Paul) La Burle. *Un médecin de campagne en Haute Ardèche.* Lattès 1981, 222 p .... 30 F

Picaper (Jean-Paul), Le Pont invisible. *Ces radios que l'Est veut réduire au silence.* Plon 1986, 345 p .... 45 F

Rambert & Maquelle, Des femmes d'influence. *Pouvoirs et Télévision.* Hachette 1991, 269 p .... 40 F

Reynaud (Paul), La politique étrangère du gaullisme. Julliard 1964, 269 p .... 50 F

Roosevelt (Elliott), Mon père m'a dit.... Flammarion 1948, 306 p. .... 50 F

Roux (Jacques), Discours sur les moyens de sauver la France et la liberté. EDHIS 1967, 48 p. .... 50 F

Roux (Jacques), Le Publiciste de la République française 1793. *Réédition du Journal N° 243 au N° 271.* EDHIS 1981 Cartonnage ....200 F

Saint-Girons (A.), Essai sur la séparation des pouvoirs dans l'ordre politique, administratif et judiciaire. Larose 1881, 3 vol. avec nombreuses annotations en marge ou sur feuillets intercalaires (lég. défraîchi) ....200 F

Saint-Girons (Pierre), Thann Ville du Front (Août 1914-Novembre 1918). Plaquette de 24 p. .... 30 F

Schiff & Ya'ari, Intifada. Stock 1989, 453 p index .... 60 F

Schifres (Alain), Les Parisiens. Lattès 1990, 381 p. .... 40 F

Stéphane (Marc), Ceux du trimard. Grasset 1928, 235 p. .... 50 F

Tacel (Max), Restaurations Révolutions Nationalités 1815-1870. Masson 1975, 206 p. .... 60 F

Taittinger (Pierre), ... Et Paris ne fut pas détruit. L'Elan 1948, 314 p .... 50 F

Tardon (Raphaël), Noirs et Blancs. *Une solution : l'apartheid ?* Denoël 1961, 172 p. .... 35 F

Vallon (Louis), L'Anti De Gaulle. Seuil 1969, 125 p. .... 35 F

Varlet, Déclaration solennelle des Droits de l'Homme dans l'Etat social. EDHIS 1967, 24 p. .... 45 F

Villeneuve (Charles), Les liaisons dangereuses de Pierre Bérégovoy. Plon 1993, 247 p. .... 30 F

Voslensky (Michael) La Nomenklatura. *Les privilégiés en URSS.* Belfond 1980, 468 p. .... 50 F

Ynfante (Jesus), Un crime sous Giscard. *L'affaire de Broglie l'Opus Dei/Matesa.* Maspero Cahiers libres N° 364. 272 p. .... 45 F

Zorzi (Alvise), La République du Lion. *Histoire de Venise.* France-Loisirs 1979, cart. 402 p. .... 45 F

<u>Collection : Lettre ouverte (Albin Michel)</u>

Chaque livre 25 F :

- **Audouard (Yvan), Lettre ouverte aux cons.** 1974
- **Boisdeffre (Pierre de), Lettre ouverte aux hommes de gauche.** 1969
- **Debray-Ritzen (Pierre), Lettre ouverte aux petits écoliers.** 1978
- **Elgozy (Georges), Lettre ouverte à un jeune technocrate.** 1968
- **Escapit (Robert), Lettre ouverte à Dieu.** 1966
- **Fourastié (Jean), Lettre ouverte à quatre milliards d'hommes.** 1970
- **Hernu (Charles), Lettre ouverte à ceux qui ne veulent pas savoir.** 1987 (envoi)
- **Lartéguy (Jean), Lettre ouverte aux bonnes femmes.** 1972
- **Modiano (Henri), Lettre ouverte aux gaullistes trahis.** 1972
- **Nourissier (François), Lettre ouverte à Jacques Chirac.** 1977
- **Parturier (Françoise), Lettre ouverte aux hommes.** 1968
- **Parturier (Françoise), Lettre ouverte aux femmes.** 1974
- **Pauwels (Louis), Lettre ouverte aux gens heureux et qui ont bien raison de l'être.** 1971
- **Poniatowski (Michel), Lettre ouverte au Président de la République.** 1983
- **Pfister (Thierry), Lettre ouverte à la génération Mitterrand qui marche à côté de ses pompes.** 1988
- **Romains (Jules), Lettre ouverte contre une vaste conspiration.** 1966
- **Thomas (Bernard), Lettre ouverte aux écolos qui nous pompent l'air.** 1992
- **Viansson-Ponté (Pierre), Lettre ouverte aux hommes politiques.** 1976
- **Villiers (Philippe de), Lettre ouverte aux coupeurs de têtes et aux menteurs du Bicentenaire.** 1989

<u>Collection : Les Grandes Heures de l'Histoire (Cercle Européen du Livre)</u>

Chaque livre (ill.) 50 F :

- Ball (Adrien), Demain la guerre. 1966
- Carell (Paul), Ils arrivent. 1966
- Conte (Arthur), Yalta ou le partage du Monde. 1967
- Kimche Dan Bawli (David), Israël face aux Arabes. 1969
- Lord (Walter), Pearl Harbour. 1966
- Pottecher (Frédéric), Les Grands Procès. 1969

ACHETEZ PLUS...
ILS PROFITENT MIEUX



L'EXPANSION
C'EST POUR EUX

Affiche de Mai 68 (Atelier Populaire de Marseille).